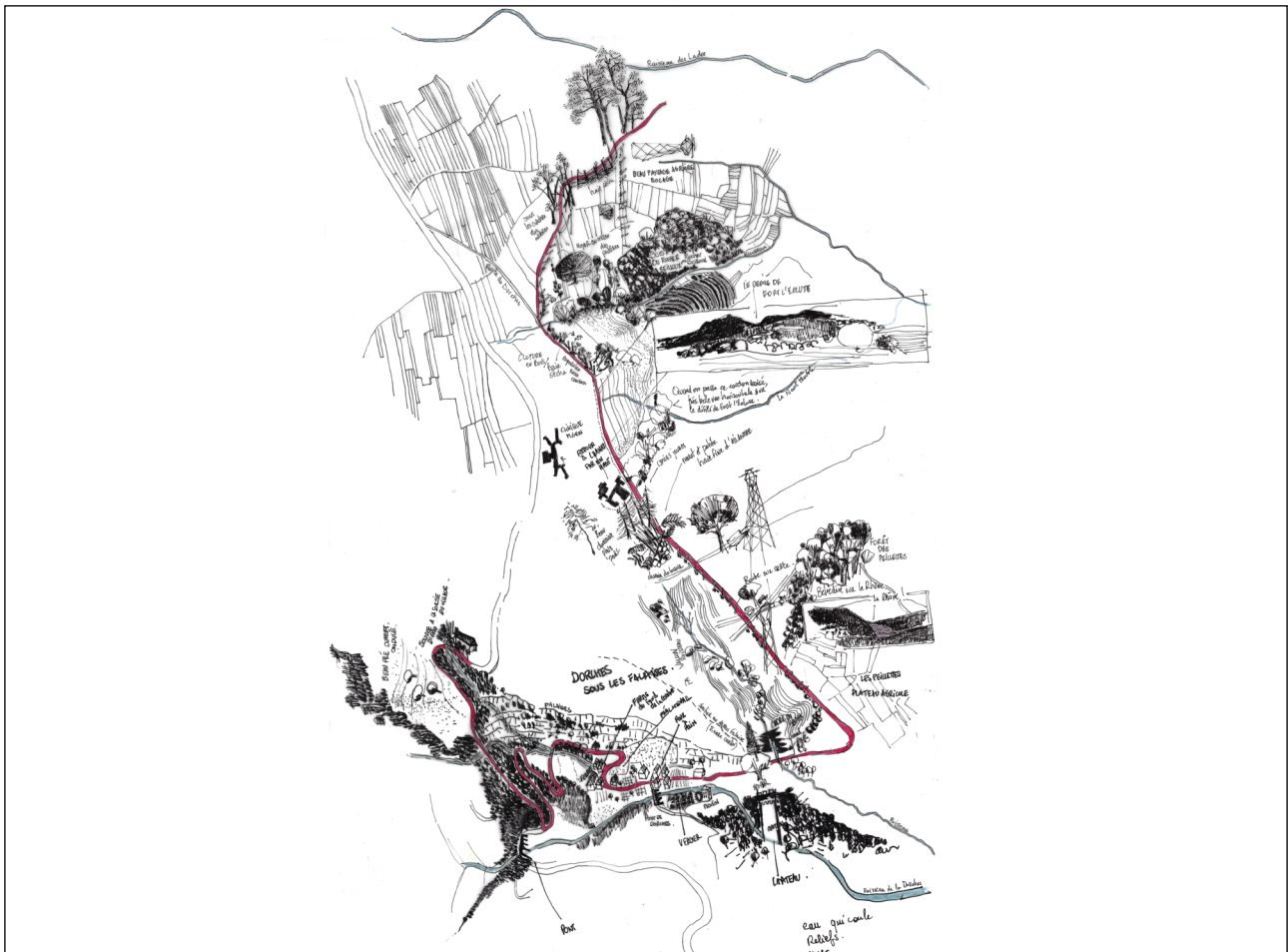




Crédits Nina Giorgi

S'atteler aux paysages habités

Un dispositif d'enquête itinérant pour faire exister les récits habitants dans l'aménagement du territoire
Nina Giorgi et Loan Gygax

Janvier 2026

Faculté des sciences de la société (UNIGE) et Domaine Ingénierie et Architecture (HES-SO)

Master conjoint UNIGE-HES-SO en développement territorial

Orientation Architecture du paysage et Développement Régional

Directeur/trice : Prof. Laurence Crémel et M. Luca Piddu

Expertes : Prof. Anne Sgard et Mme. Lorène Jocteur

Mémoire n° : 1125



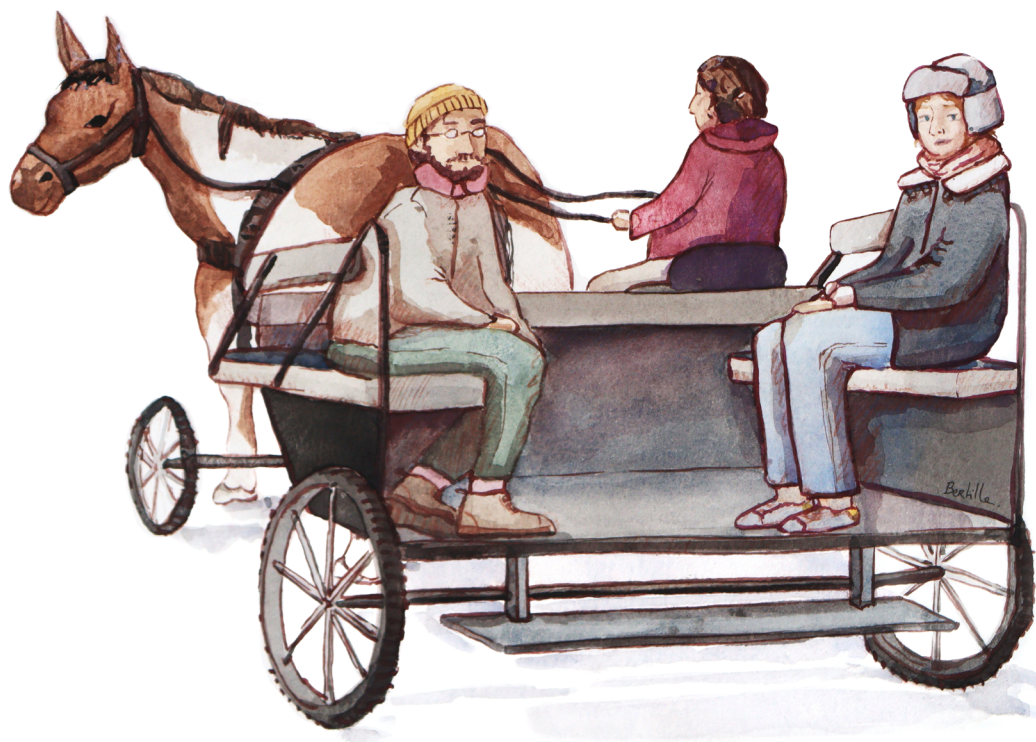
**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

En couverture : Illustration d'une promenade en calèche par Bertille Chapron d'après récit et photos, 2025.

S'atteler aux paysages habités

Un dispositif d'enquête itinérant pour faire exister les récits habitants dans l'aménagement du territoire



Travail de mémoire

Nina Giorgi et Loan Gygax - Janvier 2026
Faculté des sciences de la société UNIGE et HES-SO

Table des matières

1. Introduction	9
2. Contexte et constats : Destination Terre Valserhône	15
2.1 Haut-Rhône : submersion et effacement	15
2.1.1. Plateaux bellegardiens, nants et Rhône : une structure paysagère fondatrice	16
2.1.2. La « grande histoire » économique liée au Rhône	19
2.2 Grand Genève : intégration et recomposition métropolitaine	26
2.2.1 La Vision territoriale transfrontalière : un grand récit écologique et métropolitain	27
2.2.2 Zoom sur le SCoT : transfert de compétence pour le Grand Genève	29
2.2.3 Les possibles conséquences de l'intégration du Pays Bellegardien dans le Grand Genève	30
2.3 Terre Valserhône : un territoire qui doit se vendre	32
2.3.1 La fusion, premier pas vers une nouvelle identité territoriale	34
2.3.2 Valserhône, commune nouvelle dans le Grand Genève	35
2.3.3 L'intercommunalité, une identité en plusieurs dimensions	39
2.3.4 Le processus, les techniques et la population	39
2.4 Inverser la perspective : récits habitants	41
3. Habiter un territoire en marge : vers une problématique des paysages habités	43
3.1 Terroirs, micro-territoires et biens communs – partir de l'existant et le reconfigurer.	43
3.2 Un territoire propice à l'expérimentation	44
3.3 Un territoire en marge : controverses, renouvelaux et nécessité d'expérimenter	51
3.4 Paysages habités : une entrée pour l'enquête	52
4. Ancrages théoriques et conceptuels	55
4.1 De quoi se met-on en recherche ? Une définition composite du paysage	55
4.1.1 De l'UNESCO à la Convention européenne du paysage : la « fabrication » des patrimoines européens par les grandes institutions internationales	56
4.1.2 Du « paysage exceptionnel » au « paysage habité » : un basculement épistémologique	57
4.1.3 Paysage habité et paysage vernaculaire – des notions pensées et éprouvées avant la CEP	58
4.2 Des outils de connaissance du territoire issus de cette nouvelle conception du paysage	62
4.2.1 La mise en application de la CEP	62
4.2.2 Le plan paysager des Pouilles : le paysage comme fondement de l'institution territorial	62
4.2.3 L'Atlas des paysages français : un outil de connaissance et de médiation pour les techniciens du territoire - Le cas de l'atlas paysager de l'Ain par le CAUE 01	66
4.2.4 Dépasser la simple observation : vers un diagnostic sensible	69
4.3 Une enquête ré-habitante	70
4.3.1 La mise en recherche	71
4.3.2 La permanence	73
4.3.3 Le rapport au terrain	75
4.3.4 L'écriture de l'enquête	77

5. Le Dispositif	83
5.1. Se mettre en recherche à Valserhône	85
5.1.1 Bilan trimestriel : le cap de la fabulation est dépassé	85
5.1.2 De la projection au début de l'enquête	87
5.1.3 Se mettre en recherche par le récit d'attelage	88
5.1.4 La réciprocité dans l'enquête	89
5.2 Le journal de bord	91
5.2.1 Ecrire la permanence	91
5.2.2 Repères de lecture du journal de bord	92
5.2.3 Plan d'orientation dans le journal de bord	94
5.3.1 Premier arpentage en calèche de Chanay à Pyrimont	113
5.3 Le travail cartographique	120
5.3.2 La carte sensible - carte mémoire de l'arpentage	122
5.3.3 Cartographie du grand parcours à partir de données SIG et fragments du carnet de bord	124
5.3.4 Le passage à la carte au 5000 pour la portion Chanay-Pyrimont	126
5.3.5 La strip map - la carte du parcours de Chanay à Pyrimont	131
5.4 Mise en scène du dispositif	141
5.4.1 Présentation de l'Assemblée itinérante Chanay-Pyrimont	142
5.4.2 Précisions sur le projet — cadre, objectifs et déploiement	144
5.4.3 Phasage itératif	145
 6. Conclusion	 147
6.1 Revenir au début : pourquoi ouvrir une enquête ici, maintenant ?	147
6.2 Faire exister : portée méthodologique et portée politique	148
6.3 Une affaire de prises : réseau, formes intermédiaires, continuités d'enquête	148
6.4 Un socle pour une politique paysagère : conditions de poursuite et légitimité	150
6.5 Et maintenant ?	153
 7. Bibliographie	 155

1. Introduction

Nous proposons ici une méthode de diagnostic du territoire de Terre Valserhône dans l'esprit d'une recherche-action. Le but de cette recherche est de construire un portrait du paysage habité de ce territoire français, aujourd'hui au cœur des préoccupations de développement territorial en raison de sa proximité avec Genève.

Le territoire bellegardien¹ a connu quelques évènements bouleversants anciens et contemporains, ancrés dans les mémoires habitantes, qui ont transformé le paysage et la perception du territoire. La mise en eau du barrage et la montée du Rhône en quarante-huit heures (janvier 1948), aboutissement d'un chantier de 10 ans (1937-1947) ; la mise en route de la ligne 4 du train CEVA reliant Valserhône à Genève en 2019, projet-symbole de l'intégration dans le Grand Genève ; ou encore la fusion et le changement de nom en 2018 qui ont rassemblé Bellegarde-sur-Valserine, Lancrans et Châtillon-en-Michaille sous l'entité de Valserhône.

Ces événements ont lentement transformé les manières de percevoir, de nommer et donc de vivre le territoire : le Rhône a englouti une partie de l'histoire et du paysage bellegardien ; la liaison avec Genève a transformé les perceptions de la distance-temps et a facilité de nouveaux modes de vie transfrontaliers ; la fusion administrative a recomposé les identités locales. Ces bouleversements, qui échappent à la volonté individuelle, produisent une forme de décalage entre mémoire et perception habitante des lieux de vie et des réalités institutionnelles ou infrastructurelles.

D'une part, ces événements dans le grand récit du territoire ont induit des changements dans les représentations mentales des habitant·e·s de Valserhône et alentour. D'autre part, ils sont, pour certains, les conséquences de nouvelles lectures du territoire, quelque peu imposées ou, du moins, soumises par les outils de gouvernance et d'aménagement du territoire, venant tantôt de Genève, tantôt de la centralité française.

Ainsi, l'identité réelle de ce territoire se perd entre des représentations, souvent négatives, du territoire de Valserhône et des considérations et visions politiques et régionales, souvent portées par des objectifs économiques liés au développement du Grand Genève.

Nous nous sommes alors demandé comment retrouver une vision réaliste et tangible de la vie sur ce territoire:

C'est ainsi qu'il nous est apparu important de traiter du territoire non plus comme un simple support de projets ni comme un espace stratégique inscrit dans des logiques macroéconomiques, mais comme un milieu de vie, façonné par des pratiques quotidiennes, des usages ordinaires et des attachements sensibles.

¹ Le territoire bellegardien correspond à l'intercommunalité de Terre Valserhône dans l'Ain dont le chef-lieu est Valserhône anciennement Bellegarde-sur-Valserine.

Face à la difficulté de saisir une identité territoriale fragmentée et souvent instrumentalisée, le changement d'échelle s'est imposé comme une nécessité méthodologique.

Changer de cadre et d'échelle afin de mieux comprendre un territoire habité, c'est ce que propose la géographe Greta Tommasi avec le concept de « l'ici ». Cela rappelle l'expression usuelle « j'habite ici » qu'on utilise pour signifier qu'on connaît l'endroit, qu'on s'y identifie et qu'on le pratique.

Dans son article *Renégocier le lien entre territoire et appartenance*, l'« ici » désigne un habitat qui rassemble à la fois un territoire de vie — espace où l'on réside, travaille, partage des sociabilités — et un territoire identitaire, défini par opposition à d'autres alentours².

L'ici n'est pas un espace unique : les mobilités quotidiennes, les recompositions territoriales et les pratiques individuelles conduisent à repenser les formes et les échelles de l'appartenance habitante. Ce sont précisément des enjeux qui concernent actuellement le territoire bellegardien pris dans la métropolisation du Grand Genève.

En quittant l'échelle institutionnelle et régionale pour se rapprocher de celle du territoire vécu, il devient possible d'appréhender le territoire à travers ce qui le constitue dans sa dimension la plus concrète : les paysages habités. Ces derniers, entendus comme l'ensemble des relations entre les formes physiques du territoire et les manières de l'habiter, offrent une lecture plus fine et plus incarnée de la réalité locale. Ils permettent de révéler des relations, des tensions et des ressources invisibles dans les discours dominants, tout en redonnant une place centrale aux habitant·e·s et à leurs expériences, comme autant de récits complémentaires venant dialoguer avec l'histoire officielle, ou grand récit, du territoire.

Notre démarche s'inscrit dans cette perspective : représenter le territoire à travers son paysage habité par des expériences de terrain ancrées puis rapportées à l'aide de différents outils narratifs. Comprendre le paysage habité implique en effet de changer d'échelle, de multiplier les points de vue et de relever une diversité de récits. Cette démarche nous a permis d'explorer les dimensions du « ici » : comment habite-t-on ce territoire et qu'est-ce qui en fait l'identité.

Notre travail de mémoire explore ainsi des manières de diagnostiquer le territoire qui, bien que singulières, sont essentielles à la compréhension fine d'un territoire en déprise ou en proie à une perte d'identité territoriale.

Pour cela, nous avons imaginé une méthode de diagnostic, éprouvée par nous-mêmes en tant qu'étudiant·e·s, et mobilisant les outils issus de nos cursus et de nos disciplines respectives – science sociale et paysage. L'originalité de ce travail ne tient pas tant dans la nature des outils utilisés que dans leur association et dans le dispositif mis en place pour permettre une immersion réelle dans le territoire.

2 Tommasi, « Renégocier le lien entre territoire et appartenance ».

L'objectif de ce travail vise à croiser les récits – les nôtres, en tant que non-habitant·e·s et ceux des personnes vivant et agissant sur le territoire de Terre Valserhône– afin de dépasser les représentations figées ou négatives, et de faire émerger une compréhension commune des dynamiques paysagères, sociales et culturelles à l'œuvre à Valserhône.

En mobilisant le paysage comme outil de lecture et de dialogue, le dispositif final que nous proposons devient un levier pour renouer avec une vision tangible et sensible du territoire de Valserhône. Ce mémoire expose ainsi la méthode développée, le dispositif et les enseignements qui en découlent.

Notre intérêt pour ce territoire est né d'un travail d'atelier de projet de territoire en master de développement territorial conjoint HES-SO et Université de Genève. Le diagnostic préliminaire a éveillé notre curiosité pour ce pays rural, riche d'une activité agricole ancienne de production laitière qui se lit dans le paysage bocager des terrasses du Rhône, sur les crêtes du Jura et le plateau du Retord, d'une histoire industrielle fascinante liée aux ressources naturelles en place, une situation géologique particulière et un riche tissu d'activité artisanales et associatives qui donne à réfléchir sur les pistes de développement de ce pays. C'est un territoire géographiquement isolé de la plaine urbaine de Genève par le Jura, pourtant intégré à l'entité administrative du Grand Genève.

C'est l'arrière-pays caché du Genevois, relié au Léman par le Rhône.

Après avoir étudié le territoire en atelier de master par le papier, par les documents de planification et les stratégies de développement régionales, nous avons ressenti l'envie d'aborder le territoire de façon immersive et itinérante, en nous confrontant aux expériences habitantes et en aiguisant nos propres expériences du territoire et de son paysage.

A force de rencontres faites avec des habitant·e·s lors de notre premier diagnostic en atelier de projet, nous avons souhaité approfondir et mettre à profit ce réseau autour d'un projet d'arpentage du territoire par le cheval.

Le choix du cheval s'explique par plusieurs raisons : tout d'abord, les personnes rencontrées sur ce territoire étaient toutes ou en partie liées à cet animal : parce qu'elles en possèdent un, en sont les compagnonnes et compagnons, travaillent avec lui, vivent à ses côtés ou partagent avec cette espèce un paysage quotidien. Nous avons relevé autant de pratiques et de relations avec l'animal que de personnes rencontrées.

Aussi, le cheval et la calèche nous ont paru être un angle intéressant pour entrer dans ce territoire rural car il permet d'aborder des sujets – mobilité, agriculture, toponymie, histoire... – et des registres divers – narratifs, sensibles, pragmatiques et pratiques du terrain.

Par ailleurs, la perception d'un paysage par une forme de vie animale autre que l'humain paraît pertinent dans le cadre d'une recherche sur le paysage habité. Le mode d'attention mobilisé par le déplacement avec chevaux est très singulier. Par exemple,

nous nous rendons attentives et attentifs aux sensations procurées par le bruit, la lenteur et le rythme du mouvement qui interfèrent avec nos propres perceptions du paysage ; l'expérience avec le cheval éveille notre empathie à une autre forme de vie ; cette arpentage « inter-espèce » nécessite aussi une attention particulière à des éléments concrets du terrain tels que des détails topologiques, la présence d'eau etc...

Enfin, c'est un moyen pour nous, non-habitant·e·s de Valserhône, de faciliter les rencontres et de mieux réunir des personnes concernées par le cheval et l'attelage, mais aussi des personnes sans rapport avec l'animal ni le projet, dont la curiosité serait attisée par l'animal et l'objet de la calèche.

C'est ainsi que s'est formée l'idée de réaliser le diagnostic partagé par un dispositif itinérant en calèche qui cheminerait à travers le Pays Bellegardien, selon un circuit préparé et tracé.

Ce travail a été conçu comme la mise en récit d'un voyage ou d'une expédition et de sa préparation. Nous envisageons ce mémoire comme la première étape, ou le prototype, de la mise en place d'un dispositif itinérant sur le territoire bellegardien. Plus simplement, il s'agit d'un circuit en calèche, auquel des habitant·e·s – élu·e·s compris·e·s – pourraient participer et d'autres intervenir. Ce circuit se construit autour d'un mode d'arpentage – la calèche, d'un itinéraire, de points d'arrêts et d'interventions – artistiques, culturelles, scientifiques.... Ces expéditions aboutiraient à des représentations sensibles du paysage habité tels que la carte narrative, le carnet de voyage, le récit écrit, oral, théâtral, etc... qui sont selon nous des apports essentiels à la construction d'un diagnostic du paysage habité.

Ce projet de dispositif itinérant est difficile à mettre en place et à réaliser de bout en bout dans le temps imparti par le mémoire car il demande une organisation précise, un engagement auprès d'une équipe définie d'intervenants et de participants, en travail de mise en scène abouti, c'est pourquoi l'enjeu de ce mémoire est de préparer le circuit dans l'optique de le réaliser.

La construction de ce mémoire s'articule donc autour des rencontres, de l'itinéraire choisi, des points d'arrêt, et enfin du récit écrit ou cartographié de notre expérience et du territoire arpenté en nous mettant nous-même en scène dans cette découverte du territoire de Terre Valserhône.

A la manière d'un voyage au long court, on cherche un équipage, pour cela nous partons à la rencontre de personnes habitant le territoire qui pourraient être potentiellement intervenant·e·s ou participant·e·s lors du parcours, ou bien des personnes qui nous partagent leur connaissances de l'attelage et du cheval. Une expédition préalable sur le terrain, comme un « défrichage » du territoire est aussi relatée sous forme de récit. Ce récit et les rencontres sont racontés dans un journal de bord.

On choisit l'itinéraire, on cartographie le territoire, on trace le circuit sur cette carte. On teste une portion de cet itinéraire en calèche et on rapporte cartes narratives, dessins, photos, et récits de notre propre arpentage. Enfin, on prépare la carte-itinéraire qui sera embarquée lors du parcours avec de nouvelles personnes.

Dans un dernier temps, on imagine la « mise en scène » du dispositif avec les participant·e·s habitant·e·s, qui prendrait vie lors des futurs parcours sur l'itinéraire choisi.

Pour des raisons de format, le journal de bord n'est pas reproduit intégralement dans le corps du mémoire. Nous l'avons donc rassemblé avec les cartes imprimées grand format dans un deuxième cahier placé en annexe. Cependant ce cahier n'est pas un supplément, il est le cœur de l'enquête et doit pouvoir se lire seul, comme récit autonome de la permanence et de l'itinérance.

Ainsi, notre travail comprend à la fois l'explication de la méthode – notice – avec une approche académique - cet ensemble constitue le mémoire - Et une deuxième partie accessible à des personnes tierces qui souhaiteraient connaître l'ébauche de portrait du paysage habité de ce territoire - il s'agit du cahier d'enquête.

Les deux se répondent : le premier est une analyse qui éclaire les hypothèses et les enjeux de notre projet et constitue, l'autre est une narration de l'enquête et des paysages habités tels que nous les avons vécus.

Notre travail s'articule donc comme suit :

Le mémoire ou notice

Les chapitres 2 à 4 présentent l'ancrage géographique, institutionnel et théorique comprenant :

- «Quel est le grand récit de ce territoire ?» Nous donnons quelques éléments de contexte géographiques et historiques du territoire, tous deux très liés par la géomorphologie du socle. Nous partageons également quelques constats tirés de nos études précédentes sur le territoire : Quelle est la situation en termes de développement territorial ?
- La présentation de notre problématique « Dans quelle mesure concevoir un dispositif itinérant d'enquête habitante permet-il de faire exister les paysages habités du Grand Genève ? » et la présentation des théories et concepts utiles à notre méthode.

Le chapitre 5 explique le projet et présente le dispositif :

- Cette partie du mémoire sera dédiée au carnet de bord résumé, suivi du travail cartographique, complété d'explications analytiques sur la construction et les buts de chacun de ces objets.

L'annexe ou cahier d'enquête

- Le carnet de bord dans son intégralité
- La carte au 1/5000 du parcours Chanay-Pyrimont et sa légende dessinée
- Une carte dépliant – la strip map – du même parcours

Notre mémoire doit être compris comme le socle d'un projet que nous souhaitons porter au-delà de notre diplôme, car il se construit autour de valeurs et d'outils qui nous tiennent à cœur en tant que futures aménagistes du territoire.

Par ce travail, nous formulons l'hypothèse que faire exister les paysages habités ne consiste pas seulement à conserver la trace d'une collecte de données ou d'un diagnostic partagé, mais implique aussi de nourrir, chez les habitant·e·s, une conscience du lieu construite par l'expérience du paysage arpenté, des moments de convivialité et de solidarité, et par des rencontres in situ mettant en relation des habitant·e·s et/ou des groupes d'habitant·e·s.

2. Contexte et constats : Destination Terre Valserhône

Dans la démarche proposée par ce travail, s'intéresser à un territoire suppose d'abord de reconstituer les récits qui ont été produits sur lui : récits géographiques et historiques, récits de développement, récits administratifs et paysagers. Il est important de savoir dans quels systèmes administratifs Terre Valserhône s'inscrit, quels dispositifs de planification s'y appliquent et comment ceux-ci racontent le territoire, en particulier du point de vue du paysage et du rôle joué par le CAUE³ de l'Ain.

Ce chapitre propose ainsi un détour par les « grands récits » territoriaux produits par l'aménagement du territoire. Trois mouvements y sont distingués : la submersion du Haut-Rhône et l'effacement d'un paysage industriel et fluvial (2.1) ; l'intégration progressive du Pays bellegardien dans le Grand Genève et la recomposition métropolitaine qui l'accompagne (2.2) ; enfin, la fusion communale et le changement de nom, de Pays bellegardien à Terre Valserhône, qui s'inscrivent dans une stratégie d'attractivité (2.3).

Pris ensemble, ces trois mouvements mettent en perspective l'histoire d'un territoire fortement reconfiguré : une partie de son paysage a été engloutie, son économie et ses mobilités se recomposent à l'échelle métropolitaine, son identité se redéfinit à travers de nouveaux toponymes et images. La section 2.4 vient alors inverser la perspective : en partant de ces récits institutionnels « par le haut », il s'agira de justifier la nécessité d'ouvrir l'enquête aux récits et attachements habitants, qui forment l'arrière-plan de la problématique des paysages habités développée au chapitre suivant.

» Haut-Rhône : submersion et effacement

2.1 Haut-Rhône : submersion et effacement

Ce premier mouvement s'organise autour d'une disparition : la mise en eau du barrage de Génissiat recouvre une portion du Haut-Rhône et transforme durablement les paysages associés aux eaux vives, aux passages et aux usages riverains. Cette submersion produit aussi un effet d'identité territoriale : elle efface des repères historiques, matériels et symboliques locaux au profit d'un paysage requalifié par un récit d'intérêt national – énergie, navigation, irrigation. La section procède donc en deux

3 « organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Le Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain est créé à initiative des responsables locaux et présidé par un élu local. » <https://www.ain.fr/caue/>

temps : décrire d'abord le socle géographique qui structure ce paysage, puis revenir à la trajectoire économique et politique qui a porté sa transformation.

2.1.1. Plateaux bellegardiens, nants et Rhône : une structure paysagère fondatrice

Le département de l'Ain se caractérise par une grande diversité de paysages, façonnés par les grands fleuves du Rhône, de la Saône et du Doubs. L'atlas des paysages du CAUE de l'Ain distingue ainsi plusieurs grands pays ruraux, aux identités paysagères marquées : la plaine bocagère de la Bresse irriguée par la Saône et le Doubs, le plateau de la Dombes structuré par ses étangs, ou encore les reliefs du Revermont et des monts du Bugey, en transition vers le massif du Jura.

C'est au sein de cet ensemble jurassien que se situe le territoire du Bassin Bellegardien, renommé Terre Valserhône depuis peu. Bien que majoritairement rural, ce territoire se trouve à l'interface de deux dynamiques métropolitaines majeures. À l'ouest, les vallées et plateaux de l'Ain subissent l'influence de l'agglomération lyonnaise ; à l'est, Terre Valserhône est aujourd'hui pleinement intégrée aux politiques et aux représentations du Grand Genève. Cette double influence place le territoire dans une situation de tension entre paysages encore très peu urbanisés et pressions métropolitaines contemporaines, que les documents de planification et de paysage cherchent à qualifier.

Limité à l'est par le Rhône et le lac Léman, et à l'ouest par les plateaux du Bugey, le territoire de Terre Valserhône s'étire du nord au sud selon une morphologie complexe, allant des crêts du Jura jusqu'aux berges du fleuve. Le massif du Retord, issu du Jura, constitue un élément central de cette organisation : massif karstique, il absorbe l'eau en profondeur, laquelle ressurgit plus bas, au pied du versant oriental, sous forme de sources et de cours d'eau.

Ces résurgences alimentent les nombreux nants qui descendent du Retord vers le Rhône. En creusant progressivement le relief, ils ont structuré le territoire en une succession de plateaux et de terrasses, désignés par les paysagistes du CAUE comme les « balcons bellegardiens ». Ces plateaux, relativement planes et proches des sources d'eau, ont historiquement accueilli les villages, tandis que les replats intermédiaires sont occupés par des prés, des pâturages et ponctuellement par des cultures. Les combes plus encaissées, façonnées par les nants, constituent quant à elles des espaces plus difficiles à habiter et sont restées largement boisées.

Le long du Rhône, le sous-sol karstique engendre des phénomènes géologiques remarquables et des milieux écologiques riches en biodiversité : pertes de rivières – la Valserine aujourd'hui encore, le Rhône autrefois, dolines, chutes d'eau et cascades. L'habitat et les activités humaines se sont majoritairement développés sur les sols alluviaux stables, notamment au niveau des premières terrasses surplombant le fleuve.

La ville de Bellegarde-sur-Valserine s'est implantée à un point stratégique : le confluent du Rhône et de la Valserine, là où le fleuve, butant contre le massif du Jura, oblique

vers le sud. Cette situation explique la présence historique de nombreux moulins à eau, visibles notamment sur la carte de Cassini, et la formation d'un carrefour naturel de voies de circulation en Y. Bellegarde est ainsi devenue une porte d'entrée du territoire, tandis que Châtillon-en-Michaille assurait la liaison vers l'ouest par la cluse de Nantua, et Billiat vers le sud en suivant le Rhône.

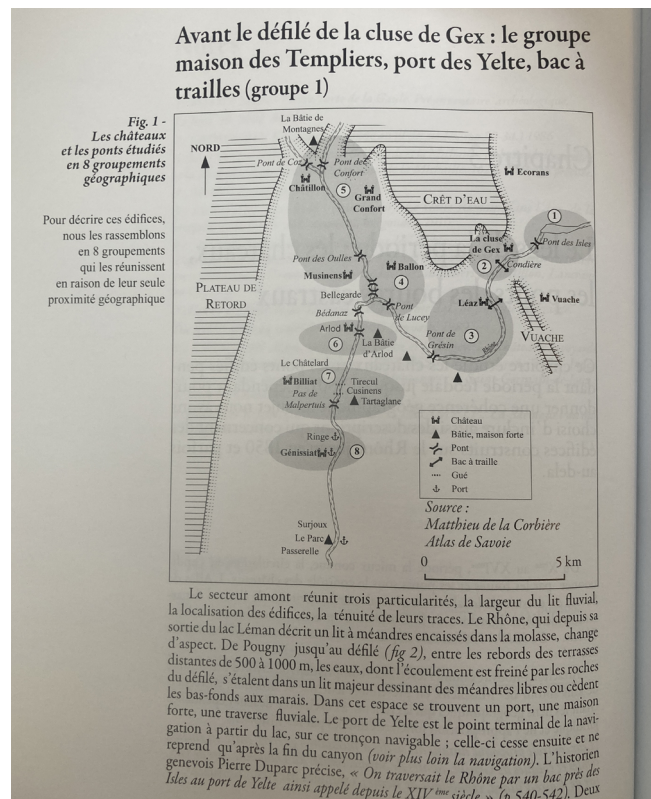
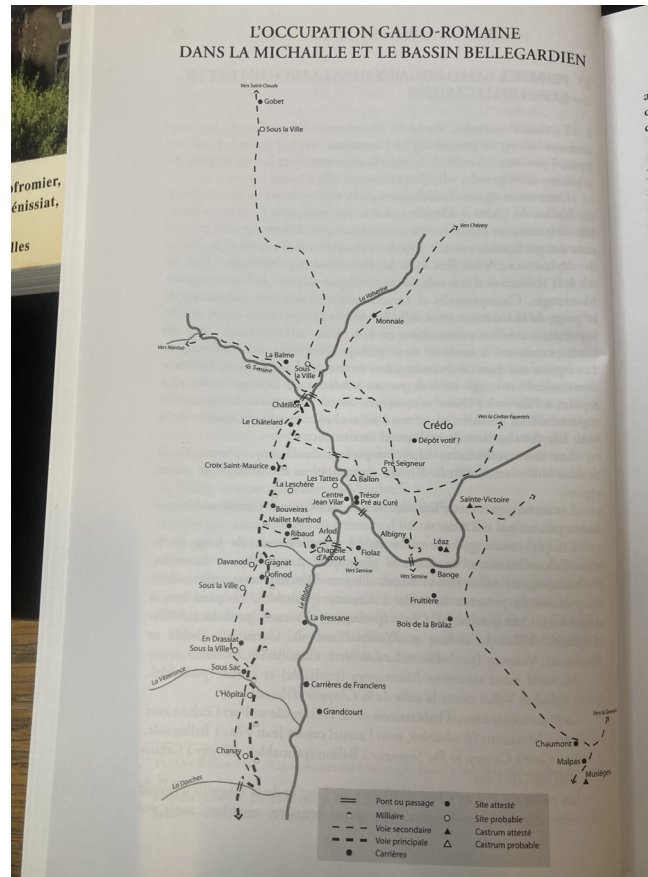
On distingue ainsi plusieurs grands plateaux structurants, Musinens, Ochiaz-Vauvray, Villes, Billiat, et au nord de la Valserine la Terre de Balon, sur lesquels se sont installés bourgs, paroisses et exploitations agricoles. Les crêtes du Retord accueillait quant à elles une agriculture laitière plus diffuse, tandis que les versants boisés et les abords calcaires du fleuve restaient peu urbanisés.

Ainsi, le territoire de Terre Valserhône repose sur un socle paysager fortement structuré par les plateaux, les nants et le Rhône, dont la morphologie conditionne à la fois les implantations humaines, et les circulations. Ce territoire situé à l'interface entre le bassin genevois et la vallée du Rhône, bien qu'accidenté, devient très tôt un espace stratégique grâce au Rhône.

La présence du fleuve, associée à la proximité de la frontière suisse, confère au site de Bellegarde une position singulière de carrefour, de passage et de contrôle. Les routes, les infrastructures ferroviaires puis autoroutières, s'inscrivent puis s'affranchissent de cette géomorphologie et renforcent le rôle du territoire comme point de connexion entre la France et Genève. Dans ce contexte, le Rhône n'est pas seulement un élément paysager : il est à la fois frontière administrative et naturelle, ressource énergétique et source d'histoire, de légendes et d'imaginaires puissant. Bois, minerais et roches fournis par le socle terrestre, voie de transport et source d'énergie offertes par le Rhône, infrastructures qui s'y adossent : c'est de cette combinaison que naît la grande histoire industrielle, économique puis urbaine de Bellegarde-sur-Valserine.

Ce détour par le socle géographique permet de comprendre comment les formes du relief, la présence de l'eau et l'organisation en terrasses ont conditionné les premières implantations humaines, le tracé des routes, l'implantation des moulins puis des usines, et finalement le choix même du site du barrage de Génissiat. Autrement dit, les bouleversements industriels et hydrauliques qui marquent l'histoire de Bellegarde viennent s'inscrire dans une structure paysagère préexistante très précieuse, celle des plateaux, des nants et du fleuve.

Par-delà le Jura, l'Ain est au contact du canton de Genève par le pays de Gex, sur une ligne de frontière frontale, tandis que le territoire de Valserhône se connecte au canton de Genève par un point, la gare, et trois lignes : la voie ferrée, l'autoroute A40, et le Rhône qui le relie au bassin genevois.



Le Bassin bellegardien et l Michaille dans l'Antiquité : étude historique et inventaire archéologique,

Blanc, Pierre, Les Amis de la Michaille, 2007

2.1.2. La « grande histoire » économique liée au Rhône

« Lorsque le Rhône arrive sur le banc de rocher qui passe sous ces argiles, tout-à-coup le rocher manque sous lui, son lit prend la forme d'un entonnoir, le fleuve entier s'engouffre dans cet entonnoir avec une vitesse et un fracas prodigieux ; les eaux se refoulent mutuellement, s'agitent, se soulèvent et se brisent en écume »⁴.

En effet, il existait jusqu'en 1948 au niveau du Pont de Lucey, un lieu où le fleuve disparaissait et réapparaissait ensuite sous forme de résurgences. Cet événement géologique des pertes du Rhône a été décrit par des géographes et a attiré des artistes et écrivain·e·s renommé·e·s⁵. Il a été maintes fois représenté en gravure et en peinture. Le pont de Lucey et les différentes passerelles – en bois puis en pierre – qui l'ont précédé profitaient des pertes du Rhône pour enjamber le fleuve. Selon certaines chroniques, le passage le plus étroit en période d'étiage était de moins de deux mètres. Le Rhône pouvait alors être traversé d'un bond. Il est fort probable que les pertes constituaient le seul point de passage à gué du fleuve sur toute sa longueur et ce depuis la préhistoire.

Depuis, des ponts ont été construits. Différentes passerelles en bois se succèdent au niveau des pertes du Rhône et sont finalement remplacées par le pont en pierre de Lucey qui sera finalement détruit puis submergé en 1949 pour être remplacé par le pont de Savoie reliant Bellegarde à Eloise. Du côté de la Valserine, différents ponts sont construits également : le pont du tram, pont de la Vallée et pont des Pierres pour le passage des lignes de chemin de fer d'intérêt local et le viaduc du chemin de fer en 1858 pour le passage de la nouvelle ligne Lyon-Genève.

Ces mêmes pertes ont fait de la ville une pionnière de l'énergie hydraulique – mécanique puis électrique – et ainsi favorisé son essor artisanal et industriel. De plus, l'effet frontière a grandement participé au développement d'un bassin de vie organisé autour de Bellegarde-sur-Valserine entre la fin du 19^e et la première moitié du 20^e siècle⁶. Officiellement, la ville de Bellegarde-sur-Valserine n'accède à un statut de commune qu'à l'époque de la construction de sa gare en 1858. C'était alors un lieu de contrôle du transit régi par la gendarmerie et les douanes.

Le développement historique de Bellegarde-sur-Valserine doit beaucoup à la frontière mais aussi au Rhône, dont les pertes ont attiré de nombreuses personnes avant qu'elles ne soient submergées par la mise en eau du barrage de Génissiat en 1948.

Depuis l'antiquité et jusqu'à l'industrialisation de Bellegarde, le Rhône constituait une frontière naturelle et un axe de passage ce qui en faisait un lieu de surveillance et de

4 Saussure et Boch, Voyages dans les Alpes.

5 « Un étroit canyon encaissé dans les calcaires urgoniens où, en basses eaux, le Rhône était entièrement soustrait à la vue sur quelques hectomètres de longueur. » dans : Cayla et al., « De l'invisibilité des géomorphosites à la révélation géopatrimoniale ».

6 Tardy, « Le rôle de la frontière dans le développement économique d'une petite ville ».

contrôle – péages, passages commerciaux. La vallée du Rhône servait déjà de voie de circulation terrestre, les routes suivaient ses rives pour relier Lyon à Genève. En amont et en aval des pertes, des tronçons du Rhône pouvaient être utilisés pour le transport de marchandises, on faisait notamment descendre du bois de flottage depuis les forêts jurassiennes et alpines.



Pertes du Rhône, aquarelle de Linck, Bibliothèque publique et universitaire, Genève

L'essor industriel de Bellegarde et le Rhône

Dès la fin du 19^e siècle, une compagnie anglaise voit le potentiel d'exploitation de la « houille blanche⁷ » offert par les pertes du Rhône et crée la *Rhône Hydraulic Society*. La modification de ce paysage géomorphologique unique commence. En 1873, l'usine de Coupy est inaugurée. Située à la confluence du Rhône et de la Valserine, ses turbines sont alimentées par un chenal détournant les eaux du Rhône. La compagnie anglaise s'est notamment inspirée du barrage des chutes du Rhin à Winterthur. L'énergie mécanique de l'eau alimentait plusieurs usines par des câbles de transmission télémechanique : une papeterie et une scierie à Bellegarde et le moulin à phosphate d'Arlod⁸. Ce projet financier et technique s'est accompagné d'une volonté d'organiser rationnellement la cité naissante, avec un projet urbain pour loger la main d'œuvre. Les premiers plans urbains de Bellegarde se dessinent, selon un urbanisme rationnel avec un plan en damier, sur le modèle des cités ouvrières de Mulhouse. A l'époque déjà, la *Rhône Land and Water Power Company* procède à d'importantes acquisitions foncières – quasi tout le centre ville actuel et d'autres communes alentours – afin d'avoir la main sur le développement de la ville et de pouvoir louer ces locaux à d'autres entreprises souhaitant profiter de l'énergie du Rhône et de la Valserine⁹. Dans les faits, au nord de l'axe principal de Bellegarde – rue de la République –, les parcelles sont vendues à la municipalité tandis que la partie au sud de cet axe, jouxtant le fleuve, a conservé une allure de plateforme industrielle dont les traces survivent aujourd'hui encore.

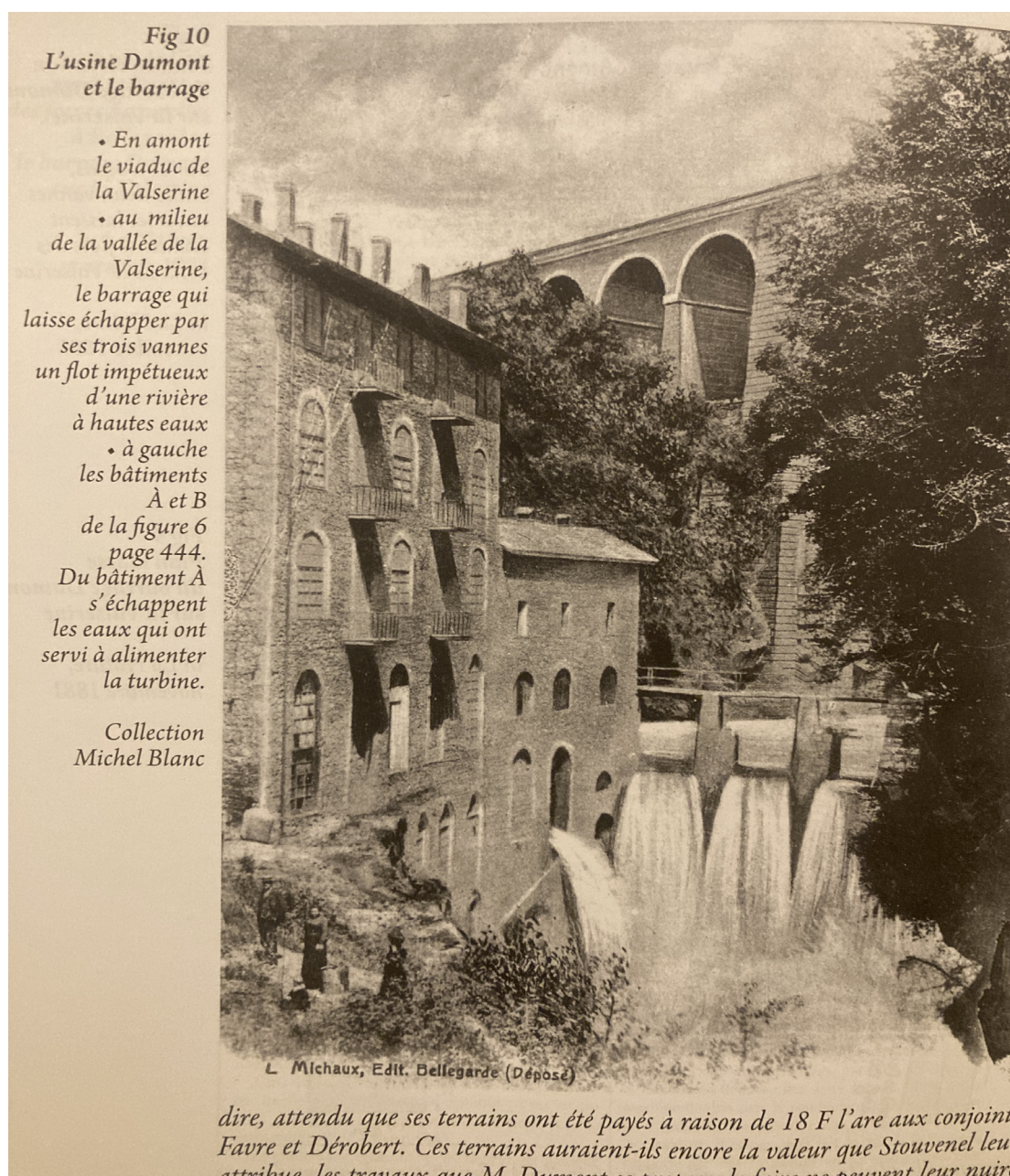
7 L'énergie hydraulique était appelée ainsi par analogie avec la houille à charbon

8 Lafoucrière, « Bellegarde, naissance et mutations d'un site industriel », 85.

9 Tardy, « Le rôle de la frontière dans le développement économique d'une petite ville », 35.

En 1899, l'exploitation de l'usine de Coupy passe aux mains de la Société Française des Forces Hydrauliques du Rhône aux capitaux français, anglais et suisses.

Parallèlement, le valaisan Louis Dumont obtient une concession sur les berges de la Valserine et fait construire l'usine de production hydroélectrique de Chateau en 1884. Bellegarde est alors alimentée en courant continu et bénéficie de l'un des premiers réseaux d'éclairage public électrique de France¹⁰.



Usine dumont, collection michel blanc

¹⁰ Usine dumont, collection michel blanc

L'usine de Coupy continue malgré cela d'utiliser l'énergie hydromécanique pendant une quinzaine d'année. L'érosion progressive de la roche en amont des pertes ne permettant plus une alimentation suffisante des chenaux, la compagnie entame la transformation et l'électrification de ses installations en 1897. Non sans difficulté, un barrage est construit en amont des pertes du Rhône entre 1902 et 1911¹¹.

Ainsi, la proximité de la Suisse, les avantages fiscaux liés à la zone franche et l'énergie hydraulique ont attiré à Bellegarde une myriade de petites usines dans des domaines industriels très variés, faisant de la ville un lieu vivant et prospère.

Jusqu'à l'arrivée du train et des usines, Bellegarde était encore un village avec une centaine d'habitant·e·s. Elle devient alors une ville industrielle connectée à Genève, Lyon, Paris et le midi mais aussi localement à Bourg en Bresse, Evian, Divonne ; c'est un nœud ferroviaire autour duquel la population ne cesse de s'agrandir.

Les paysages à cette époque sont un mélange de paysages d'eaux vives magnifiques et de constructions industrielles impressionnantes, des pertes d'eaux qui sombrent dans le sol avec fracas, des ponts fragiles, sur lesquels d'autres ponts plus solides prennent place, des usines à flanc de falaise suspendues au-dessus de la rivière bouillonnante, des usines construites sur une île séparant le cours d'eau en deux bras. Les innovations industrielles étant rapides à cette époque, des vestiges d'usines apparaissent alors que d'autres constructions prennent la place.

Submersion du Haut-Rhône au nom de la navigation, de l'énergie et de l'irrigation

Outre les pertes du Rhône, les gorges du canyon du Rhône étaient à voir entre Arlod et Génissiat. C'était d'impressionnantes falaises de grès creusées par le Rhône qui atteignaient 100m à l'endroit le plus profond. Il y en avait d'autres ; le détroit de la Glière, autre belle résurgence du Rhône « d'une sauvagerie écrasante » ou encore le Creux du Paradis où les eaux du Rhône devenaient calmes, un petit port y fut construit.

Entre 1897 et 1911, le géographe et avocat Edouard-Alfred Martel arpente cette portion du fleuve allant de Bellegarde à Génissiat. Il en rend compte de manière très détaillée dans son ouvrage *La France ignorée*. Dans cet ouvrage, il identifie douze sites d'intérêt paysagers dont :

« Il ne subsisterait rien si on exécutait le projet de [barrage à] Génissiat. Tandis que bien peu de dépense serait nécessaire pour en livrer commodément l'accès à tous promeneurs. Anéantir ces tableaux merveilleux serait un abominable forfait »¹².

11 Lafoucrière, « Bellegarde, naissance et mutations d'un site industriel », 88.

12 Martel, *La France ignorée*, sud-est de la France, 245.

Il plaide ardemment pour l'abandon du projet au profit d'autres systèmes de « dérivations quelconques » qui ne nuiraient pas aux sites géomorphologiques du Rhône. Pour cela, il faudrait cependant renoncer à « l'utopie » de rendre le fleuve navigable du lac à la mer¹³.

En effet, la loi d'aménagement du Rhône du 27 mai 1921 officialise un vieux rêve : aménager le Rhône afin de le rendre entièrement navigable, de pouvoir en exploiter l'énergie hydraulique et enfin de subvenir aux besoins d'irrigation agricole de Genève à la mer. Le projet de barrage à Génissiat est approuvé et la compagnie nationale du Rhône, créée 12 ans plus tard, en reçoit la concession. L'essentiel de l'électricité produite devra être acheminée à Paris par de grandes lignes au détriment de l'approvisionnement de proximité à Bellegarde.

En 1937, les travaux du barrage de Génissiat commencent. Le chantier était desservi par la gare d'Injoux qui permettait les livraisons. Détourner les eaux du fleuve, libérer son lit, le déblayer pour atteindre le soc rocheux et préparer des appuis latéraux. Deux énormes galeries sur chaque berge furent creusées pour isoler les travaux de l'eau. La construction s'achève en 1947, ralentie par la guerre. En amont, du jour au lendemain, l'eau est montée d'une soixantaine de mètre. La montée en haut se fit le 20 janvier de l'année suivante, recouvrant les pertes du Rhône et la confluence. Les usines hydroélectriques sur la Valserine n'ont plus d'utilités et s'arrêtent de fonctionner et l'usine de Coupy est démontée.

« On devrait désormais s'habituer à cette espèce de calme plat qui n'allait pas du tout avec le tempérament des gens d'ici... De Génissiat aux confins de la Suisse, rien ne serait jamais comme avant. Bellegarde avait en ce jour du 20 janvier 1948 perdu son âme. » écrit l'auteur Maurice Brocard¹⁴.

Dès 1949, l'usine de Génissiat couvrait un mois de la production électrique française. Aujourd'hui, sa production annuelle couvre 11% de la production hydroélectrique de la CNR.

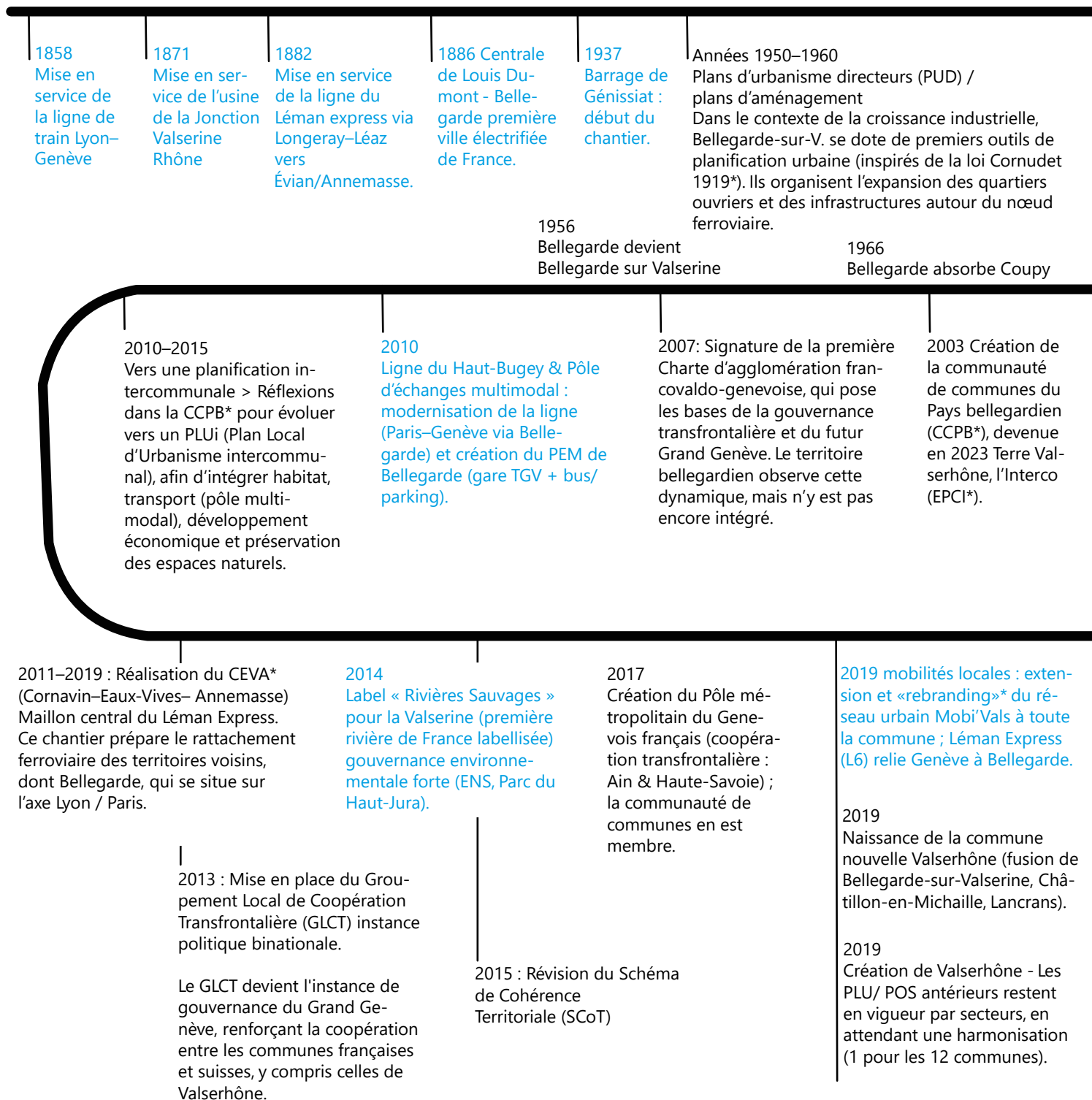
La frontière et le Rhône abandonnent Bellegarde

Après la guerre, le sens du mouvement migratoire s'est inversé. Les entreprises et investissements quittent peu à peu le territoire. Avec la mondialisation croissante, la proximité avec la Suisse perd de son attrait, celle avec le Rhône aussi. Le boom démographique d'après guerre et la diminution des emplois du secteur tertiaire porte les travailleur·euse·s à profiter des nombreux emplois disponibles en Suisse. Le trafic incessant des voitures aux heures de pointe montre le début de la dépendance avec les localités voisines : la Haute Savoie, le pays de Gex et la Suisse. Le nombre de frontalier·ère·s résidant en France et travaillant en Suisse n'a cessé d'augmenter depuis 1960.

13 Martel, *La France ignorée*, sud-est de la France, 253.

14 Saint-Pierre, *Les gorges perdues du Haut-Rhône*, 279.

Chronologie de la gouvernance et des grands projets qui ont façonné le territoire

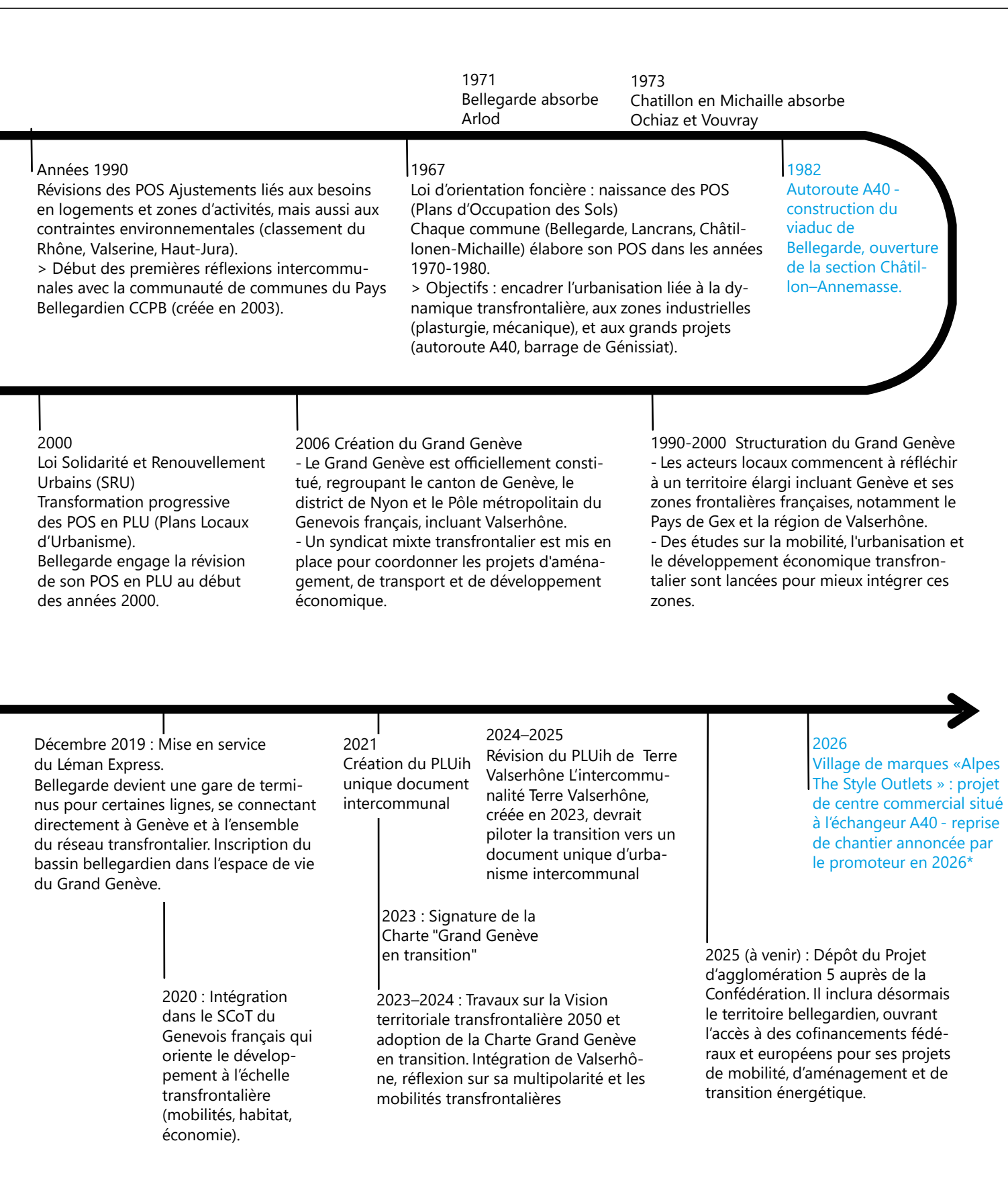


*CCPB : Communauté de Commune du Pays Bellegardien Billiat, Champfromier, Chanay, Confort, Giron, Injoux-Génissiat, Lancrans, Montanges, Plagne, Saint-Germain-de-Joux, Surjoux-L'hôpital, et Valserhône

*EPCI : établissements publics de coopération intercommunale (Communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles).

*CEVA : acronyme de « Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse », désigne la transformation et l'extension d'une liaison ferroviaire dans le canton de Genève et la Haute-Savoie.

*Loi cornudet : Première loi instituant la planification urbaine en France.
plan à travers le Plan d'Aménagement d'Embellissement et d'Extension qui intègre des servitudes hygiénistes, archéologiques, esthétiques.



*Arrêt du chantier du village des marques : « En cause, une évolution du projet initial : « Nous avons réalisé, explique Eduardo Ceballos, que les attentes commerciales et environnementales de la clientèle avaient changé, de même que les habitudes d'achat. Aussi avons-nous repris notre copie en la verdissant, en la rendant plus performante en termes de développement durable. D'où les délais liés, notamment, à l'instruction des modifications. » » propos de E. Ceballos, directeur général du groupe espagnol Neinver, interview paru dans Le Pays Gessien du 15 Octobre 2025.

*«Rebranding» : initiative marketing dans laquelle l'identité d'une marque (c'est-à-dire son «aspect et sa convivialité») est modifiée.

A cette époque, la route pour relier le bassin genevois traversait le centre de Bellegarde puis passait à Fort l'écluse. Le trafic était intense dans le centre. Avec l'arrivée de l'autoroute en 1982, le trafic s'est apaisé et a permis l'aménagement piétonnisé de la ville.

Aujourd'hui la ville de Bellegarde a une image contrastée : quelques bâtiments industriels désaffectés témoignent de la mutation du monde industriel, mais l'architecture publique des années 1930 reflète la foi en un progrès social et une modernité urbaine. Foi que le taux d'habitations inoccupées et vouées à la spéculation viennent mettre à mal.

Bellegarde se résume pour beaucoup à un nom de gare : le domaine d'exploitation ferroviaire couvre presque un quart de la ville centre.

Valserhône est une « ville-porte », une cité anciennement industrielle, au milieu d'une campagne agricole préservée, ou l'activité principale est l'élevage laitier.

2.2 Grand Genève : intégration et recomposition métropolitaine

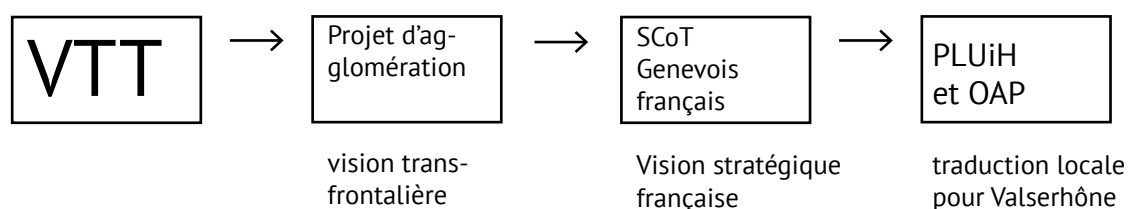
Après le temps du fleuve et des usines, un deuxième récit vient reconfigurer le territoire bellegardien : celui de la métropole transfrontalière. À partir des années 2000, le Pays bellegardien quitte progressivement le registre de la « petite ville industrielle de montagne » pour entrer dans celui d'une périphérie du Grand Genève. Le Pays bellegardien rejoint le périmètre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, puis du Pôle métropolitain du Genevois français. L'intercommunalité entre dans le champ du « Grand Genève » : le territoire n'est plus seulement décrit pour lui-même, mais aussi comme une pièce d'un ensemble métropolitain à organiser. Cette intégration passe par une série de dispositifs de planification – projets d'agglomération, Vision territoriale transfrontalière, Schéma de cohérence Territoriale (SCoT), Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUiH), Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) – qui redéfinissent la place de Valserhône dans la région : nœud ferroviaire, ville-porte, réservoir de logements et de paysages « à protéger ».

2.2.1 La Vision territoriale transfrontalière : un grand récit écologique et métropolitain

En janvier 2023, la « Charte Grand Genève en transition » a été officiellement signée par les huit partenaires du Grand Genève, s'accordant ainsi sur des enjeux de transition écologique pour l'agglomération transfrontalière. À travers dix objectifs environnementaux et sociaux, la charte fixe des orientations stratégiques et un cadre d'action commun pour répondre à l'urgence climatique et préserver les ressources vitales partagées. L'atteinte de ces objectifs suppose une coordination renforcée des politiques publiques de part et d'autre de la frontière.

L'élaboration de la Vision territoriale transfrontalière (VTT) est l'une des réponses à ces objectifs. Cette vision partagée du territoire crée un cadre commun en matière d'aménagement et doit orienter les documents locaux d'urbanisme à l'horizon 2050. Elle fonctionne comme un « récit-cadre » qui articule les grandes intentions environnementales, paysagères et métropolitaines à l'échelle du Grand Genève.

Le Projet d'Agglomération en découlant a servi de référence pour l'élargissement des différents SCoT du Genevois français, afin que les documents français soient compatibles avec cette vision transfrontalière. Il a également justifié la création du Pôle métropolitain du Genevois français (2017), instance de gouvernance qui fédère toutes les intercommunalités concernées côté français. À Valserhône, cela se traduit notamment par la mise en cohérence des OAP et du PLUiH avec les objectifs de densification urbaine maîtrisée et de protection paysagère.



La VTT constitue un cadre stratégique ambitieux visant à inscrire le Grand Genève dans une transition écologique et un développement multipolaire à l'horizon 2050. Elle définit des axes généraux – « primauté du socle du vivant » et « agglomération multipolaire rééquilibrée » – qui traduisent une volonté affichée de durabilité et d'équité territoriale. Les cartes proposées illustrent des principes – préservation, reconnexion, régénération, etc. – à une échelle très large, à travers des schémas et blocs-diagramme. Les « territoires d'illustration » n'ont pas de valeur prescriptive : ils montrent des situations-types, sans dire précisément où, ni comment les orientations devront être mises en œuvre.

Ces cartes restent ainsi trop schématiques pour servir de base opérationnelle. Elles relèvent davantage du registre pédagogique et de la communication stratégique que de l'outil de planification précis. En cherchant à proposer une vision unifiée, la VTT tend à lisser les spécificités locales – zones rurale/centres urbains, territoires de montagne/

vallées industrielles –, ce qui peut nuire à la reconnaissance de la diversité des situations. Terre Valserhône y apparaît davantage comme composante d'un ensemble métropolitain – ville-porte, réserve de paysages et de continuités écologiques – que comme territoire doté d'une histoire industrielle et d'enjeux propres.

Cette absence de précision comporte un risque : celui de lectures très différentes selon les acteurs et les secteurs, voire d'incohérences au moment de la traduction dans les SCoT, plans directeurs cantonaux, PLUiH. La VTT est pensée comme un cadre de référence qui nourrira les prochains Projets d'Agglomération – le 5e à partir de 2025. Cela lui donne une utilité stratégique, mais aussi une fragilité : sa valeur dépendra largement de la capacité des projets ultérieurs à traduire les orientations en mesures concrètes, financées et partagées. Or la VTT repose sur une gouvernance transfrontalière complexe – cantons, départements, intercommunalités, État français, Confédération suisse –, qui peut ralentir la mise en œuvre et accentuer le décalage entre discours stratégique et actions locales.

Les orientations de la VTT mettent cependant clairement l'accent sur des actions paysagères fortes, notamment dans l'axe I « Primauté du socle vivant » :

Préservation : maintien du réseau hydrographique, de l'infrastructure écologique et des connexions biologiques ; sols désimperméabilisés, sols naturels préservés ; espaces tampons le long des cours d'eau ; « connexions biologiques entre les sites de valeur naturels, semi-naturels, agricoles, forestiers et urbains afin de réduire la fragmentation de ces espaces » ; « mise en valeur des échappées paysagères ».

Reconnexion : traversée ou franchissement des grandes infrastructures et des tissus urbains par un réseau socio-écologique ; « garantir la perméabilité du paysage pour les espèces animales » ; « fragmentations territoriales atténuées par des connexions et corridors biologiques » ; « maillage plus fin de connexions biologiques » ; réaménagement des franges entre zones urbanisées et espaces ouverts agricoles ; restauration et protection des « pénétrantes de verdure existantes » ; constitution « d'un réseau socio-écologique structurant de proximité [...] à la campagne et en ville » reliant des lieux de valeur naturelle, paysagère, patrimoniale et culturelle.

Revitalisation : transformation des espaces bâtis, agricoles et forestiers ainsi que du réseau hydrographique ; infiltration de l'eau pluviale dans des sols désimperméabilisés et renaturés ; remise à ciel ouvert de certains cours d'eau ; objectif de taux de canopée de 30 % minimum dans les projets de nature en ville ; consolidation de la capacité de rétention hydrique et antiérosive des sols ; développement de l'agroforesterie ; attention au soin apporté aux lisières et à la diversité d'essences dans les filières forestières.

On remarque que ces mesures engagent une considération explicite de la « qualité vivante » du paysage, à la fois comme levier de projet – ce qui doit structurer les choix d'aménagement – et comme objectif de résultat à atteindre d'ici 2050. C'est précisément ce double statut – le paysage comme ressource à valoriser et comme milieu à ménager – qui intéresse notre enquête située à Terre Valserhône.

2.2.2 Zoom sur le SCoT : transfert de compétence pour le Grand Genève

Côté français, la Vision territoriale transfrontalière et le Projet d'agglomération se traduisent, pour le Pays bellegardien, dans un empilement d'outils plus concrets. Le premier d'entre eux est le Schéma de cohérence territoriale du Pays bellegardien, approuvé le 17 décembre 2020. Il fixe à l'échelle intercommunale les grandes orientations d'aménagement : maîtrise de l'étalement urbain, organisation de l'offre de logements, préservation des espaces agricoles et naturels, prise en compte des paysages et des continuités écologiques, en compatibilité avec les enjeux du Grand Genève et du Genevois français.

En 2024, une nouvelle étape est franchie : la compétence d'élaboration et de mise en œuvre du SCoT est transférée au Pôle métropolitain du Genevois français, qui regroupe notamment Terre Valserhône l'Interco, Pays de Gex agglo, Annemasse agglo et la communauté de communes du Genevois. Ce transfert consacre l'inscription de Terre Valserhône dans un cadre de planification métropolitaine commun : le SCoT du genevois français qui devrait être approuvé en 2029¹⁵.

À une échelle plus opérationnelle, le Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUiH) du Pays bellegardien, approuvé en décembre 2021, décline ces orientations à l'échelle des douze communes de Terre Valserhône. Élaboré de manière itérative avec la révision du SCoT, ce « couple » SCoT-PLUiH est présenté par les collectivités comme une façon de répondre aux nouveaux objectifs environnementaux, économiques et sociaux fixés par la législation française mais aussi d'articuler davantage le projet local à la politique du Grand Genève. Concrètement, il s'agit d'adosser une stratégie de développement et d'aménagement à vingt ans (horizon 2040) à un outil opérationnel d'une douzaine d'années, en cherchant à concilier développement urbain maîtrisé et protection des qualités paysagères : densification des centralités existantes, limitation de la consommation d'espaces naturels et agricoles, préservation d'« espaces de respiration » verts, prise en compte des continuités écologiques dans les projets.

Les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) constituent un maillon important de cette traduction locale. Dans le droit français de l'urbanisme, les OAP sont des pièces du PLU/PLUi qui précisent, à l'échelle de secteurs ou de thèmes, les intentions de la collectivité en matière d'organisation spatiale, de formes urbaines, d'espaces publics et de paysage. Elles relèvent d'un « urbanisme de projet » : elles n'imposent pas des règles au sens strict du règlement, mais encadrent les projets dans un rapport de compatibilité avec des objectifs d'ensemble – qualité des espaces publics, intégration dans le site, continuités écologiques, etc.

Dans le PLUiH du Pays bellegardien, on trouve d'une part une OAP thématique « Trame verte et bleue » qui cartographie les continuités écologiques à préserver ou

15 <https://www.genevoisfrancais.org/projets/SCoT/>

renforcer – vallées de la Valserine et du Rhône, versants boisés, plaines agricoles –, et d'autre part des OAP dites « sectorielles » qui concernent des morceaux précis de territoires urbains ou villageois. Certaines zones y sont identifiées comme ayant un fort intérêt paysager : zones agricoles à forte valeur paysagère, zones naturelles liées aux versants boisés et à la Valserine, secteurs de protection de l'arc alpin et rhodanien, secteurs de protection de vues où il s'agit de conserver des perspectives remarquables vers les vallées, les reliefs – Crêt d'Eau, Haut-Jura –, le barrage de Génissiat, les viaducs, ou encore les ouvertures agricoles qui structurent le cadre de vie.

Enfin, une série d'OAP sectorielles situées dans la partie sud du territoire – à Villes, Billiat, Injoux-Génissiat, Surjoux-Lhôpital et Chanay – viennent organiser très concrètement la densification ou la recomposition de cœurs de village : renforcer des centralités, optimiser des cœurs d'îlot ou encore articuler les extensions à proximité des équipements. Chaque fiche associe un schéma d'intentions – formes bâties, espaces publics, végétalisation, gestion environnementale – à un grand plan de zonage communal.

À travers cet ensemble SCoT-PLUiH-OAP, le Pays bellegardien est ainsi requalifié dans le langage de la métropolisation : en termes de centralités à densifier, de corridors écologiques à maintenir, de cônes de vues à préserver. Le territoire est sommé à la fois d'accueillir une part de la croissance démographique et des logements du Grand Genève, et de rester la « terre » rurale et paysagère qui donne sens à son nouveau nom. C'est dans cette tension que se joue une partie de la recomposition identitaire évoquée dans ce chapitre.

2.2.3 Les possibles conséquences de l'intégration du Pays Bellegardien dans le Grand Genève

En construisant un projet d'agglomération polycentrique, attractif et compétitif au niveau international, le Grand Genève s'inscrit dans une dynamique de métropolisation. Ce processus, étudié à partir des années 1980, décrit la reconfiguration des grandes villes en un système géographique, politique, économique et social visant à renforcer, à l'échelle internationale, son attractivité et sa compétitivité dans un contexte mondialisé¹⁶. Globalement, le phénomène renforce la position des grandes villes mais induit une série de conséquences négatives pour la population au niveau local – inégalités spatiales notamment.

Ce processus est reconnu par l'agglomération franco-valdo-genevoise qui a élaboré en novembre 2024, un document visant à en prévenir les impacts négatifs. *La Feuille de route politique sur la métropolisation* complète la charte du Grand Genève en transition¹⁷. Elle explicite le caractère ambivalent de la métropolisation – opportunités et risques – et propose une série de leviers pour tenter d'en limiter les effets les plus problématiques.

16 Delaugerre et al., « De la métropole définie à la métropole ressentie », 63.

17 https://www.grand-geneve.org/wp-content/uploads/GRAND_GENEVE-Feuille-de-route-Metropolisation.pdf

À partir de cette feuille de route, de la littérature sur la métropolisation et des éléments recueillis lors de notre enquête, plusieurs risques peuvent toutefois être formulés, à titre d'hypothèses, pour le Pays bellegardien :

Une perte de souveraineté locale

En étant intégré dans un espace transfrontalier comme le Grand Genève, le territoire bellegardien peut voir ses décisions locales influencées, voire cadrées, par des instances suprarégionales, y compris étrangères – Suisse. La coopération peut alors être perçue comme partiellement imposée ou orientée par les besoins du bassin genevois, nourrissant un sentiment de déséquilibre décisionnel entre Genève – centre urbain puissant – et Bellegarde / Valserhône – périphérie rurale ou semi-urbaine.

Une dilution des identités locales

L'identité bellegardienne, liée à une histoire industrielle, montagnarde et rurale, se trouve intégrée dans un ensemble plus vaste, tourné vers Genève. Il existe un risque d'uniformisation des pratiques et des références culturelles – y compris dans la toponymie –, de réduction des événements locaux spécifiques au profit de projets transfrontaliers plus visibles, et de moindre valorisation du patrimoine bellegardien dans les politiques régionales.

Un territoire de plus en plus dépendant économiquement de Genève

La structuration de l'espace autour du bassin d'emploi genevois accentue la dépendance économique : les activités et les trajectoires professionnelles se tournent davantage vers la Suisse, avec à la clé une hausse du coût de la vie – immobilier, commerces – et un risque de spécialisation de Valserhône en « ville-dortoir » pour travailleurs et travailleuses frontalier·ère·s. Cette évolution pourrait fragiliser le tissu économique local – petites entreprises, commerces de proximité – au profit d'une logique économique principalement transfrontalière.

Une structure technocratique déconnectée de la réalité culturelle du territoire

Le Grand Genève peut être perçu comme une structure essentiellement technocratique, orientée vers des préoccupations fonctionnelles – mobilité, logement, infrastructures, compétitivité –, avec peu de prise sur le vécu ordinaire des habitant·e·s. Le sentiment d'appartenance à cette entité politique reste faible, en comparaison de l'attachement aux communes ou aux pays d'origine. Malgré les dispositifs de concertation et les efforts affichés dans la feuille de route, le risque est que le projet métropolitain reste l'affaire d'institutions, de technicien·ne·s et d' élu·e·s, plus que d'habitant·e·s.

Dilution des frontières et des spécificités locales

L'intégration dans un ensemble transfrontalier comme le Grand Genève tend à rendre plus floues les anciennes frontières symboliques et administratives. Cela peut entraîner une concurrence entre identités locales, une forme d'uniformisation des marqueurs

culturels et une spécialisation fonctionnelle des territoires. Le Pays Bellegardien s'est historiquement construit autour d'une identité culturelle forte, liée à son histoire industrielle, à son espace rural de montagne. Cette spécificité pourrait être mise en danger par l'intégration dans une entité plus vaste où les marqueurs identitaires locaux sont moins visibles ou moins centraux en raison de la réduction du territoire à une fonction utilitaire – résidentielle, économique, touristique.

Malgré les efforts pour créer une identité culturelle transfrontalière, les initiatives du Grand Genève peinent encore à dépasser les logiques institutionnelles et à susciter un véritable sentiment d'appartenance chez les habitant·e·s. La construction d'une identité nouvelle se fait souvent au détriment des identités locales préexistantes, qui peuvent alors s'effacer ou se marginaliser.

Dans ce contexte de métropolisation et de recomposition des rapports centre-périphérie, les collectivités bellegardiennes cherchent aussi à se repositionner symboliquement. C'est dans ce cadre que s'inscrit la fusion communale et le changement de nom, de Pays Bellegardien à Terre Valserhône, qui font l'objet de la section suivante.

2.3 Terre Valserhône : un territoire qui doit se vendre

Le 22 octobre 2018¹⁸, les communes de Bellegarde-sur-Valserine, Lancrans et Châtillon-en-Michaille fusionnent pour devenir la commune nouvelle Valserhône, combinaison du nom des deux cours d'eau qui la traversent : Valserine et Rhône. Parallèlement la communauté de communes – établissement public de coopération intercommunale (EPCI) – les intégrant change de nom deux fois en une vingtaine d'année : de Bassin Bellegardien à Pays Bellegardien et Terre Valserhône.

Depuis la Révolution française, les municipalités ont constamment évolué, souvent encouragées à se regrouper pour optimiser leur organisation. L'intercommunalité, présente sous diverses formes juridiques depuis plus d'un siècle, s'est stabilisée entre 1992 et 2010 avec la création de structures comme les communautés de communes, les agglomérations et les métropoles, facilitant ainsi la coopération et la répartition des compétences¹⁹. Jusqu'en 2015, la coopération intercommunale servait de solution graduelle pour contourner les inconvénients du morcellement territorial hérité de la Révolution, la fusion des communes restant marginale, notamment après l'échec de la loi Marcellin de 1971²⁰. Les lois de 2010 et 2015 ont marqué un tournant en favorisant les *communes nouvelles*, laissant l'initiative aux municipalités elles-mêmes d'initier la fusion. Ces lois offraient des incitations économiques significatives et la possibilité de préserver l'identité des communes fusionnées grâce au statut de *commune déléguée*,

18 <https://www.insee.fr/fr/information/2549968>

19 Dietsch et Meyer, « Les fondamentaux sur l'intercommunalité, une approche juridique ».

20 Frinault, « Les communes nouvelles », 279.

comme dans le cas de Valserhône. Ces nouvelles entités cherchent à s'adapter aux mutations institutionnelles et économiques tout en conciliant cohésion locale, attractivité externe et préservation identitaire. Le choix du toponyme devient alors un enjeu stratégique, reflétant les aspirations administratives, patrimoniales et territoriales.

Le toponyme d'une commune, bien qu'anodin en apparence, revêt une dimension identitaire forte, souvent mise à mal lors des fusions comme le montrent plusieurs chercheuses et chercheurs. Pour les municipalités concernées, il s'agit d'opérer un compromis entre des héritages locaux et la construction d'un territoire commun. Cela suppose de surmonter la domination symbolique et parfois économique de la ville-centre, perçue comme une force centrifuge menaçant l'identité des communes périphériques²¹. Ce phénomène, largement observé dans la néotoponymie issue des recompositions territoriales, traduit des logiques géopolitiques locales où se croisent consensus et rapport de force²².

L'identité des territoires se matérialise souvent dans le nom à travers des éléments paysagers ou géographiques, tels que les rivières, montagnes ou plaines partagées. Ces choix permettent d'unifier les communes sans privilégier une entité historique sur les autres, tout en offrant un point de repère à l'échelle régionale²³. Toutefois, cet ancrage dans la géographie masque parfois une uniformisation des toponymes, au détriment d'un véritable ancrage identitaire ou d'une profondeur historique.

La capacité des administré·e·s à s'approprier ces nouveaux toponymes dépend en grande partie de leur adéquation aux réalités territoriales et de leur force symbolique. En effet, un nom qui fait sens peut devenir un vecteur de cohésion, mais un choix perçu comme artificiel ou dicté par des logiques de marketing territorial risque d'accentuer les fractures internes²⁴.

Dans cette optique, le rôle de l'État est ambigu : tout en encadrant les choix par des normes strictes désavouant explicitement les noms purement motivés par des considérations de marketing territorial²⁵, il laisse aux collectivités locales la responsabilité d'un processus délicat. Cette double exigence – fédérer à l'interne tout en valorisant le territoire à l'externe – traduit les défis contemporains du marketing territorial, où la dénomination devient un outil de communication et de positionnement stratégique.

Ainsi, le cas de Valserhône offre une perspective particulièrement intéressante pour analyser comment les logiques d'unification, de marketing et d'identité se croisent à l'heure où ce territoire tente d'écrire une nouvelle page de son histoire. Qui sont les

21 Giraut, « Pour une théorie de la nomination des communes nouvelles françaises ».

22 Bideau et Giraut, « Faire territoire ».

23 Lehmann et al., *Paysages et habitats de l'arc alpin Entre valeur ajoutée et valeur appréciée*.

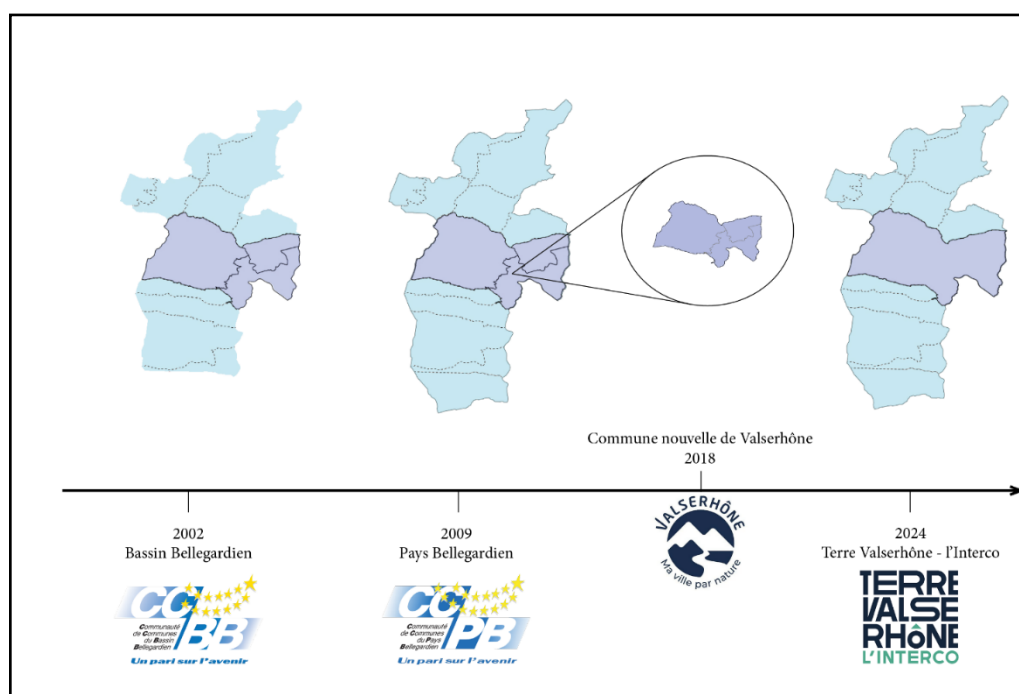
24 Lejeune et Tamine, « La toponymie en action... Quelques réflexions à partir des dénominations de « communes nouvelles » ».

25 AMF Association des maires de France et des présidents d'Intercommunalités, « Nom des communes nouvelles ».

acteur·ice·s participant à cette écriture, avec quelles technologies et quels contextes-types sont représentés ici²⁶ ?

Pour répondre à ces interrogations, différentes sources ont été mobilisées ici : actes et rapports des collectivités territoriales, coupures de presse mais surtout divers entretiens auprès du président de l'intercommunalité (Patrick Perréard), du maire de la commune nouvelle Valserhône (Régis Petit) et du responsable du programme local de valorisation « Petites Villes de demain » (Matthieu Lasvènes)²⁷.

2.3.1 La fusion, premier pas vers une nouvelle identité territoriale



Evolution graphique et toponymie du territoire valserhônais

Les changements toponymiques dans la communauté de communes interviennent à deux échelles différentes : l'intercommunalité et les communes.

26 Technologie et contexte-type font partie d'une typologie d'analyse inspirée des écrits de Foucault et formulée dans : Giraut, « Au-delà du toponyme, la dimension politique de la territorialisation par la nomination ».

27 Patrick Perréard, « 241128_Entr_TerreVals_Perreard », 28 novembre 2024; Régis Petit, « 241202_entr_Vals_Petit_Topo », 2 décembre 2024; Matthieu Lasvènes, « 241119_ML_Topo_1 », 2024; Matthieu Lasvènes, « 241121_Entr_TerreVals_Lasvenes », 21 novembre 2024.

L'intercommunalité est d'abord nommée « Bassin Bellegardien » en 2002 puis « Pays Bellegardien » en 2009 pour finalement s'adapter au néotoponyme de la commune nouvelle de Valserhône 2024. Entre bassin et pays, le passage s'explique, selon le président de l'intercommunalité, par l'inclusion de la commune de Chanay dans l'EPCI. Ne faisant pas partie du bassin de vie identifié autour de Bellegarde-sur-Valserine, pays semblait plus adapté.

En revanche, l'arrivée des nouvelles communes en France voit apparaître un fort courant de marchandisation des territoires que la communauté de communes va suivre de manière très engagée. Le néotoponyme « Terre Valserhône, l'interco » est intéressant pour les trois dimensions représentées par chacun des mots. Comme nous allons le voir, le changement de nom de l'intercommunalité est accompagné d'une ingénierie de projet suivant plusieurs objectifs : forger une identité territoriale spécifique au sein du processus de métropolisation du Grand Genève – « *Terre* » ; développer l'attractivité du territoire à partir de la commune nouvelle de *Valserhône* ; rationaliser et fédérer les services et les administrations du territoire autour d'une vision commune – « *l'interco* ».

Pour mieux comprendre cette stratégie, il convient de s'intéresser avant au processus de fusion des communes de Châtillon-en-Michaille, Lancrans et Bellegarde-sur-Valserine.

2.3.2 Valserhône, commune nouvelle dans le Grand Genève

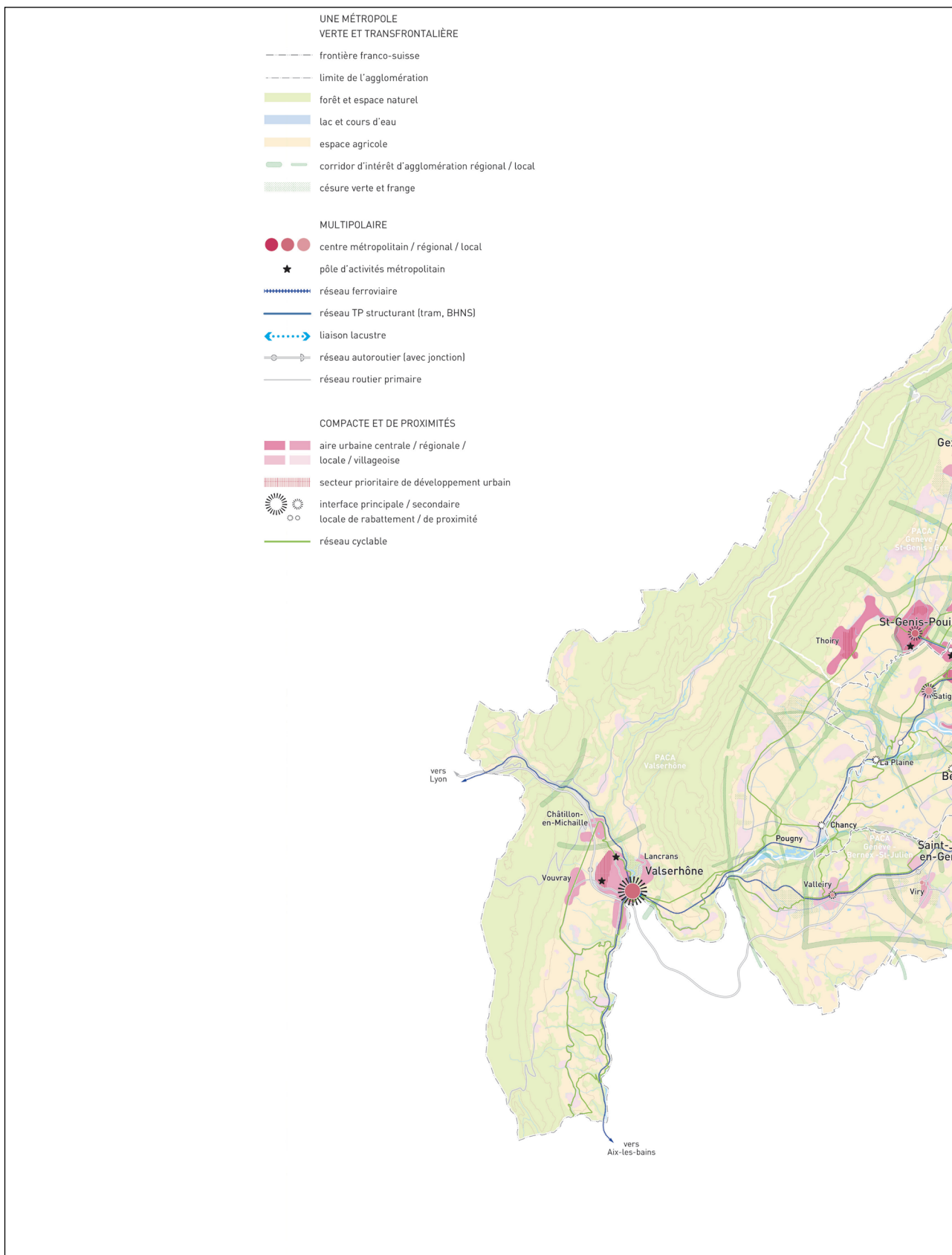
Comme nous l'avons vu plus haut, les lois liées à la réformes territoriale tentent de favoriser la fusion des petites communes en France. Les leviers de cette réforme sont d'ordres financiers avec la question des dotations étatiques, d'ordre marketing avec la création de nouvelles identités territoriales et d'ordre géopolitique en offrant une certaine autonomie aux collectivités locales dans l'initiation et la mise en place de ces réformes.

Dans le cas de Valserhône, la fusion est motivée à plusieurs niveaux : cohérence spatiale d'une zone urbaine s'étalant entre les trois communes, rationalisation des services et avantages fiscaux mais aussi et avant tout, pour le maire de Valserhône, au niveau du périmètre d'aménagements coordonnés d'agglomération Bellegarde – PACA Bellegarde²⁸ et du Grand Genève.

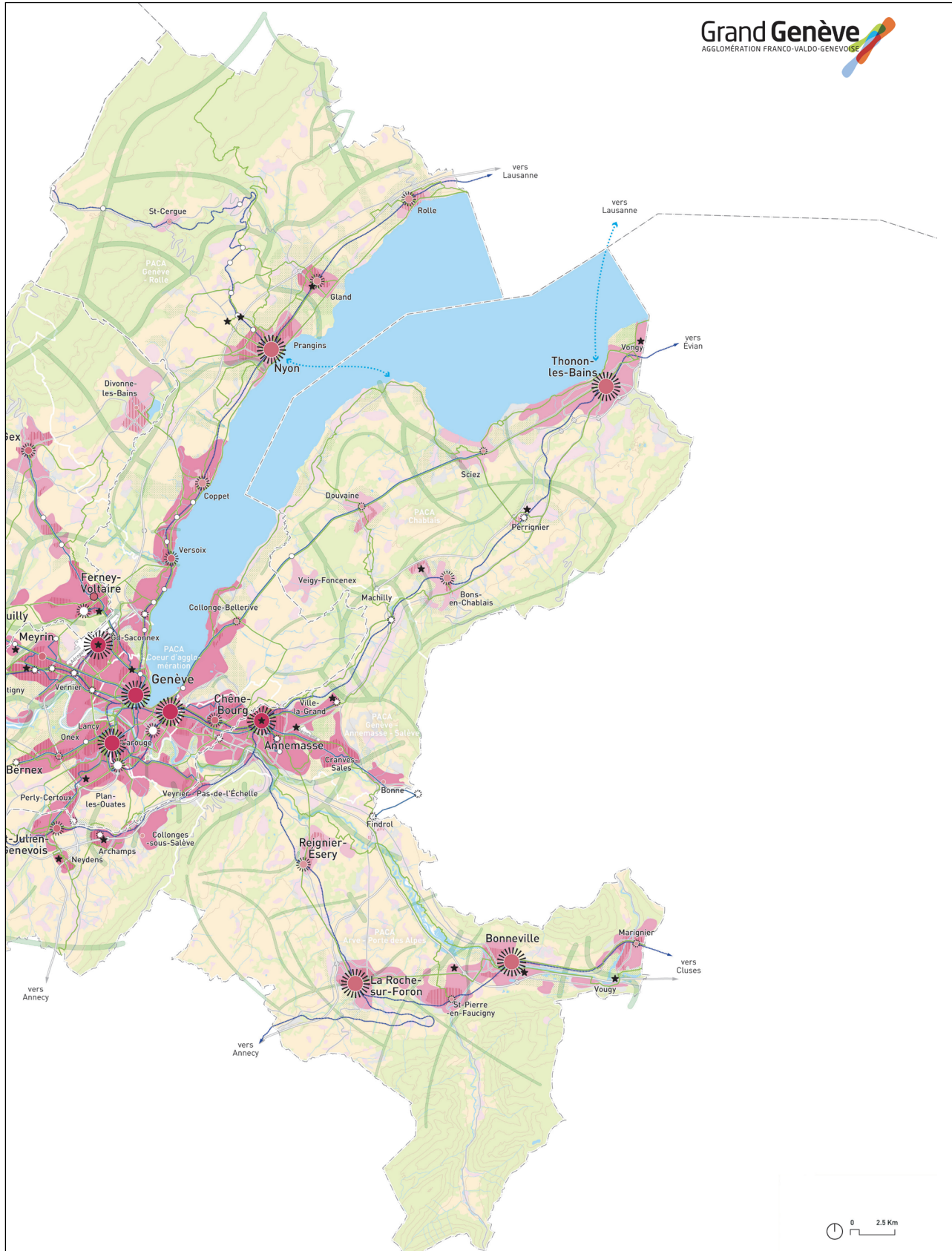
Il précise que c'est la volonté de s'insérer dans le Grand Genève en construction qui a motivé la fusion des trois communes et par là, la création d'une nouvelle identité.

Bellegarde « doit » se défaire d'une image négative liée à son passé industriel et à la pollution engendrée mais également au paysage fortement marqué par le viaduc de l'autoroute qui surplombe la ville. Pour M. Petit, Valserhône traduit la volonté « de se

28 Les PACA représentent des unités d'organisation territoriale faisant la liaison entre les collectivités locales et le Grand Genève. Le PACA Bellegarde est devenu aujourd'hui PACA Rhône (à côté des PACA Chablais, Genève-Ville, Arve et Jura).



Grand Genève - Vision d'ensemble 2040 à l'échelle des Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération



réapproprié les berges d'un fleuve cannibalisé par les entreprises pendant plus d'un siècle »²⁹ qui constitue le « grand fil conducteur de l'espace transfrontalier » au niveau paysager. Paradoxalement, la « cannibalisation » de ce cours d'eau a fait la prospérité de la ville autrefois.

La question de l'image de Bellegarde se retrouve dans la plupart des études et autres documents traitant du développement de la région comme le rapport final de l'étude PACA Bellegarde de 2012³⁰ et le projet de territoire du programme « Petites Villes de demain » dirigé par M. Lasvènes³¹ dont la première orientation est intitulée *Instaurer une image positive de Valserhône et de son centre-ville*. M. Perréard illustre cela dans son entretien avec des exemples concrets :

« Moi, quand j'allais en réunion [...] à Paris ou ailleurs, les gens disent à Bellegarde on passe sur le pont, on ne sait pas où on est et tout. Aujourd'hui, les gens vont passer dire il y a un bel espace de sport. C'est important de véhiculer une bonne image positive. Pourquoi ? Parce qu'on veut attirer des investisseurs. On veut attirer des gens nouveaux, de la population bien évidemment, mais également des chefs d'entreprise. Et si on a une image dégradée, ça va être difficile pour un chef d'entreprise de venir accoler sa propre identité à une image négative. »

« On avait fait des réunions avec des chefs d'entreprise qui étaient venus nous dire la difficulté pour eux de recruter des gens. Quand vous recrutez, vous recrutez un cadre en lui disant je vais habiter Bellegarde, le gars et sa femme vont dire - Mais attends, mais j'en ai entendu parler [de manière négative]. Voilà, aujourd'hui je vais habiter à Valserhône. Il y a une plaine de sports, il y a un théâtre, il y a un cinéma, il va mettre en avant nos atouts. »³²

Le nouveau nom de Valserhône traduit donc un processus d'émergence d'une nouvelle identité associé à une stratégie de marchandisation du territoire. Cette dynamique est formulée clairement en tant que telle par les collectivités locales qui parlent à plusieurs reprises de la nécessité de « vendre le territoire » aux investisseurs, entreprises et aux futur·e·s habitant·e·s. Il s'agit d'attirer des opérateurs immobiliers, les petits commerces et d'inciter les personnes de passage à s'arrêter dans le centre-ville. La gare joue un rôle particulier ici car elle constitue à la fois un pôle du réseau de mobilité du Grand Genève à l'échelle métropolitaine et une porte d'entrée du Grand Genève. Plus localement, Valserhône constitue de facto la porte d'accès au terroir et aux paysages de l'intercommunalité. Aujourd'hui, la gare est encore appelée Bellegarde-sur-Valserine au vu des coûts très importants à engager pour changer le nom auprès de la SNCF.

29 Régis Petit, « 241202_entr_Vals_Petit_Topo », 2 décembre 2024.

30 Bougrain et Zhang, *Rapport Final - PACA Bellegarde*.

31 Lasvènes, *Orientations stratégiques et plan d'actions*.

32 Patrick Perréard, « 241128__Entr_TerreVals_Perreard », 28 novembre 2024.

2.3.3 L'intercommunalité, une identité en plusieurs dimensions

Le nom de l'EPCI intègre donc la stratégie de promotion territoriale associée à Valserhône et y adjoint deux composantes avec les mots « terre » et « interco ».

Terre, plus que bassin ou pays évoque le caractère rural de ce territoire pour M. Perrière et plus encore pour M. Petit. Selon lui, en plus du terroir, ce mot traduit la notion d'accueil de Valserhône dont l'histoire est intimement liée aux flux migratoires : « Les gens qui se sont installés ici s'y sont ancrés, ils en ont fait leur terre »³³.

Dans le contexte de métropolisation actuel, « terre » affirme un trait de caractère singulier de l'EPCI vis-à-vis des autres territoires du Grand Genève. Ce trait rural se traduit dans le zonage qui porte une attention particulière à préserver les formes bâties villageoises et les surfaces agricoles actuelles. Les contre-exemples de Ferney-Voltaire, du Pays de Gex ou d'Annemasse appuient leurs explications à ce sujet. Nonobstant, les élu·e·s adoptent une posture critique de la Vision Territoriale Transfrontalière qui aurait tendance à voir Terre Valserhône comme une « réserve indienne » et souhaitent porter leur propre vision de cette singularité.

La troisième et dernière dimension de ce processus de reterritorialisation est portée dans l'adjonction du mot « interco » dans le nouveau nom de l'EPCI. Outre l'image d'une entité territoriale dynamique et moderne, la volonté a été ici de traduire l'unité politico-administrative des communes autour du projet de promotion territoriale. Concrètement, la communauté de commune a réorganisé ses administrations et ses services autour de la marque Terre Valserhône qui étant initialement une marque touristique. Les discours des trois personnes interviewées insistent sur le fait que le projet Valserhône a fait l'unanimité des élu·e·s et sont très positives quant au pouvoir fédérateur du nom de Valserhône l'interco.

2.3.4 Le processus, les techniques et la population

Si Valserhône sert de cri de ralliement au sein des pouvoirs publics, ce n'est pas forcément le cas pour le reste de la population.

En effet, le processus de sélection du toponyme Valserhône s'est déroulé entre la 70aine d'élus des conseils municipaux. Quelques noms ont été proposés puis le nom de Valserhône se serait assez vite imposé. Certaines personnes avouent ne pas avoir cherché très loin d'autant plus que les délais étaient courts pour des raisons d'agenda politique notamment³⁴. Dans le cas de la commune nouvelle, les municipalités n'ont pas contracté d'agence extérieures pour les accompagner dans ce processus.

33 Régis Petit, « 241202_entr_Vals_Petit_Topo », 2 décembre 2024.

34 Régis Petit, « 241202_entr_Vals_Petit_Topo », 2 décembre 2024.

En revanche, l'intercommunalité et le programme « petites villes de demain » ont mandaté plusieurs études pour accompagner le marketing du territoire. Un nouveau logo ainsi qu'une charte graphique pour créer une image de marque Terre Valserhône ont ainsi été commandés. La question de la signalétique fait actuellement l'objet de trois études différentes également.

En parallèle de ces dynamiques promotionnelles et fondatrices, les municipalités ont tout de même fait le choix de maintenir l'existence des communes déléguées avec leurs maires délégué·e·s. Et, bien que les études commandées soulèvent une superposition confuse dans la signalétique, les noms de celles-ci continuent de figurer aux entrées et sorties de localités.

La population quant à elle, s'identifie toujours aux toponymes antérieurs à Valserhône – Ochiaz, Arlod, Bellegarde.... Ce n'est pas une mauvaise chose pour les personnes interrogées qui y voient un sentiment d'attachement positif. De plus, pour la population la fusion puis le changement de nom n'ont pas réellement changé grand-chose d'après M. Petit : « Cela donne un sentiment de stabilité pour les gens qui est rassurant. Surtout dans l'époque que nous vivons actuellement... »³⁵

Par ailleurs, le changement de nom s'est fait de manière très abrupte pour les habitant·e·s qui ont appris celui-ci du jour au lendemain. Pour les trois personnes rencontrées, cela explique en partie la controverse qui s'est créée alors sur les réseaux sociaux et dans les journaux.³⁶

Six ans plus tard, le maire fait le bilan de la fusion le journal communal. Il y écrit que même si ce « nouveau positionnement » est peu visible pour la population, il est « pourtant primordial et constitue un véritable levier, notamment pour obtenir un soutien de nos projets structurants de la part des partenaires institutionnels »³⁷.

Valserhône, plus qu'un toponyme, apparaît finalement comme une image de marque qui s'articule à plusieurs échelles et sert un projet de territoire qui veut effectivement se distancier de l'image associée avec le nom de Bellegarde tout en préservant les ancrages locaux. Après ces entretiens, prononcer « Valserhône » me donne en effet l'impression de porter avec moi l'enthousiasme et le dynamisme d'une vision de projet tournée vers l'avenir plutôt que de parler d'un lieu. D'ailleurs, tant le maire que les présidents de la TVI et de Petites Villes de Demain laissent régulièrement échapper un « Bellegarde » pour parler de la ville-centre. Avant de se corriger bien entendu.

D'un point de vue toponymique, Valserhône naît et évolue donc bel et bien dans un contexte de marchandisation couplé à celui d'émergence qui semble porter ses fruits à la fois à l'interne au niveau des collectivités et en même temps à l'échelle nationale et transfrontalière. Ce qui émerge clairement autour de ce nom, c'est un processus

35 Régis Petit, « 241202_entr_Vals_Petit_Topo », 2 décembre 2024.

36 « PAYS BELLEGARDIEN. Que pensent-ils de "Valserhône", le nom de leur commune nouvelle ? » ; « Bellegarde/Châtillon/lancrans - Sur les réseaux sociaux, les critiques vont bon train. Commune nouvelle : Valserhône, ce nom qui dérange » ; « Bellegarde/Châtillon/lancrans - fusion. Commune nouvelle ».

37 calameo.com, « ValserhoneMag - N°1 - Juillet 2022 », 6.

fédérateur dynamique au niveau politique et administratif local qui permet à Valserhône de réfléchir au mieux à son avenir et à son positionnement dans le Grand Genève.

A l'échelle nationale, le processus engagé sur l'initiative des municipalités valserhônaises peut servir de cas d'école dans le contexte des réformes territoriales promues par l'Etat français. De ce point de vue, l'auto-organisation des communes autour d'un projet territorial commun va dans le sens de la loi du 16 mars 2015 art. 2 (V) relative à « l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes » qui vise à promouvoir une réorganisation territoriale initiée et portée par les collectivités locales.

L'entrée du toponyme Valserhône dans le paysage local est cependant trop récent pour parler d'un réel bouleversement car il n'est pas encore possible de mesurer ses conséquences sur le processus d'identification de la population au territoire. L'analyse des processus de dénomination de la commune nouvelle puis de l'intercommunalité permet de mettre en lumière les enjeux d'unité, d'identité et de positionnement stratégique portés par ses acteur·ice·s.

Cette évolution toponymique ne semble toutefois trouver que peu d'écho au niveau de la population pour l'instant et pose la question de la participation de la population à ce type de processus. Ainsi, en adoptant une perspective citoyenne, il nous semble correct d'affirmer que le changement toponymique de ce territoire participe à la définition « par le haut » d'un nouveau récit territorial.

2.4 Inverser la perspective : récits habitants

Les bouleversements et les processus de recomposition territoriale décrits dans ce chapitre ont en commun le fait d'être le résultat de discours émanant des appareils institutionnels de l'aménagement du territoire et du développement régional : le barrage comme infrastructure d'importance nationale liée à la fois au secteur du transport commercial – rendre le fleuve navigable du lac à la méditerranée – et à celui de l'énergie ; l'intégration de la communauté de commune au projet du Grand Genève comme facteur de développement économique et Terre Valserhône comme récit générateur d'image concurrentielle et fédérateur des collectivités locales.

Ces dynamiques *top-down* – émanant des instances de décision – s'inscrivent dans la droite ligne du fonctionnalisme et de la planification du 20^e siècle, qui ont cherché à faire émerger une vision territoriale unifiée « par le haut », en zonant l'espace et en y imposant une lecture dominante. À partir des années 1980, cette logique est redoublée par le recours massif aux appels à projets et aux partenariats public-privé, qui mettent en concurrence les territoires et encouragent les stratégies de marketing territorial plutôt que la reconnaissance fine des façons d'habiter³⁸.

38 Théry, « Mondialisation, déterritorialisation, reterritorialisation (Globalization and territory) ».

Parallèlement, les outils de l'aménagement se sont complexifiés et rigidifiés, rendant plus difficile leur adaptation aux évolutions rapides des contextes locaux. Cette inertie apparaît particulièrement problématique face aux incertitudes liées au dérèglement climatique et aux limites d'un modèle de développement fondé sur la croissance économique continue. Les débats autour de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 dite « Climat et Résilience », qui fixe notamment l'objectif de zéro artificialisation nette et invite, localement, à réviser les SCoT et PLU(i), montrent que le changement de paradigme est engagé mais encore loin d'être stabilisé³⁹.

En partant de ces constats, notre travail explore les pistes d'action méthodologique pouvant participer à l'**atterrissage** de nos pratiques d'habitation de la planète. La notion d'**atterrir** est empruntée au philosophe Bruno Latour qui la présente comme manière de penser notre relation à l'environnement dans une perspective non anthropocentrée en réponse aux conséquences de ce qu'il définit comme la dérégulation néolibérale, le déni climatique et l'explosion des inégalités. Il s'agit de porter une attention poussée aux conditions d'habitabilité de la planète et en particulier à ce qu'il appelle la **zone critique** ; la pellicule terrestre où se situent les sols, eaux, climats, vivants et infrastructures. D'où la nécessité d'**atterrir** en commençant par mener l'enquête pour reconnaître les liens concrets qui définissent notre terrain de vie et leur interdépendance : nos **attachements**⁴⁰.

C'est donc par une enquête au ras de la zone critique de Terre Valserhône que notre travail commence. Une enquête qui se met en recherche de ces attachements, ou ancrages, auprès des habitant·e·s, principalement humaines mais pas seulement. Une enquête qui a pour but de favoriser l'émergence et la prise en compte de la pluralité des récits et pratiques habitantes de ce territoire de vie.

39 Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi « Climat et Résilience ».

40 Latour, *Où atterrir?*

3. Habiter un territoire en marge : vers une problématique des paysages habités

« Est-ce que je dois me lancer dans la permaculture, prendre la tête des manifs, marcher sur le Palais d'Hiver, suivre les leçons de saint François, devenir hacker, organiser des fêtes de voisins, réinventer des rituels de sorcières, investir dans la photosynthèse artificielle, à moins que vous ne vouliez que j'apprenne à pister les loups ?

[...]

D'abord décrire. Comment pourrions-nous agir politiquement sans avoir inventorié, arpenté, mesuré, centimètre par centimètre, animé par animé, tête de pipe après tête de pipe, de quoi se compose le Terrestre pour nous ? »⁴¹

En réalité, cette enquête débute pour nous en 2022 déjà lors d'un atelier de projet en développement régional d'un semestre qui a porté sur le territoire de Terre Valserhône, encore Pays Bellegardien à cette époque. Les projets proposés par nos deux groupes de travail avaient déjà pris le parti de voir dans ce territoire une certaine marge d'action pour expérimenter d'autres manières d'envisager le développement régional. Cette marge se situait pour nous d'une part dans la richesse et la diversité des paysages et des « terroirs » de la région et d'autre part dans l'existence de plusieurs initiatives habitantes promouvant des modes d'habiter durables. C'est à partir de ces propositions de projets – que nous présentons brièvement ici – et à la lumière des constats énoncés précédemment que nous avons formulé la problématique déroulée dans ce chapitre. Nous y précisons en quoi le contexte actuel de Terre Valserhône constitue un territoire « en marge » propice à la recherche de méthodes de diagnostic et de projet alternatives.

3.1 Terroirs, micro-territoires et biens communs – partir de l'existant et le reconfigurer.

Les travaux menés en atelier de master ont d'abord mis en lumière la diversité du Pays Bellegardien, et la nécessité de travailler à une échelle plus fine que celle de la « grande » intercommunalité. Dans le projet *Micro-territoires et gouvernance des biens communs*, le territoire était redécoupé en petites unités d'usage : clairières, hameaux,

⁴¹ Latour, *Où atterrir?*, 119.

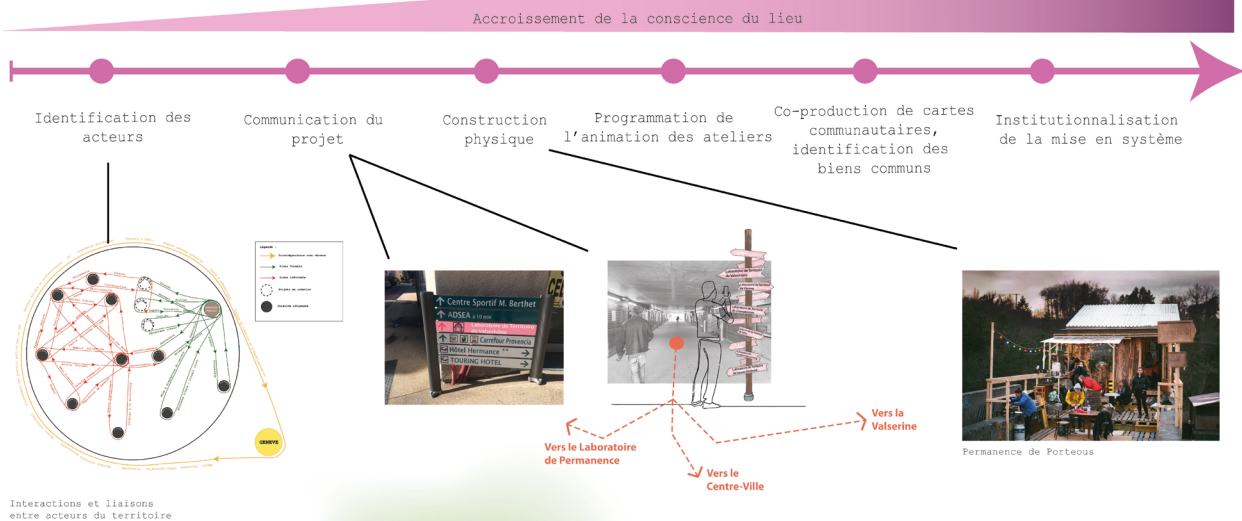
tronçons de rivière, quartiers, espaces publics. Ces micro-territoires, non pas définis administrativement mais à partir des pratiques habitantes, devenaient des supports d'expérimentation. Au cœur de chacun, un « laboratoire du territoire » était imaginé comme lieu d'accueil, de discussion et de fabrication, animé par une équipe pluridisciplinaire présente dans la durée. L'objectif n'était pas de produire un grand projet unique, mais d'ouvrir des espaces où les habitant·e·s puissent explorer leurs biens communs, débattre de leurs priorités et co-produire des transformations visibles dans le paysage.

Le projet *Terroir du pays bellegardien et territoire productif* quant à lui proposait une autre entrée, complémentaire. Il partait de l'association entre milieux locaux et savoir-faire pour identifier plusieurs terroirs : crêtes forestières, plateaux agricoles, vallées manufacturières, capitales rurales et urbaine. Chaque terroir était associé à une activité dominante – agrosylvopastorales, artisanale, culturelle – et à une « maison de village » comme lieu fédérateur. Un chemin des terroirs reliait ces capitales par une continuité de mobilités douces, matérialisant l'unité du territoire malgré la diversité des situations. Là encore, la mise en œuvre reposait sur les ressources déjà présentes : agriculture, forêts, patrimoine bâti, tissu associatif et culturel, plutôt que sur l'importation de modèles exogènes.

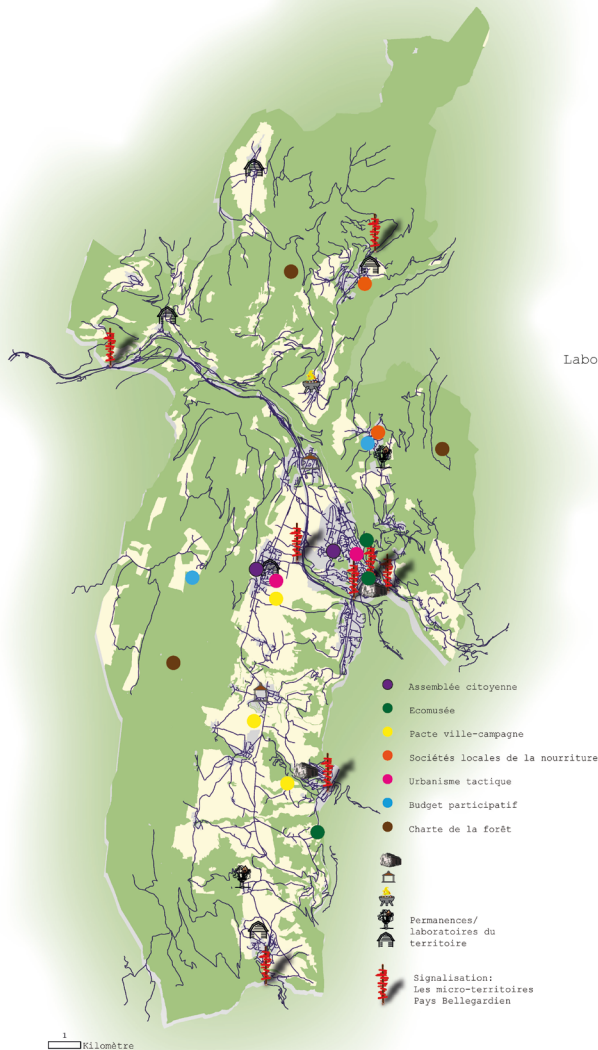
Au-delà de leurs différences, ces deux projets convergent sur plusieurs points. Ils refusent de penser le Pays Bellegardien comme un territoire polarisé par Valserhône ou Genève, et l'envisagent plutôt comme un ensemble de micro-territoires ou de terroirs, reliés mais singuliers. Ils s'attachent aux ressources existantes – humaines, paysagères, économiques – et proposent de les activer par des lieux d'ancrage – laboratoires du territoire, maisons de village – et des outils de gouvernance plus horizontaux. Ils affirment enfin qu'un territoire en marge des centres métropolitains peut devenir un terrain d'invention institutionnelle et de réorganisation collective, à condition de laisser de la place à l'expérimentation et à la participation habitante.

Cette expérience d'atelier a laissé une double intuition. D'une part, le Pays Bellegardien offre un terreau riche pour imaginer d'autres manières de faire territoire, fondées sur la coopération et le soin aux milieux. D'autre part, ces intuitions restent largement théoriques tant qu'elles ne sont pas confrontées à une connaissance fine des pratiques quotidiennes et des attachements existants. C'est ce décalage qui a motivé la démarche de ce mémoire : prolonger le diagnostic, mais par des méthodes moins conventionnelles, plus situées et plus sensibles, afin de créer un socle commun à de futurs projets d'aménagement justes et inventifs.

Le processus de mise en oeuvre du projet de territoire



Les outils de la mise en oeuvre



Laboratoire de territoire mobile



Pacte ville-campagne, Billiat



Écomusées



Assemblées citoyennes



Charte forestière massif du Haut-Bugey



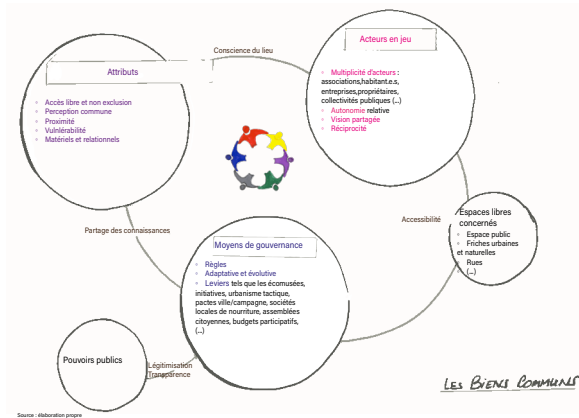
Urbanisme tactique

Groupe 9: Bou Mjahed Bahaa, Gyax Ioan, Fandre Ninon, Lachat Edmée, Proserpi Lauriane.

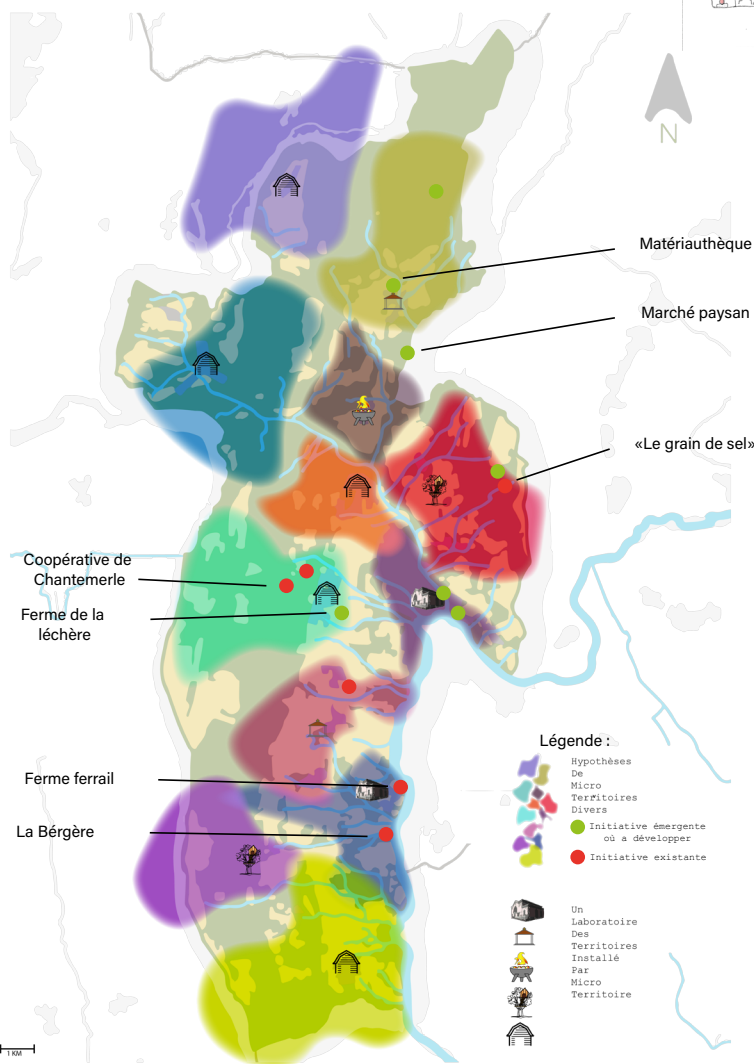
Atelier de Dev. régional - Panneau final 1 - L. Gygax - B. Bou Mjahed - N- Fandre - E. Lachat - L. Proserpi

L'émergence des biens communs en pays bellegardien

Vers un territoire des biens communs



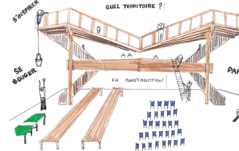
Les micro-territoires du pays bellegardien



La conscience du lieu



Les permanences/les laboratoires du territoire



Le principe de subsidiarité



La carte communautaire



Permanence à Porteous



Bien commun urbain



Image future du territoire

Circuit d'ateliers et formations

Techniques de production artisanal

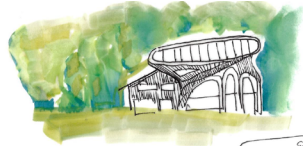
Objectifs : Transmettre les principes des techniques d'artisanat et de design en verre, cuir, bijouterie, ébénisterie et les textiles. Animer les nouvelles installations des ateliers rattachés aux maisons du village.

LIEU	CONTENU	DATES
BELLEGARDE	Atelier de production en verre	Après-midi - Un jour par semaine par atelier
CENTRE DE CREATION DE LA BISCUITERIE	Atelier de production textile	
CHAMPFROMIER	Atelier de bijouterie	Après-midi - Un jour par semaine par atelier
MAISON DU VILLAGE	Atelier d'ébénisterie	Gestion de forêts
CONFORT	Atelier de production en cuir	Après-midi - Un jour par semaine par atelier
MAISON DU VILLAGE	Atelier de transformation latière	

Acteurs concernés

- Atelier De Verre Anvil, Lanciares
- Ecole du bois des Peuses
- Au bois lab
- Entreprise Ca emvoie du bois
- Les Ateliers Coudet
- Biquas de Marla
- Fromagerie de l'abbaye
- Autres acteurs du système manufacturier

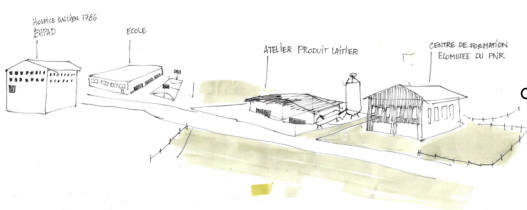
Maison de village de Champfromier



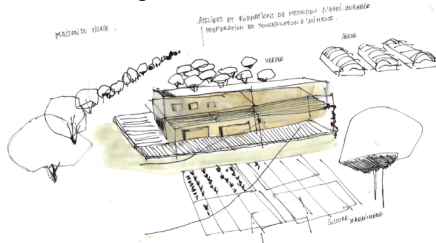
ATELIER DU BOIS FIBOIS
ASSOCIATION POUR GARDER LA FILIERE BOIS, AGIR POUR LA PROMOTION DU BOIS DANS LE PAYS ET LA REGION BELLEGARDIENNE.

CF. To Vor Helberg, Autriche
Lieu Esch, Neuchâtel
Vente mobilière bois d'pool

Maison de village de Confort



Maison de village de Billiat



- Légende**
- Centre de production
 - Limite du parc agricole
 - Limite du PNR haute Jura
 - Circuit de terroir bellegardien
 - Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent
 - Interface entre le tissu urbain et l'espace agricole
 - Marge forestière du parc agricole
 - Capitale/ lieux d'intervention prioritaire

Circuit de terroir bellegardien

Itinéraire de mobilité reliant de manière matérielle et symbolique les quatre terroirs du Pays Bellegardien.



Services de paniers hebdomadaires

L'objectif est de créer un réseau coordonné et accessible aux habitants de chaque terroir bellegardien.

Le réseau des paniers hebdomadaires est alimenté par les producteurs du Pays Bellegardien et des territoires voisins.

Une application vous permet de consulter les produits saisonniers disponibles et de passer vos commandes une semaine à l'avance.

	POINT D'EXPÉDITION	HORAIRE
LUNDI	Billiat, maison de quartier	18h00 à 21h00
MARDI	Champfromier, maison de quartier	18h00 à 21h00
MERCREDI	Confort, maison de quartier	18h00 à 21h00
JEUDI	Bellegarde, Annécienne Douane	18h00 à 21h00

Animer les terroirs : Calendrier des événements conviviaux

ANNEE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Jan	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Févr	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Mars	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5
Avr	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Mai	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
Juin	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Juil	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Août	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4
Sep	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Oct	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
Nov	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Déc	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

1-Fête du terroir
Marché bio-citron
Musique, théâtre et concours
Échange gastronomique (cuisines collectives) - mettre en avant les produits et recettes locales mais aussi inviter les communautés étrangères pour faire des échanges culturels gastronomiques

2-Marché paysan
Occasion de reunir des producteurs de toute la région dans un marché convivial.

Fête du terroir¹
« Crêtes du Jura » à Champfromier

Grand marathon
terroir bellegardien

Fête du terroir⁴
« Parc agricole » à Billiat

Concours de sculpture en bois à Champfromier:
Un week-end où l'atelier bois est à la disposition des concurrents pour réaliser des projets artistiques en bois qui seront intégrés à l'inventaire d'art public du Pays Bellegardien.

Fête du terroir¹
« LE PLATEAU DE CONFORT »

Marché paysan²
de Billiat

Marché paysan²
de Champfromier

Fête du terroir²
de Confort

Fête du terroir²
bellegardien à Bellegarde

Expo Made in Pays Bellegardien :
La brocante se transforme en une vitrine de l'artisanat produit dans les quatre terroirs du Pays Bellegardien. Une occasion de promouvoir les programmes de formation des différents ateliers publics ainsi que le travail des artisans locaux.

art.Bellegardien :
Exposition d'arts plastiques qui réunit des artistes du Pays Bellegardien et des metiers de la région.

Festival cinéma du monde :
Le Cinéma les Variétés de Bellegarde présente une programmation diversifiée en provenance des quatre coins du monde ainsi que propositions locales et régionales

Festival d'arts scéniques :
Une semaine où les arts et les espaces culturels de Valserhône sont remplis avec spectacles de théâtre, performance, cabaret, cirque, marionnettes, cirque, poésie, comédie et concerts

3.2 Un territoire propice à l'expérimentation

« Moi je connaissais Ferney-Voltaire parce que ma grande mère habitait à Ferney-Voltaire et quand j'étais petit, j'allais en vacances là-bas. Aujourd'hui, Ferney Voltaire n'a plus le même visage qu'il y a 40 ans en arrière. C'est comme ça. Je veux dire, ils ont pris en pleine face un développement difficilement maîtrisable. Nous, on a la chance d'avoir un temps de retard. Ou un temps d'avance parce que les derniers seront les premiers. Et on voit venir les choses. »⁴²

Le contexte transfrontalier produit des contraintes fortes – pression foncière, dynamiques métropolitaines, dépendance aux flux pendulaires –, mais ouvre également des marges d'expérimentation, tant institutionnelles que sociales.

Sur le plan institutionnel, plusieurs éléments contribuent à cette situation d'entre-deux. D'une part, les principaux documents de planification – SCoT du Genevois français, PLUiH intercommunal, OAP thématiques et sectorielles – se déploient dans une temporalité longue laissant une certaine souplesse d'interprétation et de mise en œuvre. D'autre part, le transfert de la compétence SCoT au Pôle métropolitain du Genevois français, combiné à l'échelle intercommunale de Terre Valserhône, crée une superposition de niveaux de gouvernance qui n'est pas encore stabilisée. Cette configuration, si elle peut générer des incertitudes, ouvre aussi la possibilité d'introduire, dans les phases d'élaboration et de traduction réglementaire, des démarches et des outils expérimentaux, notamment en matière de paysage et de participation habitante.

Sur le plan territorial et social, Terre Valserhône se situe en position de marge au sein du Grand Genève. Plus éloigné de Genève que d'autres pôles français, ce territoire conserve une dominante rurale marquée, avec une forte présence de milieux agricoles et forestiers et un tissu de petites communes. Cette situation se traduit par une pression urbanistique moins intense que dans d'autres secteurs de l'aire métropolitaine, et donc par une certaine disponibilité foncière et paysagère. Elle favorise l'installation ou le maintien de projets agricoles, d'éco-lieux, de pratiques équestres, d'initiatives associatives ou éducatives alternatives.

Par ailleurs, « l'effet frontière » produit un différentiel économique qui influe sur les modes de vie. Le recours massif à l'emploi transfrontalier permet à une partie des habitant·e·s de dégager du temps et des ressources qu'ils ou elles peuvent investir dans des projets locaux : micro-fermes, pratiques culturelles, engagement associatif, initiatives d'entraide. Ce contexte contribue à l'émergence de formes de vie et de production qui interrogent les modèles dominants de développement territorial.

Enfin, Terre Valserhône est marqué par une mémoire territoriale dense : histoire industrielle liée au Rhône et à la Valserine, épisodes de transformation radicale – barrage de

42 Patrick Perréard, Président de Terre Valserhône l'Interco, « 241128_Entr_TerreVals_Perreard », 28 novembre 2024.

Génissiat, réorganisation des réseaux de transport, fusion communale –, patrimoine bâti et paysager encore largement présent. Cet héritage constitue un ressort important pour l'action publique comme pour les initiatives habitantes. L'intérêt pour la préservation et la requalification de ces éléments témoigne d'une volonté de transmission, mais aussi d'une recherche de repères dans un contexte de changement rapide.

3.3 Un territoire en marge : controverses, renouveaux et nécessité d'expérimenter

Les éléments évoqués précédemment dessinent un territoire frontalier pris dans des contraintes fortes, mais traversé par des ressources paysagères, sociales et mémorielles qui ouvrent des marges d'action. La souplesse institutionnelle, la disponibilité foncière, la diversité des formes de vie et l'héritage industriel et paysager donnent à Terre Valserhône un potentiel d'expérimentation.

À cette mémoire s'ajoutent des controverses contemporaines autour de grands projets, comme le village des marques à proximité de l'échangeur autoroutier, fortement porté par les élues et élu·e·s locaux mais discuté pour ses effets attendus sur les mobilités, le commerce de proximité et les paysages du Rhône, ou encore un projet de halle gourmande près de la gare⁴³, dont la vocation commerciale et touristique interroge la place accordée aux usages quotidiens des habitant·e·s.

Dans ce contexte, la marge n'est pas seulement une position subie ; elle peut aussi devenir un espace de liberté relative face aux logiques dominantes de l'aménagement. C'est précisément l'hypothèse portée par le programme de recherche français MARGINOV, qui s'intéresse aux « territoires en marge » de la Région Nouvelle-Aquitaine⁴⁴. Ce programme propose une définition positive de ces marges : « il s'agit d'un territoire de taille diverse [d'une partie de commune à un département en entier] dans le cadre duquel les habitants prennent conscience de leurs propres forces et tirent profit de leur autonomie pour renouveler les façons d'agir ». Dans cette perspective, les territoires en déprise ou en retrait ne sont plus des espaces « en retard », mais des lieux potentiels d'initiatives et de pratiques socio-spatiales inventives. Le programme avance l'hypothèse que « se créent et s'expérimentent dans les territoires de marge des manières de vivre, d'habiter, de produire et de construire, qui font d'elles potentiellement des laboratoires dans le contexte actuel de transition écologique et énergétique ». Ces territoires, encore peu étudiés dans toute leur complexité, deviennent alors des révélateurs du rapport d'une société à ses ressources et à son environnement, mais aussi des incubateurs possibles de solutions alternatives en matière d'aménagement, de développement local, de gestion des environnements ou de préservation des patrimoines bâtis, naturels et paysagers.

43 Matthieu Lasvènes, responsable du programme «Petites villes de demain» à l'Interco, « 241121_Entr_TerreVals_Lasvenes », 21 novembre 2024.

44 *Les territoire laboratoires - Marginov.*

En reprenant cette grille de lecture, Terre Valserhône peut être envisagée comme un « territoire en marge » au sens positif : un espace où la dépendance à Genève est forte, mais où subsistent des ressources paysagères, sociales et patrimoniales importantes, ainsi qu'une certaine autonomie d'action locale. Travailler sur ce territoire suppose dès lors de mobiliser des approches méthodologiques capables de saisir cette marge comme un terrain d'expérimentation : recherche-action, méthodes sensibles, démarches de recherche-création, dispositifs participatifs permettant d'articuler observations, récits et mises en forme collectives.

3.4 Paysages habités : une entrée pour l'enquête

Prêter attention aux modes d'habiter un territoire devient une nécessité. Il ne s'agit plus seulement d'organiser l'espace, mais de reconnaître les liens – matériels, sensibles, symboliques – qui relient les habitant·e·s à leurs milieux de vie, et qui conditionnent leur capacité à accepter, contester ou transformer les projets qui les concernent. Certains philosophes, comme Bruno Latour mais aussi Achille Mbembe et avant cela Félix Guattari invitent à penser un projet de « réhabitation » de la Terre, c'est-à-dire une manière de refaire société avec la planète à partir des expériences situées des habitant·e·s et des formes de vie qui cohabitent dans un même milieu.

Mbembé parle de la nécessité du partage équitable des ressources et de la réparation des liens qui font de notre planète un système intégré et biosymbiotique comme conditions d'une nouvelle conception de l'habitabilité contemporaine. Il ne s'agit pas seulement d'une question théorique ou technique : c'est une question politique de justice planétaire⁴⁵.

Dans cette perspective, habiter ne renvoie pas seulement à la résidence ou au logement, mais à l'inscription dans un système de relations de différentes natures – économiques, biologiques, sociales, psychiques – que Félix Guattari rassemble sous la notion d'*écosophie* dans son ouvrage *Les Trois écologies*⁴⁶. Habiter un territoire, et a fortiori un territoire en marge, revient ainsi à tisser des relations multiples avec un socle écologique, des infrastructures, des formes bâties, des histoires partagées, des conflits et des attachements⁴⁷.

Le paysage offre un point d'entrée privilégié pour appréhender ces relations. John Brinckerhoff Jackson, figure majeure de la pensée paysagère au 20^e siècle, propose de considérer le paysage comme un espace de négociation permanente entre les ordres institués et les pratiques vernaculaires. « Un paysage, comme un langage, est le terrain du conflit et du compromis perpétuels entre ce qui est établi par l'autorité et ce que le vernaculaire s'obstine à préférer »⁴⁸.

45 Mbembe, *La communauté terrestre*, 115-16.

46 Les écologies environnementale, sociale et mentale.

47 Guattari, *Les trois écologies*.

48 Jackson, *A la découverte du paysage vernaculaire*.

Ailleurs, la notion de *conscience du lieu* développée par l'école territorialiste italienne propose notamment une analyse située du paysage qui prend en compte l'expertise habitante comme composante d'un "développement" territorial durable. Le territoire y est appréhendé comme un « sujet vivant » existant par la co-évolution des formes de vies humaines comme non-humaines. Il importe, pour la soutenabilité de celui-ci et des éléments y vivant, de transformer les modes politiques d'habiter⁴⁹.

Dans cette perspective, le paysage devient pour nous l'objet d'étude susceptible de révéler ce que ne donnent pas à voir les représentations plus abstraites du territoire – cartes de zonage, documents réglementaires, indicateurs économiques, etc.

En outre, nous faisons l'hypothèse que travailler à partir du paysage joue un rôle important dans l'exploration des identités – individuelles et collectives – que forment les habitant·e·s à partir de leur espace de vie. Autrement dit, s'intéresser au rôle du paysage comme relai dans la construction de ces identités permet d'une part d'identifier et renforcer les points d'ancrages au territoire existants et d'autre part de relever les *vides relationnels* entre résident·e·s et territoire.

La question qui se pose alors est double. D'une part : comment décrire les paysages habités de Terre Valserhône, au-delà des grands récits de déclin, de métropolisation ou de marketing territorial ? D'autre part : quels outils et quelles méthodes permettent de faire exister cette dimension habitante dans les discussions sur l'avenir du territoire ?

Le mémoire s'attèle à cette double question par la conception d'un dispositif itinérant d'enquête habitante. Par « concevoir » un dispositif, il ne s'agit pas de dessiner un projet d'aménagement abouti, mais d'élaborer et de mettre à l'épreuve une méthode expérimentale pour rendre visibles certains éléments du territoire et de ses enjeux, densifier le tissu relationnel, et documenter la valeur habitante des paysages.

Ce dispositif combine plusieurs outils issus de l'anthropologie, de la géographie et des pratiques de projet : permanence sur le territoire, enquêtes de terrain, cartographie, médiation paysagère. Dans un premier temps, une présence prolongée – la *permanence* – sur place permet d'arpenter, d'effectuer des rencontres, des entretiens et des observations, qui donnent lieu à des récits, des notes et des documents – textes théoriques, archives, matériaux iconographiques. Dans un second temps, le corpus narratif de l'enquête est mis en forme dans une carte qui croise le socle territorial – relief, cours d'eau, occupations du sol – avec des extraits de récits, des traces d'expériences et la localisation des personnes rencontrées. Réalisée à partir du récit de la permanence, de relevés de terrain et de données géographiques disponibles, cette carte spatialise des enjeux relevés lors de l'enquête et donne à voir un réseau d'acteur·ice·s habitant·e·s et la manière dont ils « occupent » le territoire.

L'outil cartographique est pensé comme partageable : il peut être mis en ligne, mis à disposition des porteurs et porteuses de projets, des services techniques ou d'acteurs comme le CAUE. Il peut aussi servir de support à des assemblées itinérantes, moments

49 Magnaghi, *Le principe territoire*.

de rencontre entre habitant·e·s et professionnel·le·s – élu·e·s locaux, intercommunalité, CAUE –, où la carte est discutée, complétée, critiquée. Les propos recueillis lors de ces assemblées viennent en retour enrichir la carte, en révélant des attachements, des conflits d'usage ou des enjeux encore peu visibles dans les documents de planification.

Ainsi, les résultats de la méthode – récits, carte, réseau de personnes rencontrées – peuvent être mobilisés en amont de futurs projets de développement territorial. Ils offrent des prises pour reconnaître la valeur habitante des paysages, nourrir les débats sur les grands projets contestés, ou encore soutenir des initiatives locales en quête de légitimité.

La problématique du mémoire peut alors être formulée de la manière suivante :

Dans quelle mesure la conception d'un dispositif itinérant d'enquête habitante permet-elle de faire exister les paysages habités de Terre Valserhône ?

La partie suivante revient plus en détail sur les notions de paysage habité, de territoire vécu et d'enquête réhabitante qui soutiennent cette démarche.

4. Ancrages théoriques et conceptuels

Selon Jackson, penseur majeur du paysage du 20^e siècle, le paysage est l'espace de négociation entre le vernaculaire et l'espace politique : « Un paysage, comme un langage, est le terrain du conflit et du compromis perpétuels entre ce qui est établi par l'autorité et ce que le vernaculaire s'obstine à préférer. » Le paysage serait alors pour nous l'objet d'étude qui nous permettrait de saisir ce que nous ne pouvons pas observer par tout autre représentation du territoire.

Alors, quels sont les représentations du paysage de ces habitant·e·s ? Et par paysage qu'est-ce que nous entendons ? Quels sont les outils que nous souhaitons mobiliser pour relever cela ? Quelle méthode nous construisons pour broser un portrait des paysages habités de ce territoire ? Et comment cette méthode permet de repenser la manière d'habiter ?

L'objectif de ce travail est d'explorer la dimension vécue du paysage à travers une démarche sensible et participative. Cela implique une redéfinition du paysage non plus comme un simple objet de regard ou de protection esthétique, mais comme un système relationnel, qui se crée dans les pratiques et les récits des habitant·e·s.

4.1 De quoi se met-on en recherche ? Une définition composite du paysage

Dans un premier temps, il s'agit pour nous de développer plus précisément la définition du paysage qu'il nous convient de prendre en compte. Cette définition, volontairement composite, inclut les notions de *paysage habité* et de *paysage vernaculaire*. A partir de cela, nous identifierons les éléments matériels et immatériels propres à chacune de ces conceptions, afin de déterminer ce que nous devons observer et représenter dans notre recherche. Enfin, nous présenterons quelques outils et méthodes existantes et inspirantes, issues de ces approches du paysage, qui constituent des références pour élaborer notre propre méthodologie.

4.1.1 De l'UNESCO à la Convention européenne du paysage : la « fabrication » des patrimoines européens par les grandes institutions internationales

La première reconnaissance internationale du paysage comme patrimoine partagé apparaît en 1972 avec la Convention de l'Unesco sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Ce texte identifie comme prioritaires « certains biens du patrimoine culturel et naturel [qui] présentent un intérêt exceptionnel » et dont la préservation exige une mobilisation collective. Le paysage est alors envisagé essentiellement sous l'angle de l'exceptionnalité : seuls les sites de valeur universelle remarquable justifient une protection internationale, pensée comme une responsabilité commune de l'humanité.

La Convention européenne du paysage (CEP), adoptée à Florence le 20 octobre 2000, marque un tournant décisif. Pour la première fois, un instrument juridique international traite de manière directe, spécifique et complète des paysages, de leur sauvegarde, de leur aménagement et de leur gestion durable. Contrairement à l'approche sélective de l'Unesco, la CEP met l'accent sur le caractère global et ordinaire du paysage, en s'intéressant à l'ensemble de ses dimensions – perceptives, culturelles, sociales, écologiques.

Selon son préambule et son article 1, le paysage est défini comme « partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Il apparaît ainsi comme un élément essentiel de la qualité de vie, du bien-être individuel et collectif, mais aussi comme une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel. La CEP insiste sur son rôle dans la formation des cultures locales et dans l'affirmation d'une identité européenne partagée, tout en reconnaissant la légitimité des perceptions et représentations habitantes, au niveau individuel comme social⁵⁰.

L'article 2 précise que la Convention s'applique à « tout le territoire des Parties », incluant espaces naturels, ruraux, urbains, périurbains, terrestres, fluviaux ou maritimes. Elle concerne à la fois les paysages remarquables, les paysages du quotidien et les paysages dégradés. Cette extension constitue une avancée majeure dans la reconnaissance de tous les territoires habités comme paysage à part entière.

50 Margarito, « Dire le paysage-patrimoine dans la Convention européenne du paysage », 157-79.

4.1.2 Du « paysage exceptionnel » au « paysage habité » : un basculement épistémologique

L'évolution des politiques paysagères internationales – de la protection des sites remarquables à la reconnaissance de l'ensemble des paysages – s'accompagne d'un basculement théorique. On passe d'une conception du paysage comme objet de vue, hérité de l'esthétique classique et de la tradition pittoresque, à une approche qui envisage le paysage comme système relationnel, produit des interactions continues entre milieux, sociétés et pratiques humaines.

Dans cette nouvelle perspective, le paysage n'est plus seulement un « cadre de vie » : il devient un monde de vie, pour reprendre les termes du territorialisme italien⁵¹. Ce monde de vie est fait d'expériences situées, de gestes, d'usages, d'attachements et de représentations, mais aussi de tensions, de conflits d'usage ou de valeurs. Le paysage s'élargit ainsi à ce qui se joue entre les individus et leur environnement : les pratiques agricoles, les déplacements quotidiens, les manières d'habiter, les formes d'appropriation sensibles ou symboliques.

Ce déplacement du regard conduit à appréhender le paysage comme un phénomène vécu, à la confluence du sensible et du social. Il ne se réduit plus à ce qui est visible, mais englobe ce qui est pratiqué, ressenti, transmis. Le paysage devient alors : vécu et pratiqué, dans la diversité des expériences quotidiennes ; support de mémoire et d'identité, en ce qu'il condense des héritages, des traces, des récits collectifs ; indicateur des transformations territoriales, puisqu'il reflète les dynamiques économiques, écologiques ou culturelles à l'œuvre.

Ce changement de paradigme ouvre la voie à des approches contemporaines qui considèrent le paysage comme un révélateur du territoire habité : ce que nous appellerons, d'après l'expression de Magnaghi, initiateur du courant territorialiste italien, le *paysage vécu*⁵². Le paysage apparaît ainsi non plus comme une simple image du territoire, mais comme l'expression concrète de la relation continue entre une société et son milieu – une relation qui se construit, se négocie et se réinvente dans le temps long.

51 Magnaghi, *Le principe territoire*, 54.

52 Magnaghi, *Le principe territoire*, 52.

4.1.3 Paysage habité et paysage vernaculaire – des notions pensées et éprouvées avant la CEP

Le paysage habité selon Alberto Magnaghi (1941-2023) – Territorialisme italien

Depuis la fin des années 1980, ce courant milite pour une « gouvernance territoriale » où le paysage est conçu comme le produit des relations entre milieux naturels, morphologies bâties et pratiques sociales. Pour les territorialistes, le paysage est une représentation pédagogique du territoire, un moyen d'activer la conscience du lieu et d'impliquer les habitant·e·s dans la définition d'un projet politique et écologique partagé⁵³.

Le paysage selon Magnaghi, est le résultat sensible – perceptible par le sens – du processus de territorialisation à long terme qui établit les caractéristiques structurelle⁵⁴ et statutaires du territoire, en mettant en évidence, en décrivant et en représentant notamment l'identité morpho-typologique des lieux qui le composent⁵⁵.

Le paysage constitue un élément fondateur de l'identité des lieux de l'ensemble du territoire d'une région, telle que perçue et pratiquée par ses habitant·e·s. Dans cette acception holistique, la connaissance et la conception du paysage nécessitent une approche pluridisciplinaire complexe, dans laquelle architecture, urbanisme, écologie, géographie, histoire, sciences agronomiques, économiques et politiques concourent⁵⁶.

Ainsi le paysage n'est plus l'objet d'actions de protection de biens reconnus par les élites, mais la qualité paysagère des espaces vécus par les habitant·e·s. Il devient nécessaire que la mesure de cette qualité soit définie avec la participation de la population locale, en tant que *perceptrices* de celle-ci.

53 Bonneau, *L'urbanisme paysager : une pédagogie de projet territorial*, 184.

54 Les caractéristiques structurelles sont : les cultures et les savoirs du territoire et du paysage « fondations cognitives » de la biorégion (comprendre représentation) ; la structure environnementale. « fondation » matérielle des établissements humains ; les centralités urbaines et leurs systèmes d'établissement polycentriques ; les systèmes productifs locaux qui mettent en valeur le patrimoine du territoire ; les ressources énergétiques locales pour l'autoreproduction de la biorégion ; les structures agro-forestières et leurs valeurs multifonctionnelles pour les nouveaux pactes ville-campagne ; les structures de l'autogouvernement et de la production sociale du territoire, pour un fédéralisme participatif. Magnaghi, *Le principe territoire*, 60.

55 Selon Magnaghi, la Déterritorialisation est une des causes des catastrophes planétaires : perte des savoirs, manque de soin du milieu ambiant, perte de la conscience des lieux, des relations co-évolutives entre établissement humains et environnement. Le territoire est le produit de processus de coévolution entre le travail humain et la nature. Le territoire est comme un système vivant, il naît, grandit, et peut mourir. L'antidote à la métropolisation et à la de-territorialisation ? La re-territorialisation : patrimonialisation - retour au territoire bien commun - aux relations co-évolutives de l'établissement humain, à la terre, à la montagne, à l'eau, au système hydrographique, à l'urbanité, aux systèmes productifs locaux. Conférence d'Alberto Magnaghi « Le patrimoine territorial : un gisement de savoirs pour le futur des établissements humains » prononcée le 18 mai 2016 : <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/le-patrimoine-territorial-un-gisement-de-savoirs-pour-le-futur-des-etablissements-humains>

56 Donadieu, *Sciences du Paysage*.

Or, selon Magnaghi, les habitant·e·s d'un lieu peuvent être privé·e·s par la mondialisation de toute capacité à gouverner leur propre vie. Leur relation au monde vécu est gouvernée par la consommation et la clientélisation des rapports.

La conscience du lieu serait donc un langage commun pour une communauté locale, qui lui permettrait de se définir en tant qu'habitant·e·s d'un territoire particulier, en redécouvrant les valeurs patrimoniales de ce territoire⁵⁷.

- Avoir conscience des valeurs patrimoniales d'un territoire passerait par :
- avoir connaissance de ce qui est produit sur le territoire, connaissance des choses qui sont consommées et celles qui sont vendues à l'extérieur de ce territoire ;
- connaître les pratiques propres à un territoire par un processus de réappropriation généralisée des pratiques propres à tel territoire ;
- le rapprochement entre habitant·e·s et producteur·rice·s sur un même territoire, la création de nouvelles formes contractuelles informelles et associatives ;
- l'établissement de pactes de co-décision entre différents acteur·ice·s de ce territoire : pacte ville-campagne qui visent à valoriser des relations de solidarité et non de dépendance entre la métropole et la campagne voisine , contrats de rivière, élaboration d'un observatoire régional pour la qualité du paysage et pour les biens culturels – dont la mission est de favoriser « le développement, la diffusion et l'échange de connaissances entre savoirs experts et savoirs contextuels »⁵⁸.

Enfin, il existe des *outils participatifs* indispensables pour identifier les éléments du paysage qui font patrimoine, les phénomènes qui les dégradent et les instruments pour relever leurs qualités. C'est entre autres ce qu'ont mis en œuvre Alberto Magnaghi et ses collègues dans le cadre des Plans paysagers des Pouilles et de Toscane. Ces projets de développement territorial ont mené à la fois à une proposition de gouvernance institutionnelle du paysage de ces régions, et à un engagement de la population dans la définition et la production du paysage, par la création d'outils innovants pour la planification⁵⁹.

Le paysage vernaculaire par John Brinckerhoff Jackson (1909-1996) : une conception du paysage habité extra-européenne

L'Europe n'est pas la seule à avoir opéré ce basculement. Une contribution majeure à cette conception du paysage comme réalité habitée vient d'outre-Atlantique, avec le travail de John Brinckerhoff Jackson.

57 « La conscience du lieu peut se définir comme la conscience, acquise à travers un parcours de transformation culturelle des habitants/producteurs, de la valeur patrimoniale des biens communs territoriaux (matériels et relationnels) en tant qu'éléments essentiels pour la reproduction de la vie individuelle et collective, biologique et culturelle » Magnaghi, *La conscience du lieu*, 27..

58 Magnaghi, *Le principe territoire*, 62.

59 Les plans paysagers des Pouilles et de Toscane sont présentés plus en détail dans la partie 4.2.2

John Brinckerhoff Jackson a incarné aux Etats-Unis un courant de pensée qui, sans renier la place essentielle des lectures esthétiques des paysages, a tenté de les relier à d'autres perspectives : l'action, la pratique, la vie des gens, l'histoire des formes de gouvernement politique, le renouvellement des modes d'occupation des sols dans le monde rural comme dans le monde urbain. Les paysages, pour J. B. Jackson, doivent être envisagés, vus et lus comme des documents dans lesquels l'histoire des sociétés s'est traduite et non pensés comme des objets exceptionnels séparés de la vie ordinaire. Ils font partie de l'existence humaine, individuelle et collective, à laquelle ils fournissent une organisation spatiale tout autant qu'un visage et une sorte d'identité.

Jackson propose le concept de paysage vernaculaire pour appréhender le paysage à partir des pratiques locales, des usages quotidiens et des formes d'adaptation produites par les habitant·e·s mêmes. Le terme « vernaculaire », rappelons-le, renvoie à ce qui est propre à un pays et à ses habitant·e·s, à savoir leurs langues, leurs savoir-faire et leurs modes de vie⁶⁰.

Pour Jackson, il existe deux grandes lectures du paysage qui permettent de comprendre un territoire : **le paysage institutionnel**, produit par le pouvoir politique ou administratif, planifié et régulé par des normes descendantes ; **le paysage vernaculaire**, issu de la culture locale, façonné par les habitant·e·s selon leurs besoins, leurs pratiques, leur histoire et leurs ressources.

Son analyse des modes de perception du paysage américain montre comment l'observation, d'abord linéaire depuis la marche, la voiture ou le train, puis aérienne avec la démocratisation du vol, a conduit à percevoir le paysage comme produit d'une politique d'occupation du territoire. La grille agricole américaine, visible depuis les airs, s'est révélée comme une construction économique et politique, ensuite fragmentée en micro-espaces lisibles à l'échelle humaine. Ce passage du grand motif territorial aux « micro-écosystèmes »⁶¹ – maisons isolées, quartiers traditionnels, paysages agricoles modestes – constitue le socle de la pensée de Jackson : ce sont ces fragments, souvent considérés comme insignifiants, qui révèlent le véritable fonctionnement du territoire habité⁶².

Jackson interroge alors la territorialité, entendue à la fois comme un comportement qui émane d'un **besoin biologique** mais aussi comme une stratégie de contrôle et une manière d'organiser l'accès aux espaces, un dispositif politique et économique⁶³. Il oppose à cette territorialité institutionnelle l'existence d'espaces communs et informels, créés et pratiqués sans intervention politique, qui rendent possible la vie sociale ordinaire. **C'est dans ces lieux non planifiés, façonnés par l'usage, que s'exprime pour lui l'essence du paysage vernaculaire.**

60 La Grande encyclopédie Larousse, « Vernaculaire », 3255.

61 Les micro-écosystèmes sont « les structures isolées et les espaces quasi insignifiants, qui sont les fragments d'un tout » Jackson, « The Accessible Landscape », 4.

62 Jackson, « The Accessible Landscape ».

63 Ardrey, *Le Territoire. Enquête personnelle sur les origines animales de la propriété et des nations*.

Le paysage vernaculaire est ainsi un paysage mobile, temporaire, réactif, produit par l'ajustement constant des communautés à leurs besoins quotidiens. Il s'oppose au grand paysage classique, plus stable et régi par des planifications anciennes⁶⁴. Pourtant, il ne s'agit pas d'un paysage dépourvu d'organisation : Jackson insiste au contraire sur la nécessité de comprendre les logiques spatiales qui sous-tendent ces formes ordinaires, en questionnant **qui utilise les espaces, comment ils ont été créés et de quelle manière ils évoluent**⁶⁵.

On peut ainsi rapprocher le paysage vernaculaire du paysage habité ou vécu, à ceci près que la notion de paysage vernaculaire insiste davantage sur les traces matérielles qui témoignent des modes de vie⁶⁶.

Cette façon de mettre en relation les paysages avec les univers de la pratique humaine et de l'histoire est caractéristique de l'œuvre de J. B. Jackson. Sans être un historien, son travail d'histoire de l'installation humaine et des représentations des espaces structurants du territoire – tels que la forêt, l'eau, la route, le village – se construit par un relevé précis par la photo et le croquis, accompagné d'une riche recherche de documentation, par la carte, les écrits historiques, et la transmission orale de récits habitants. Il apporte une grande importance à la façon dont les habitant·e·s vivaient sur les territoires dans les temps anciens – préhistoire, moyen-âge –, ce qui fournit selon lui des éléments décisifs pour l'approfondissement des enjeux théoriques et pratiques de notre temps ; ce sont des méthodes très éclairantes pour notre propre travail de portrait du territoire bellegardien.

Selon nous, le concept de paysage vernaculaire est déterminant pour les démarches d'enquête habitante ou de diagnostic sensible du paysage habité : il légitime la prise en compte des usages ordinaires, des pratiques discrètes sur le territoire, du vécu des habitant·e·s, des relations qui les unissent, de la prise en compte des formes du paysage, anciennes et actuelles, construites ou naturelles, qui sont autant de témoins ou de traces de l'histoire sur le territoire, et de l'évolution des pratiques du territoire. Dans la partie suivante nous mettons en lumière deux méthodes qui proposent une lecture du paysage habité d'un territoire par l'utilisation d'outils participatifs : le plan paysager des Pouilles et l'Atlas des paysages français.

64 Le paysage vernaculaire s'oppose au « grand paysage », car c'est « un paysage dont les marques d'une organisation politique de l'espace sont largement ou totalement absentes ». Jackson et al., *À la découverte du paysage vernaculaire*, 266.

65 Jackson et al., *À la découverte du paysage vernaculaire*, 267.

66 Les objets marqueurs du paysage vernaculaire sont par exemple les systèmes de routes et de chemins liés aux usages qui changent selon les besoins des communautés qui les ont créés.

4.2 Des outils de connaissance du territoire issus de cette nouvelle conception du paysage

4.2.1 La mise en application de la CEP

La CEP constitue le socle conceptuel et opérationnel d'une nouvelle manière de penser le paysage : non plus comme un objet exceptionnel à protéger, mais comme un bien commun, façonné par les interactions entre milieux, sociétés et cultures, et dont la prise en compte est désormais au cœur des politiques d'aménagement européennes.

En reconnaissant la valeur des connaissances professionnelles et scientifiques liées au paysage, la CEP a permis aux États signataires de développer de nouvelles méthodes et de nouveaux outils pour intégrer l'approche paysagère dans les politiques publiques. Le déploiement de financements nationaux dédiés au paysage a favorisé l'émergence de dispositifs tels que :

- le Plans Paysager régional des Pouilles en Italie, qui s'appuient sur une lecture large et intégrée du paysage dans la planification territoriale.
- l'Atlas des paysages de l'Ain en France, porté par le *conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain* (CAUE 01) - outils de connaissance, de médiation et d'aide à la décision.

Ces instruments ont cela de commun qu'ils traduisent le passage d'une conception centrée sur l'exceptionnel à une approche qui reconnaît la valeur de tous les paysages habités, y compris les espaces ordinaires ou dégradés, et qui accorde un rôle central aux perceptions et pratiques habitant-e-s.

4.2.2 Le plan paysager des Pouilles : le paysage comme fondement de l'institution territorial

L'élaboration du Plan Paysager Territorial Régional (PPTR) des Pouilles, approuvé en 2015 par le ministère italien de la Culture, résulte de la ratification de la Convention européenne du paysage (CEP) et de l'adoption, en 2004, du Code des biens culturels et paysagers – aussi abrégé par Code⁶⁷. Il impose que chaque Région italienne élabore un plan paysager en collaboration avec l'État, afin d'harmoniser la planification territoriale avec une approche intégrale du paysage à l'échelle régionale⁶⁸.

67 Codice dei beni culturali e del paesaggio ai sensi dell'articolo 10 della legge 6 luglio 2002, n. 137 (Decreto Legislativo 22 Gennaio 2004, n. 42).

68 Magnaghi, *La pianificazione paesaggistica in Italia Stato dell'arte e innovazioni*.

L'article 131 du *Code* définit le paysage comme « le territoire en tant qu'expression d'une identité dont le caractère provient de l'action de facteurs naturels et humains et de leurs interrelations. »

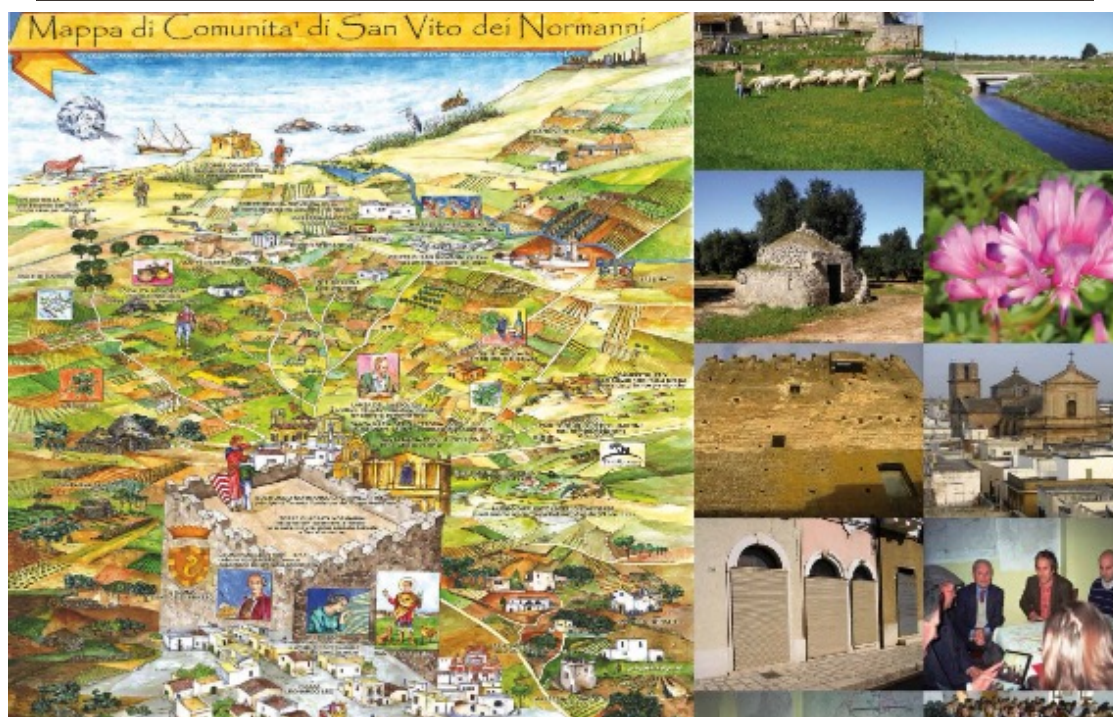
Le texte distingue les *biens culturels* (articles 10-130) des *biens paysagers* (articles 131-159). Les biens culturels sont « les meubles et immeubles qui [...] présentent un intérêt artistique, historique, archéologique, ethno-anthropologique, archivistique et bibliographique et autres [...] témoignages ayant valeur de civilité » (art. 2) et les *biens paysagers* : « les immeubles et les aires [...] qui constituent l'expression des valeurs historiques, culturelles, naturelles, morphologiques et esthétiques du territoire... » (art. 2) tels que villas, parcs, jardins, immeubles et centres historiques mais aussi les panoramas et points de vues accessibles au public (art. 131).

Le paysage devient ainsi un patrimoine territorial composé de structures hydro-géomorphologiques, écosystémiques, agraires, historiques et identitaires, inscrites dans le temps long.

Dirigée par Alberto Magnaghi, Le PPTR des Pouilles est, avec le PPTR de la Toscane, l'un des deux plans paysagers italiens influencé directement par les travaux de l'*école territorialiste florentine*. Les Pouilles constituent l'un des territoires où cette pensée a trouvé les conditions institutionnelles pour se traduire en un outil concret. Contrairement à d'autres régions où la planification paysagère est restée longtemps théorique ou fragmentaire, les Pouilles ont intégré le paysage dans la planification sur une durée longue, en suivant les principes du Code : élaboration conjointe Région-État ; participation obligatoire des « sujets intéressés » ; valeur normative du plan supérieure aux autres documents d'aménagement.

L'un des apports majeurs du PPTR des Pouilles est le développement d'une véritable production sociale du paysage, concept central dans la pensée territorialiste. Le plan ne se limite pas à une analyse experte : il inscrit dans son règlement un ensemble d'outils permettant d'associer les habitant·e·s à la définition et à la mise en œuvre du projet territorial⁶⁹. Parmi eux : des ateliers de cartographie sensible, où les habitant·e·s dessinent et racontent leurs paysages quotidiens ; des conférences de secteurs ou *consultations publiques*, qui structurent la concertation entre institutions, associations et citoyens ; un observatoire régional pour la qualité du paysage, chargé d'organiser l'échange entre savoirs experts et savoirs contextuels – ancrés et propres au territoire ; un site internet interactif, permettant de suivre l'évolution du plan et de favoriser la transparence auprès des habitant·e·s.

69 Morisi et al., *Il paesaggio nel governo del territorio*.



Cartes communautaires des territoires de Neviano et de San Vito dei Normanni dans les Pouilles. PPTR delle Puglie

Il est intéressant d'observer comment l'outil cartographique est mobilisé à la fois pour raconter le territoire par la perception et le dessin des habitant·e·s – carte communautaire –, mais aussi pour relater les relations qu'entretiennent les habitant·e·s avec

celui-ci – carte narrative. Du reste, la carte est aussi et toujours un instrument politique et culturel au service d'une gouvernance institutionnelle.

Ces dispositifs témoignent de l'ambition du PPTR : faire du paysage un outil de gouvernance, capable de rassembler acteurs publics, habitant·e·s et forces sociales autour d'une vision partagée du territoire. Outre des dispositifs de gouvernance participatives nés principalement en France dans les années 70-80 tels que les contrats de rivière ou d'aire humide, le plan introduit également des structures de médiation comme les écomusées, qui jouent un rôle d'activation culturelle et identitaire⁷⁰. L'exemple de l'écomusée de Cavallina dans la province de Lecce illustre cette dynamique : il a transformé la relation qu'entretenait la population avec le patrimoine archéologique local. D'abord vu comme un obstacle au développement urbain, il est devenu une composante clé de l'identité locale faisant la fierté des habitant·e·s dont certain·e·s mettent leur savoir-faire à profit de sa mise en valeur – arts, construction en pierre sèche ou ferronnerie⁷¹.

Par ailleurs, le plan des Pouilles fait du paysage non pas un simple objet administratif, mais le fondement même d'une institution territoriale : il définit les règles de transformation du territoire, oriente les politiques sectorielles, et structure les dispositifs participatifs. Le paysage devient le support d'un projet « d'auto-développement local soutenable », conformément à la vision de Magnaghi⁷².

En ce sens, l'outil remarquable et innovant de ces Plans paysagers est *l'Observatoire régional pour la qualité du paysage et pour les biens culturels* dont la mission est de favoriser « le développement, la diffusion et l'échange de connaissances entre savoirs experts et savoirs contextuels »⁷³.

C'est ainsi que l'École territorialiste a joué un rôle central dans la mise en méthode de la réforme sur les plans paysagers induite par la ratification de la CEP. Non seulement au niveau de la recherche et de l'action mais également dans l'adaptation de l'appareil législatif en faveur d'une nouvelle forme d'appréhension du paysage et du rôle de la population dans sa définition et sa production⁷⁴. Un plan paysager où le paysage est compris comme patrimoine, comme système relationnel, et comme médiation entre savoirs, institutions et habitant·e·s, c'est aussi la vocation des CAUE français.

70 Poulard, « Les écomusées ».

71 Morisi et al., *Il paesaggio nel governo del territorio*, 112.

72 Magnaghi, *Il territorio degli abitanti*, 9.

73 Normes techniques d'action (NTA) Titre II La production sociale du paysage, art. 11. Plan paysager territorial régional des Pouilles. <https://urls.fr/A46G0A>

74 Morisi et al., *Il paesaggio nel governo del territorio*, 21.

4.2.3 L'Atlas des paysages français : un outil de connaissance et de médiation pour les techniciens du territoire - Le cas de l'atlas paysager de l'Ain par le CAUE 01

À la suite du plan paysager des Pouilles, qui fait du paysage un principe structurant du projet territorial, l'expérience française des Atlas de paysages illustre une autre manière d'intégrer le paysage dans l'action publique : non pas par un document normatif, mais par un outil de connaissance, de partage et de projection collective. Leur émergence s'inscrit dans une évolution du regard porté sur le paysage à partir de la fin des années 1970, moment où – comme le rappelle Lorène Jocteur, paysagiste conseillère au CAUE de l'Ain : « le besoin de regarder les choses moins sous l'angle ingénieur et plus de manière transversale s'impose, pour répondre aux préoccupations liées à la qualité du cadre de vie »⁷⁵.

La période 1990/2000 marque un tournant important pour les CAUE avec la nouvelle définition du paysage émise par la CEP : dorénavant, paysage et qualité de vie sont deux notions indissociables et une des missions du CAUE est de déterminer des objectifs de qualité du paysage par les atlas de paysage.

Les premiers atlas apparaissent au début des années 1990 – le premier autour de Fontainebleau. La première charte paysagère en France est celle de la vallée de l'Ain et sa rivière. Tout un travail de cartographie et de pédagogie avait été réalisé sur les écluses et les infrastructures liées à la gestion de la rivière⁷⁶.

Dans les services de conseil architectural et paysager, cette évolution se manifeste par une diversification des actions et des profils. Les CAUE étaient au départ surtout dirigés par des architectes, progressivement ils se sont ouverts aux compétences des paysagistes ; la première promotion de l'école du paysage de Versailles date de 1976.

Dans l'Ain, le premier paysagiste du CAUE 01, Nelson Murray, organise une exposition sur « l'arbre dans le bourg ». On s'intéresse à la place de l'arbre dans les villages. Cet événement est une réussite et s'accompagne de nombreuses interventions. Au début il s'agissait surtout pour les CAUE d'accompagner des élu·e·s dans leurs préoccupations à l'échelle de la commune – une clôture, un arbre, un accès – puis l'aide s'est élargie aux collectivités pour penser les centres-bourgs, la mobilité – accessibilité, parking – ou le patrimoine (cf. « opération cœur de village ») : Quel patrimoine on conserve ? Qu'est-ce qu'on démolit ? Pourquoi ?

Le premier Plan de paysage en France a été réalisé dans le Revermont en 1992. Un projet a découlé de ce travail, la route fleurie du Revermont, un projet dont les habitant·e·s

75 Lorène Jocteur, « 251025_Jocteur », 25 octobre 2025. Ce chapitre cite des extraits de l'entretien réalisé dans le cadre de ce travail.

76 CAUE de l'Ain, La Charte de paysage de la vallée de l'Ain - Mettre en valeur pour un développement harmonieux.

sont très fier·e·s et qui fait partie des attraits touristiques de la région. Ainsi, chaque année depuis 60 ans, des centaines de volontaires s'emploient à fleurir les hameaux, fontaines, lavoirs, ruelles et places de villages.

Aujourd'hui le CAUE de l'Ain propose des expositions ou des interventions auprès des scolaires, et plus récemment, des formations et sensibilisation proposées aux élu·e·s au paysage⁷⁷.

En outre le CAUE de l'Ain met en œuvre une panoplie d'outils tels que les observatoires photographiques du paysage – Observatoire de l'arbre 2023-2024, mis en ligne sur une plateforme participative –, parcours commentés – parcours urbain aindinois –, et des événements de sensibilisation tels que les lectures de paysage, ou la fête de l'arbre.

Les Atlas de paysage font partie de ces outils, il ne s'agit non pas d'un inventaire, mais d'une lecture descriptive et analytique des paysages habités sur laquelle s'ajoute une dimension prospective avec l'élaboration d'objectifs de qualité paysagère dans un second temps. La méthode consiste à découper les territoires en ensembles et unités paysagères, décrire leurs caractéristiques et dynamiques, et enfin mettre en évidence les liens entre géomorphologie, usages du sol, formes bâties, pratiques agricoles ou de mobilité. Ils intègrent, le cas échéant, les perceptions, les représentations et les usages quotidiens, grâce à des dispositifs variés : analyses graphiques, descriptions sensibles⁷⁸. Cet atlas de paysage se poursuit éventuellement par des parcours commentés, ateliers publics, balades paysagères, exposition des résultats de l'étude, qui permettent de communiquer l'atlas et de l'enrichir des perceptions habitant·e·s. Ces méthodes permettent de dépasser une lecture strictement experte pour approcher – selon les mots de Lorène Jocteur du CAUE 01 – un paysage composé à la fois d'espaces matériels, d'usages, de récits et de valeurs.

En outre, les atlas sont aussi un outil de médiation. Ils créent un langage partagé entre habitant·e·s par les ateliers mentionnés plus haut, mais il constitue surtout une base de discussion pour les élu·e·s et technicien·ne·s, et donne lieu au débat pour la rédaction des objectifs de qualité paysagère. L'atlas de paysage se révèle particulièrement utile lors de l'élaboration d'un SCoT ou d'un PLUi, comme le souligne la paysagiste, « le DOO⁷⁹ devrait être davantage en dialogue avec les objectifs de qualité des Atlas ».

La force de l'Atlas n'est pas d'imposer des prescriptions, mais de rassembler les représentations et d'offrir un cadre commun pour débattre de l'avenir des territoires. Ils permettent d'éviter le « silotage » et les superpositions de cartes qui n'accrochent

77 Cette formation a été proposée par le Ministère de la transition écologique, et testée par le CAUE de l'Ain et de la Côte d'or, elle se nomme « l'él·u le paysage et le projet », de l'importance de penser le territoire par son paysage dans la construction des documents cadre du territoire.

78 Resseguier, « Réviser un atlas des paysages à partir des représentations sociales, l'exemple de l'atlas d'Isère ».

79 Le Document d'Orientations et d'Objectifs est la partie prescriptive du SCoT. Il traduit le projet d'aménagement en orientations et objectifs opposables aux documents d'urbanisme locaux (PLU(i), cartes communales, etc.), afin d'assurer la cohérence des politiques territoriales à l'échelle du bassin de vie.

pas de projet de territoire : en proposant une lecture dynamique, sensible et collective du paysage, ils ouvrent la possibilité de construire une *vision partagée*. L'atlas de paysage, une fois bien avancé, est un support de discussion qui permet de croiser les compétences et les regards. Il permet de provoquer des échanges entre les différents services d'une collectivité.

Souvent, le lancement d'un plan de paysage constitue l'étape suivante idéale, en mobilisant et approfondissant les acquis des Atlas sur trois années. Il est réalisé par un bureau externe. Malgré la crainte exprimée par une partie de la classe politique de produire « une étude de plus » qui complexifie les processus, ces démarches constituent au contraire des bases solides pour élaborer un projet territorial cohérent et partagé – avec un plan de paysage, selon l'expression de la paysagiste du CAUE 01, « ce n'est pas la règle qui va écrire le projet mais le projet qui va écrire la règle ». La région Bugey – Plaine de l'Ain – qui regroupe 85 communes, a mené cette démarche à son terme : profitant du calendrier politique et de la refonte de son SCoT, elle a ouvert un véritable espace de débat, permettant de définir des objectifs de qualité paysagère pour chacune des unités de paysage.

Les atlas, en ce sens, préparent les conditions d'un projet intelligent, contextualisé et issu du terrain. Ils rejoignent ainsi, par d'autres voies, les ambitions des territorialistes italiens : faire du paysage un levier de compréhension, de discussion et d'action, un bien commun qui fédère les habitant·e·s et élu·e·s autour d'une lecture partagée de leur territoire.

Cela dit, l'atlas et ses objectifs de qualité paysagères ne sont pas contraignants, et bien qu'ils soient en libre consultation, les élu·e·s et aménagistes du territoire n'ont pas obligation de s'y référer.

Contrairement au contexte italien, où le Code des biens culturels et paysagers oblige chaque Région à élaborer un plan paysager en collaboration étroite avec l'État, la France ne dispose pas d'un équivalent institutionnel unique et systématique. Le CAUE constitue ainsi l'acteur principal – et souvent le seul – à intervenir sur les questions de paysage à l'échelle départementale. Toutefois, son action reste encadrée : association de droit privé investie d'une mission de service public, le CAUE accompagne, conseille et sensibilise, sans pour autant disposer des prérogatives réglementaires ou opérationnelles.

Aussi, le CAUE se trouve parfois confronté à des blocages de la part de certaines communes. En effet, le CAUE est politiquement neutre et indépendant. Ils dépendent d'une taxe d'aménagement, prélevée auprès du contribuable puis redistribuée par le département, notamment aux espaces naturels sensibles et aux CAUE. Cependant des amalgames ou raccourcis sont fait de la part de certaines communes, qui, considérant les CAUE comme émanation du département, se refusent à collaborer si le bord politique de leur mairie est opposé à ceux des élu·e·s départementaux. Toujours est-il que l'action des CAUE sur les territoires est précieuse, et l'adhésion d'une commune au CAUE est facilitée par un prix d'abonnement modique et une possibilité de faire appel gratuitement à leur service sans adhésion.

4.2.4 Dépasser la simple observation : vers un diagnostic sensible

Les outils mobilisés dans le Plan Paysager des Pouilles comme dans l'Atlas des paysages de l'Ain montrent que l'observation experte ne suffit pas à saisir la réalité des paysages habités.

Dans les Pouilles, les « cartes communautaires » et « cartes narratives » permettent de localiser et de raconter les lieux vécus et significatifs pour les habitant·e·s. Elles donnent à voir non seulement des formes, mais aussi des pratiques : chemins empruntés, lieux d'usage collectif, traces d'anciennes structures agricoles, reliques de systèmes hydrauliques, alignements arborés, pour ce qui est des éléments matériels.

Cela nous permet d'envisager la carte, à la fois comme instrument descriptif et support d'expression, montrant le paysage habité : les usages, les récits, les repères du quotidien, les traces laissées par l'histoire. Dans le cadre de notre méthode, la carte peut ainsi croiser connaissances techniques et connaissances locales, ou « contextuelles », pour reprendre les termes de Magnaghi, ou encore « vernaculaires » pour reprendre Jackson.

Cette carte pourrait s'enrichir de données provenant des habitant·e·s et offrir une vision stratifiée du territoire où les habitant·e·s coproduisent le diagnostic.

Un outil développé par le CAUE de l'Ain permet cela. Le Portail du paysage / Espace Territoire est une plateforme en ligne qui recueille des repères du paysage géoréférencés avec photos, textes justificatifs à l'appui, déposés par les habitant·e·s ; ces matériaux sont ensuite triés, analysés et confrontés dans des commissions mixtes constituées d'universitaires et de conseiller·e·s du CAUE 01. L'*Observatoire participatif de l'arbre*, fait justement partie de ce dispositif, il révèle des arbres repères, des lisières fréquentées, des alignements oubliés, autant d'indices du vécu territorial lié à l'arbre. Rassemblées, ces informations dévoilent les valeurs habitant·e·s de certains éléments du paysage et leur récurrence.

Cette carte participative géoréférencée pourrait se décliner et intégrer la récolte de lieux marqueurs du paysage habité de tout genre, autant d'indices qui selon Brinckehoff Jackson, permettent de comprendre un paysage vernaculaire en observant ses « micro-écosystèmes » :

- les routes et chemins qui structurent le territoire autant que la topographie ;
- les habitations ordinaires, leurs extensions, leurs usages détournés ;
- les micro-écosystèmes et fragments paysagers souvent laissés de côté par les analyses expertes ;
- les traces matérielles de l'histoire, lisible dans la trame viaire, les formes végétales, le parcellaire, les bâtiments ruraux ;
- les *lieux dits* et autre toponyme liés à l'eau ou à l'orographie.

Nous pouvons compléter cette récolte par les « valeurs identitaires » du territoire et ses « structures morpho-typologiques », qui sont les éléments fondateurs du paysage selon Magnaghi. Plus concrètement, si on considère que le territoire de Terre Valses-rhône s'articule entre environnement naturel, bâti et pratiques humaines, l'objet de la carte permettrait de relever des structures telles que : formes héritées du relief, organisation des vallées et des bassins versants, tissus bâtis anciens, réseaux hydrauliques, systèmes agricoles, trames écologiques. Les contributions habitant·e·s – récits, photos, localisations – révéleraient les valeurs associées à ces éléments : repères culturels, mémoires locales, usages symboliques, par des représentations sensibles associées à cette carte.

Ainsi, à l'image du Plan Paysager italien ou des dispositifs mis en place par le CAUE, les outils de diagnostic de territoire contemporains ne se bornent pas à visualiser des informations : ils dévoilent ce qui constitue réellement le paysage habité, c'est-à-dire l'articulation entre formes, usages, pratiques, traces historiques et valeurs données au paysage. Ils rendent perceptible la dimension vécue, relationnelle, évolutive du territoire, celle qui échappe généralement aux inventaires traditionnels.

Dès lors, **dépasser la simple observation** signifie engager un diagnostic où la connaissance du paysage se construit à partir de ce que nous observons du paysage et ce que les habitant·e·s nous partagent – pratiques, ressentis, observations. La carte devient une scène commune où se rencontrent matérialité, mémoire et expérience. C'est précisément cette conception qui fonde notre approche de l'**enquête ré-habitante – diagnostic sensible** du paysage habité, étape indispensable pour comprendre la manière dont un territoire est réellement vécu.

4.3 Une enquête ré-habitante

S'immerger :

*Plonger entièrement dans l'eau, dans un liquide. Immerger un câble dans un chenal. Pron. Ayant gagné la haute mer, le sous-marin s'immergea. Fig. S'immerger dans un milieu, dans un pays, s'y plonger totalement.*⁸⁰

Pour décrire la démarche d'enquête engagée dans ce mémoire, nous proposons le terme **d'enquête réhabitante**, emprunté à l'ethnologue Marin Schaffner, biorégionaliste⁸¹ engagé et co-directeur de la maison d'édition *Wild Project*. Nous l'avons rencontré à plusieurs reprises dans le cadre d'une enquête autour du bassin versant du Léman menée par le collectif *Hydromondes* dont il fait partie⁸². En effet, notre travail de recherche-projet ou recherche-crédation comprend plusieurs dimensions que les

80 Académie Française, « IMMERGER ».

81 Rollot et al., *Qu'est-ce qu'une biorégion ?*

82 https://www.1000ecologies.ch/vers_un_diagnostic_biorégional_du_grand_genève_hydromondes_

termes enquête, recherche, projet ou encore diagnostic ne réussissent pas complètement à exprimer. Ces dimensions questionnent la posture de la chercheuse ou du chercheur qui entre en relation avec le « terrain d'étude » tout au long de l'enquête – **se mettre en recherche**; le dispositif permettant de se mettre en recherche non plus en tant que chercheur·e mais en tant que partie d'un système relationnel **habitant** le paysage ou plus simplement, en tant que partie d'un écosystème – **la permanence**; les conditions d'existence de ces relations – **le rapport au terrain** – et les formes de transmission d'une **enquête réhabitante** – **l'écriture de l'enquête**.

Par mener l'enquête, il faut entendre ici observer, questionner et confronter la pluralité de modes d'habiter, humains comme non-humains avec un regard horizontal – au ras des situations⁸³ – dans une perspective transformative prenant forme à travers la permanence et le projet. Le terme **ré-habitant** exprime notamment ce mouvement de l'enquête vers l'action.

Par l'**enquête réhabitante**, les personnes en recherche prennent part à la définition d'un récit polyphonique dont la narration et la concrétisation deviennent possibles sans dépendre uniquement d'un savoir expert. Cette enquête **réhabitante** veut participer au renforcement des **outils conviviaux** existants au sein des réseaux habitants et accompagner le ré-outillage par le projet d'itinéraire attelé.

4.3.1 La mise en recherche

Certains des projets d'étudiant·e·s évoqués plus haut ont mis en avant des dynamiques de développements territorial reposant en grande partie sur l'identification d'un réseau de relations existant à enrichir entre les habitant·e·s. Principalement structuré autour de l'entraide réciproque et l'échange de services et de connaissances, ce réseau permet aux acteurs et actrices d'agir concrètement avec leurs propres moyens et savoir-faire sur la transformation du territoire dans une dynamique qui pourrait se rapprocher d'un processus de **réoutillage** vers une **société conviviale** telle qu'introduite par Illich⁸⁴. Dans ce mémoire, ces notions renvoient à la manière dont l'enquête ré-habitante cherche à renforcer ou fabriquer de tels outils à partir des pratiques locales — par exemple via un dispositif itinérant (itinéraire attelé, objets d'enquête, cartes, journal). Les outils conviviaux sont pensés comme médiateur d'autonomie et de relation, plutôt que comme simple support technique.

83 Bensa et Richard, Après Lévi-Strauss (Textuel, 2010), 85.

84 Illich, *La convivialité*. Illich emploie le terme « outil » au sens très large : tout moyen technique, social ou institutionnel qui médiatise notre action (de l'objet simple à l'infrastructure ou au dispositif collectif). Une société est dite « conviviale » lorsque ses outils demeurent à échelle humaine et sous contrôle de leurs usager·e·s : ils élargissent l'autonomie, favorisent l'entraide et la créativité, sans imposer de dépendance à des systèmes experts ou centralisés. L'« outil convivial » est donc celui que chacun·e peut s'approprier, comprendre, détourner ou abandonner librement, et dont l'usage n'empiète pas sur celui d'autrui. Par « réoutillage », Illich appelle à réinventer collectivement des instruments et des dispositifs qui réouvrent des capacités d'agir situées, contre l'hypertrophie des méga-outils industriels qui homogénéisent les modes de vie et dépossèdent les habitant·e·s de leur prise sur le monde.

La démarche de mise en recherche expérimentée dans ce travail souhaite prolonger cette prise de conscience en s'immergeant au plus proche du quotidien de ce **paysage habité** pour enclencher un processus d'enquête *réhabitante* qui soit en mesure d'accompagner la négociation entre le **paysage vernaculaire et le paysage institutionnel** de l'espace concerné ; en d'autres mots, territorialistes cette fois, accompagner et renforcer la **conscience du lieu**.

Entendue comme le premier moment de l'enquête, la mise en recherche consiste à chercher les points d'immersions et les techniques permettant d'initier les premières discussions au plus proche des paysages habités. En opposition avec « faire de la recherche » qui suppose de réaliser une activité bien définie – la recherche – sur un sujet, **se mettre en recherche** suppose de commencer par se mettre dans un état de questionnement et d'observation et par **se positionner** corporellement et mentalement dans un processus de recherche. Avec cette proposition lexicale, nous soulignons le caractère expérimental de la démarche et l'intégrons comme partie de la recherche elle-même.

La posture adoptée et les contours théoriques des points d'ancrage à la mise en recherche peuvent être illustrés à l'aide de la pensée développée par le courant d'anthropologie critique représenté par Alban Bensa, Jeanne Favret-Saada, Jean Bazin ou encore Eric Chauvier⁸⁵.

Pour se mettre en recherche dans toute l'épaisseur et la diversité du paysage habité, l'essentiel tient à « s'installer auprès des gens, leur parler et les écouter. On y rencontrera des différences mais pas de l'altérité. [...] On y trouvera des règles d'action mais pas de symbolisme indépendant des acteurs. On y sera plongé dans des situations "effectives, datées, circonstanciées" et non dans des totalités combinant virtuellement tous les possibles »⁸⁶. **L'altérité** consiste ici à la conception d'un rapport à l'autre inégal qui serait le fondement même de l'ethnologie et qui en aurait longtemps accompagné la pensée en étudiant l'autre comme « primitif » ou « sauvage » en opposition à la « civilisation » occidentale⁸⁷. Pour l'anthropologie critique, il s'agit de transformer ce rapport vers une prise en compte des **différences** dans leur singularité. Bensa parle d'**interlocution** pour décrire ce type de relation où chaque actrice et acteur prend part à la conversation et à l'action. Le fait d'habiter chez les gens afin de tisser des relations solides est nécessaire selon le chercheur⁸⁸. De cette manière, le rapport au paysage de l'enquête ouvre la voie à « un savoir plus nuancé et plus objectif qui met au jour les déterminations croisées, incertaines ou déjouées que manque, pour sa part, la grosse cavalerie du déterminisme sociologique »⁸⁹. Ce rejet d'une approche

85 Bensa, *La fin de l'exotisme*; Favret-Saada, *Les mots, la mort, les sorts*; Bazin, *Des clous dans la Joconde*; Chauvier, *Anthropologie de l'ordinaire*.

86 Hallauer, *Du vernaculaire à la déprise d'oeuvre: Urbanisme, architecture, design*, 235.

87 Lenclud, « Le grand partage ou la tentation ethnologique ».

88 Bensa et Richard, *Après Lévi-Strauss* (Textuel, 2010), 122.

89 Bensa et Richard, *Après Lévi-Strauss* (Textuel, 2010), 41.

visant la modélisation des connaissances empiriques se retrouve dans le débat sur le développement de méthodes dites sensibles qui ont cours dans l'urbanisme et la géographie⁹⁰.

4.3.2 La permanence

De plus en plus pratiquée et théorisée dans l'architecture et l'aménagement, la **permanence** apparaît comme un outil de recherche ancrant – **terrestre** – qui s'inscrit dans la pensée des anthropologues cité·e·s plus haut⁹¹. Elle propose, comme son nom l'indique, de rester sur place durant la période du projet. Revêtant diverses formes, elle vise toujours à **habiter** le lieu. C'est-à-dire faire partie de son écosystème. L'architecte et designeuse Amandine Langlois a consacré une thèse à la permanence **in situ** comme pratique dans les processus de **design** de projets spatiaux⁹². Elle partage le constat que le **projet moderne** et la pensée spatialiste de l'aménagement qui en découle produisent des lieux inhospitaliers et des projets détachés du contexte d'application. Elle envisage la nécessaire **transition écologique** comme un moment propice à l'expérimentation et à la conceptualisation de pratiques alternatives à la planification moderne. La permanence comme outil de projet s'appuie sur le concept de **lieu anthropologique** en opposition aux **lieux inhospitaliers** produit par la planification spatialiste. Le lieu anthropologique est relationnel et revêt trois dimensions qui se rencontrent : géographique – localité –, identitaire – culture habitante et société – et historique – construction du lieu de manière incrémentale, sur le temps long⁹³.

La permanence **in situ** consiste pour l'architecte, paysagiste ou urbaniste à résider sur le site de projet durant une période prolongée et prend ainsi le lieu et les vivants y habitant comme point de départ. Outre le fait d'être proche du terrain d'enquête, le but est également d'intégrer la pratique de la chercheuse et du chercheur dans un système de réciprocité en mettant à contribution leurs corps et esprit dans le quotidien des habitant·e·s comme dans les dynamiques transformatives en cours. Il s'agit d'une démarche participante mobilisant des dispositifs **conviviaux** qui cherche à amplifier et faire émerger les initiatives habitantes existantes et à les mettre en réseau. La permanence défendue par Langlois se veut transformative en visant un changement pour améliorer **l'habitabilité des lieux**. Voici la définition qu'elle délivre dans la partie finale de sa thèse :

90 Manola, « Rapports multisensoriels des habitants à leurs territoires de vie. Retours critiques sur une démarche méthodologique ».

91 Hallauer, *Du vernaculaire à la déprise d'oeuvre: Urbanisme, architecture, design*; Ricard et Hallauer, « La permanence architecturale »; Langlois, « Processus de permanence dans la fabrique urbaine : contribution d'une pratique de design in situ à l'émergence du lieu anthropologique ».

92 Langlois, « Processus de permanence dans la fabrique urbaine : contribution d'une pratique de design in situ à l'émergence du lieu anthropologique ».

93 Langlois, « Processus de permanence dans la fabrique urbaine : contribution d'une pratique de design in situ à l'émergence du lieu anthropologique », 118 et suiv.

« La permanence est une démarche de projet qui s'exerce dans des lieux habités. Cette démarche consiste pour le designer – formations d'urbaniste, d'architecte ou d'arts appliqués – en charge du projet à demeurer sur le site pendant une durée prolongée, pouvant aller d'une à plusieurs années. Selon les contextes, la permanence peut être pratiquée à différents stades du projet – programmation, conception, construction.

Les critères fondamentaux qui constituent la permanence sont les suivants :

- La permanence s'insère dans un système de production urbaine établi, comme outil du projet urbain : elle intègre à la fois la diversité des acteurs dans le projet et prend en compte les différentes temporalités de la fabrique de la ville.

- La permanence prend en compte l'acte d'habiter comme une opportunité de projet. Elle repose sur une conception heideggérienne de l'habiter, intégrant le fait qu'habiter et bâtir sont indissociables, et faisant des petits actes de construction des habitants une part non négligeable du projet – cf. vernaculaire ; l'auto-construction ; projet mou⁹⁴ ; deuxième chantier⁹⁵.

- La permanence s'inscrit dans une approche participative qui implique les habitants dans le projet, le plus en amont possible. Le designer-permanent, en fabriquant des « situations de projet », apporte des outils à l'habitant pour lui donner la capacité de construire et d'agir sur son environnement. Le permanent est un accompagnateur, un facilitateur de la participation des habitants.

- La permanence fait du lieu existant le point de départ du projet dans le but de faire émerger le projet. À la manière du paysagiste qui doit accompagner la croissance vitale des plantes plutôt que d'apposer un modèle prédéfini, l'émergence du projet est permise par la capacité de la permanence à valoriser l'existant, dans un respect des temporalités de son développement.

- L'émergence est permise par l'immersion prolongée du designer sur le site qui lui permet de repérer les leviers et les ressorts des transformations déjà en cours sur place. Le designer en permanence développe et fait preuve de savoir-faire spécifiques à la pratique de la permanence – démarche de projet inversé, compétence de fabrication, de communication, capacité à impliquer les habitants, agilité et responsabilité.

- L'immersion permet au designer de développer des « fabrications » spécifiques au lieu en projet qui ont pour but d'inclure et de mobiliser les habitants dans la transformation de leur environnement. Ces fabrications peuvent être temporelles – ateliers, chantiers participatifs, événements, rencontres – ou matérielles – outils, mobiliers, microarchitectures.

- Les « fabrications » réalisées par les designers in situ, ont pour but de susciter des situations de projet auprès des habitants à travers des

94 Mendini et al., *Écrits d'Alessandro Mendini*.

95 Soulier, *Reconquérir les rues*.

dispositifs de convivialité et en cherchant à favoriser l'empowerment⁹⁶ habitant.

- La permanence ne se limite pas à maintenir l'existant mais elle porte aussi en elle une dimension de changement et d'évolution, s'inscrivant dans l'intention d'améliorer l'habitabilité des lieux⁹⁷ »⁹⁸.

4.3.3 Le rapport au terrain

Durant la permanence entre Terre Valserhône et Genève, nous nous questionnons à propos des conséquences de notre démarche en cours sur le terrain :

« Jeudi 14 novembre 2024 – Genève :

Quelles pistes pour ce problème éthique ?

Le problème de ce type de projet fictionnel et par affinité, de la fabulation est de raconter une histoire imaginaire mais ancrée dans la réalité de ses « protagonistes forcés. »

[...]

Fiction transparente : *formuler clairement auprès des habitant-e-s que le projet est une fiction, qu'il n'est pas forcément appelé à se réaliser et que leur investissement en ce sens sert plutôt l'expérimentation d'une méthode de recherche que le projet en lui-même.*

*« Si vous prenez le temps de me montrer comment atteler, c'est aussi pour être plus sensible à la relation avec un autre être vivant, aux enjeux liés au déplacement sur le territoire... » ou encore « rien que de parler de ce projet avec vous permet de prendre conscience de l'envie que vous manifestez de créer un événement qui rassemble les passionné-e-s de l'attelage dans la région. Un événement qui parle du territoire, qui met en avant ses producteurs, ses histoires et son patrimoine avec la **convivialité** comme ciment. »*

*Cette stratégie à l'avantage de la **transparence** mais ne prend pas en compte – ou de manière idéalisée – la **réciprocité**. Quels avantages tirent les participant-e-s à participer ?*

Fiction réalisable et engagée : *Admettre qu'il n'est pas garanti que les projets discutés se réalisent dans le temps du mémoire mais envisager la possibilité de les réaliser par la suite. Cela suppose un engagement de la part du chercheur qui dépasse le cadre de la « commande ». Néanmoins, l'engagement peut être formulé au conditionnel : « si l'occasion se présente, dans le cas où nous trouvons des financements pour le réaliser, si nous trouvons assez de monde pour organiser cela... »*

96 Bacqué et Biewener, L'empowerment, une pratique émancipatrice ?

97 Findeli, « La recherche-projet en design et la question de la question de recherche ».

98 Langlois, « Processus de permanence dans la fabrique urbaine : contribution d'une pratique de design in situ à l'émergence du lieu anthropologique », 535.

Dans ce cas, il est important d'avoir conscience de ses limites personnelles afin de ne pas faire de fausse promesse et d'aggraver encore plus son image de fabulateur.

[...]

Fiction performative : *La stratégie de la transparence résout en partie la question de la fabulation en définissant clairement la distinction entre réalité et fiction mais part du principe que les personnes rencontrées acceptent d'être protagoniste sans en retirer forcément un avantage personnel. Une autre approche pourrait consister à mettre en scène cette fiction, à **devenir fabuliste plutôt que fabulateur**. C'est-à-dire à écrire une histoire, la conter et pourquoi pas, la mettre en scène. Dans ce cas, les personnes rencontrées participent à la création de ce récit de manière éclairée. L'avantage d'une telle stratégie peut se trouver dans le fait que certain-e-s participant-e-s pourraient trouver un certain intérêt à participer à la réalisation d'une œuvre performative dont elle – ou d'autres habitant-e-s – pourrait être le public. En revanche, la portée et les effets sur l'environnement des habitant-e-s émanant de l'écriture d'un travail de recherche, qui plus est dans le cadre d'un mémoire, sont des plus incertains.*

Cette stratégie permet d'ancrer la fiction dans un cadre performatif plus accessible que celui de la recherche. Elle rend le projet appropriable par les habitant-e-s – et pour des enquêtes mobilisant d'autres typologies d'acteur-ice-s. Cependant, elle demande de mobiliser des compétences issues à la fois de la recherche et du milieu des arts performatifs. Elle est donc moins accessible pour l'équipe de recherche et demande une prise en compte sérieuse de l'interdisciplinarité pour réaliser un travail qualitatif dans les deux domaines. Dans le cas contraire, le travail réalisé risque de perdre la dimension d'expertise pour devenir un travail de médiation sans portée opérationnelle au niveau du développement régional. »

Ces questionnements éthiques abordent la question de la réciprocité et du rapport de la personne qui enquête au terrain. Le géographe Olivier Labussière y identifie une tendance extractiviste dans les sciences humaines et sociales⁹⁹ : « Il y a une question qui est posée à la recherche, et qui concerne le temps passé dans un territoire, son articulation à la vie du territoire, ce qu'elle apporte et y laisse¹⁰⁰. Comment se saisir de ce qui est demandé ici ?

Pour se faire, une sensibilité de la réciprocité est de mise dans notre pratique. Cela a effectivement été un enjeu de réflexion permanent pour développer notre rapport au terrain.

Dès le début, il nous a semblé essentiel de construire un mémoire qui, au-delà de notre propre objectif académique, puisse aussi contribuer à la réflexion méthodologique et épistémologique à partir d'une approche spécifique du développement régional. De plus, la question de l'apport que ce travail pourrait avoir pour les habitant-e-s du

⁹⁹ Laboratoire d'écologie pirate, *Résister à l'extractivisme*.

¹⁰⁰ Laboratoire d'écologie pirate, *Résister à l'extractivisme*.

territoire concerné et de la manière d'éviter une posture extractiviste s'est également posée. Le *Collectif Etc...* pratiquant la permanence architecturale itinérante —cité dans la thèse de la chercheuse Edith Hallauer— propose une posture critique de la participation citoyenne inspirante : « tenter une participation des architectes au territoire, au lieu d'une participation habitante classique »¹⁰¹. Ainsi plutôt qu'une enquête sur la façon dont les habitant·e·s de Valserhône *habitent* leur territoire destiné à renseigner les « expert·e·s » de l'aménagement, notre démarche s'est orientée sur la mise en place avec les habitant·e·s d'un dispositif *réhabitant* permettant de mener l'enquête collectivement à l'échelle d'un territoire sur nos modes d'habiter.

Concrètement, la période du mémoire ne constitue qu'un moment d'une enquête collective au long cours dont la suite dépend de l'engagement des habitant·e·s tout comme du nôtre qui l'avons initiée en partant d'un objectif académique : nous ne partons pas de *Terre Valserhône* avec un corpus de données systématisées, ou avec un projet de paysage ficelé mais ne faisons que passer pour transmettre nos chroniques d'un paysage habité et les contours d'un projet qui a vocation à continuer de les écrire, performer, conter ou jouer.

4.3.4 L'écriture de l'enquête

« Ecrire un journal, c'est comme établir la carte de ces incertitudes. À la multiplication des emplacements, des objets et des relations, le journal apporte la dimension supplémentaire du temps, et une souplesse énonciative qui permet de faire fonctionner en parallèle des descriptions d'enchaînements, des récits en apparence autonomes et qui finissent un jour par entrer en collision »¹⁰².

La forme d'écriture expérimentée pour ce mémoire présente le journal de bord et les « portraits de rencontres » comme des **dispositifs littéraires**¹⁰³. Au lieu d'un diagnostic territorial d'ordre prescriptif, elle se veut la perception sensible d'une parole habitante donnant à lire la pluralité des mondes vécus, humains comme non-humain, dans un récit au plus proche du contexte et de la temporalité de l'enquête.

Avant d'ambitionner la qualification de dispositif littéraire, le journal de bord constitue une technique de transcription de la permanence, au même titre que la photographie, le dessin ou la captation sonore. Il structure l'enquête selon sa chronologie et permet

101 *Du vernaculaire à la déprise d'oeuvre: Urbanisme, architecture, design*, 192.

102 Pernet, *Le grand paysage en projet, entre trajectoires institutionnelles et territoires vécus. L'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance* (Parc naturel régional Livradois-Forez, Auvergne, France), 93.

103 « La littérature, pour moi, elle apparaît - mais je ne dis même pas littérature, ce serait un peu ambitieux -, la raison littéraire, ou le dispositif littéraire, apparaît dès lors que les conventions qu'on m'a données sur les bancs de l'université quand j'ai appris les sciences sociales, sont insuffisantes, et que je ne peux plus, avec les outils des sciences sociales, analyser des situations qui pourtant à mes yeux méritent d'être analysées. » dans : Chauvier et Viart, « Rencontre avec Éric Chauvier », 5.

d'appréhender le vécu de celle-ci. Les photographies, dessins ou enregistrements trouvent leur signification à la lumière de la narration que transmet le journal de bord.

Le journal comme méthode de projet

Ce choix rejoint des pratiques discutées dans le champ du projet de paysage par Alexis Pernet, paysagiste et chercheur, dans sa thèse *Le grand paysage en projet, entre trajectoires institutionnelles et territoires vécus*¹⁰⁴. Il y consacre un chapitre entier à « la méthode du journal » dans les écritures paysagistes. Il remarque que les journaux de paysagistes existent rarement sous forme publiée. Ils restent le plus souvent dans l'ombre des projets, sous forme de carnets annexes, d'archives, de notes préparatoires, confinés dans une sorte de « hors-texte » du projet¹⁰⁵. Cette observation l'amène à défendre l'idée que le journal peut devenir un outil central de projet, parce qu'il rend visibles les seuils, les rencontres, les déplacements d'attention et cette « cuisine » ordinaire sans laquelle le projet n'existe pas.

Pour étayer cette position, Pernet s'appuie explicitement sur Bruno Latour et sur sa proposition de « rédiger des comptes rendus risqués »¹⁰⁶. Latour insiste sur la nécessité de tenir un journal de tous les mouvements de l'enquête, y compris ceux qui concernent la production même du récit : tout fait partie des données¹⁰⁷. Il propose même de penser l'enquête à partir de plusieurs carnets complémentaires : un carnet de bord des transformations du terrain, un carnet de classement progressif, un carnet d'essais d'écriture, et un carnet des réactions au compte rendu. L'enjeu est clair : ne pas séparer strictement recueil et écriture, mais accepter que l'écriture fasse partie de l'enquête et qu'elle la transforme.

Florence Weber, anthropologue, rappelle toutefois que le journal de terrain est constitutif de l'enquête, mais qu'il se présente d'abord comme un ensemble de notes hétérogènes, sans cohérence préalable¹⁰⁸. Cette hétérogénéité n'est pas un défaut. Au contraire, elle garde la texture du réel avant sa stabilisation. Weber montre aussi qu'un journal n'est jamais un bloc homogène ; il mêle souvent des registres différents – description, analyse en cours, impressions, projections, qui s'entrecroisent et rendent visible la fabrication progressive de l'enquête. Elle met enfin en garde contre un effet possible de la publication chronologique : le risque de produire une fiction de continuité et de maîtrise, comme si le terrain avançait au même rythme que le récit. Cette réserve ne disqualifie pas la forme, mais oblige à rester conscient·e de ce qu'elle fabrique.

104 *Le grand paysage en projet, entre trajectoires institutionnelles et territoires vécus. L'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance (Parc naturel régional Livradois-Forez, Auvergne, France).*

105 Pernet, *Le grand paysage en projet, entre trajectoires institutionnelles et territoires vécus. L'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance (Parc naturel régional Livradois-Forez, Auvergne, France)*, 86.

106 Pernet, *Le grand paysage en projet, entre trajectoires institutionnelles et territoires vécus. L'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance (Parc naturel régional Livradois-Forez, Auvergne, France)*, 91-99.

107 Latour et Guilhot, *Changer de société, refaire de la sociologie*, 194.

108 Weber, « L'enquête, la recherche et l'intime ou », 71-80.

Ecrire l'ordinaire

À partir de la trame d'enquête tenue par le journal, se pose la question de la forme dans laquelle elle peut être transmise. Plus qu'une technique d'observation et plus qu'une donnée, les formes de ce travail que sont le journal de bord et les portraits de rencontre mais aussi les cartes et les dessins se veulent un récit « au ras du sol » présentant une forme de « conceptualisation basse [...] juste au-dessus des situations et au sein même d'une complexité inévitable »¹⁰⁹. L'anthropologue Eric Chauvier, collègue d'Alban Bensa, parle quant à lui d'« anthropologie de l'ordinaire » comme une posture qui soit en mesure de contrer le phénomène de **désinterlocution** qu'il observe dans la majorité des travaux d'anthropologie¹¹⁰. Ce phénomène tient à une distanciation trop forte entre la personne observée, celle qui observe et celle qui lit, et à une présentation du terrain « hors du temps de l'enquête », invisibilisant les liens entre propos, contexte et configuration des rencontres ayant menées au « diagnostic savant » que la lectrice ou le lecteur reçoit à comprendre¹¹¹.

Avec l'ouvrage *Contre Télérama*¹¹², il critique en outre les jugements esthétiques et les catégorisations transmises par les sciences du territoire à propos des banlieues périurbaines. Il défend la nécessité d'inclure la démarche ethnographique dans l'urbanisme qui sans cela ne serait pas à même de saisir les mondes vécus¹¹³.

« Le récit ethnologique habituel s'évertue à faire disparaître le désordre des faits, l'incohérence du quotidien, l'absurdité des choses »¹¹⁴. Se détacher de cette « tonalité apparemment savante » pour décrire sa relation avec le monde étudié et ses protagonistes tout en explicitant le cheminement de l'enquête permet de resituer le propos dans le temps, à la manière d'une chronique.

Pour Chauvier, l'écriture « classique » de l'anthropologie et ses conventions ne permettent pas de rendre compte de cet ordinaire de l'enquête. Pour réussir à l'exprimer, il propose une alternative réhabilitant l'activité d'écriture et, plus encore, la raison littéraire inhérente au processus de transcription. Il devient alors nécessaire de rechercher et d'inventer d'autres formes d'écritures spécifiquement littéraires¹¹⁵. L'écriture de l'ordinaire tente d'exprimer les situations d'**interlocution** entre les personnages – humains et non-humains – qui participent à faire progresser « l'intrigue » en donnant à voir les « coulisses ».

L'intention derrière le fait de faire du journal de bord et des portraits de rencontres une des parties principales de ce travail rejoint ces propos. Le journal de bord démontre une écriture spontanée, suivant le relief du quotidien. Les portraits de rencontres se font à la table à partir du journal, des enregistrements, des photos et des souvenirs. Ils sont nés d'une réflexion sur une forme d'écriture plus sensible qu'analytique mais

109 Hallauer, *Du vernaculaire à la déprise d'oeuvre: Urbanisme, architecture, design*, 237.

110 Chauvier, *Anthropologie de l'ordinaire*.

111 Chauvier, *Anthropologie de l'ordinaire*, 54-46.

112 Chauvier, *Contre Télérama*.

113 Chauvier, « Eric Chauvier - Anthropologie de l'ordinaire & Contre Télérama ».

114 Bensa, « De l'autre côté du mythe - Vacarme ».

115 *Anthropologie de l'ordinaire*, 139.

s'écrivent avec un recul plus important que le journal. Leur objectif est d'articuler le récit autour des chemins qu'ont ouverts – ou fermés – ces moments de rencontres.

La dimension narrative nous plonge dans le vécu de l'auteur tout en situant le moment de l'enquête et les circonstances y ayant mené. Elle donne ainsi la possibilité au lectorat de se « mettre en situation ». Ces textes ne demandent pas aux personnes qui lisent de **comprendre** telle quelle une analyse que nous livrons de ces rencontres mais laissent la porte ouverte aux questionnements issus du recoupement entre le vécu de l'auteur, des personnes rencontrées et de la personne qui lit le texte. L'écriture de l'ordinaire à travers la raison littéraire permet aux personnes qui lisent l'enquête de « repenser la connaissance du monde social, qui n'est plus cette réalité étrangère, objectivée, intouchable que les sciences sociales séparent textuellement de celui qui observe, mais une conversation raffinée et suffisamment dissonante pour atteindre le fond de l'âme du lecteur : les tréfonds oubliés de sa mémoire et le ferment critique de sa conscience »¹¹⁶.

Avant d'être lus, ces portraits ont participé à la création d'un itinéraire réhabitant et au dessin de cartes qui racontent le territoire émergeant de ces interactions situées et explicitées. Au moment de la lecture, le lien entre ces deux moments de l'enquête peut se faire sans escamotage de l'ordinaire en invitant la lectrice ou le lecteur à s'approprier et à alimenter ce récit. En ce sens, le choix de se rapprocher d'une écriture de l'ordinaire est appréhendé comme un moyen d'ancrer la conception du dispositif d'enquête réhabitante dans le territoire concerné, dans les relations dont il dépend. Le processus de conception se lit à la lumière des traces qui se dessinent tout au long du récit.

Ces repères éclairent notre propre usage. Nous tenons au journal comme trame de l'enquête réhabitante, parce qu'il nous permet de rester au ras de la permanence et d'en assumer la durée. Nous savons aussi que cette forme n'est pas transparente, et qu'elle a ses effets. C'est précisément pour cela qu'elle dialogue avec d'autres techniques de transcription et de médiation. Le journal, les cartes, les portraits, les objets d'enquête forment ensemble le socle à partir duquel le dispositif présenté au chapitre suivant peut se stabiliser.

116 Chauvier, *Anthropologie de l'ordinaire*, 147.

« Suivre un trajet est, je crois, le mode fondamental que les êtres vivants, humains et non humains, adoptent pour habiter la terre. L'habitation ne signifie pas selon moi le fait d'occuper un lieu dans un monde prédéfini pour que des populations qui arrivent puissent y résider. L'habitant est plutôt quelqu'un qui, de l'intérieur, participe au monde en train de se faire et qui, en traçant un chemin de vie, contribue à son tissage et à son maillage. Même si ces lignes sont généralement sinueuses et irrégulières, leur entrecroisement forme un tissu uni aux liens serrés. »¹¹⁷

117 Tim Ingold et Sophie Renaut, *Une brève histoire des lignes*, Points 991 (Paris: Points, 2024), 108.

5. Le Dispositif

Nous parlons ici d'un dispositif plutôt que d'un projet, parce qu'il ne vise pas seulement une forme finale. Le dispositif peut être qualifié d'*outil convivial* dans le sens où il doit pouvoir être utilisé par une communauté d'habitant·e·s, repris et modifié. Mais ce choix de mot est aussi un choix de méthode de projet qui propose une réponse directe aux limites du fonctionnalisme et de la planification spatialiste que nous avons décrites plus haut.

Autrement dit, ce dispositif n'est pas un « projet alternatif » posé à côté des politiques existantes ; il est une tentative de faire du projet autrement : depuis le paysage habité, depuis les attachements, depuis la zone critique du territoire. Nous l'assumons comme une exploration méthodologique située, ouverte par le constat que Terre Valserhône, territoire frontalier « en marge », offre justement une possibilité d'expérimenter d'autres manières d'envisager le développement régional.

Deux préoccupations mettent en marche cette démarche. D'une part : comment décrire les paysages habités de Terre Valserhône sans les rabattre sur les grands récits qui dominent aujourd'hui la perception du territoire – déclin, métropolisation, marketing territorial ? Et d'autre part : quels outils et quelles méthodes permettent de faire exister cette dimension habitante dans les discussions sur l'avenir du territoire, au même niveau que les savoirs experts ? Ces questions sont le moteur même du dispositif.

A partir de cela, nous avons choisi de concevoir un dispositif itinérant d'enquête réhabitante. Par « concevoir », il ne s'agit pas de dessiner un aménagement abouti, mais d'élaborer et d'éprouver une méthode expérimentale : rendre visibles des éléments du territoire et des enjeux, mettre en relation des habitant·e·s et des acteur·ice·s locales et documenter la valeur habitante des paysages. Le dispositif assemble ainsi permanence sur le territoire, enquête de terrain, écriture, cartographie, médiation paysagère et mise en scène.

Concrètement, il commence par une mise en recherche : permanence, arpentages, rencontres, constitution d'un réseau de lieux et de personnes. Le journal de bord et ses encadrés théoriques documentent et narrent l'enquête, puis la mise en forme cartographique spatialise le récit. L'assemblée itinérante active enfin ce récit dans l'espace public, sous la forme d'un parcours attelé mis en scène, avant de relancer un nouveau cycle.

Mais cette chronologie, si on la lit comme une suite d'étapes, manque son mouvement le plus important : circulaire. Les propos recueillis lors des assemblées reviennent enrichir la carte ; la carte reconfigure ce que nous cherchons ensuite sur le terrain ; le terrain, à son tour, déplace les récits et les formes de médiation. Ce va-et-vient n'est

pas une répétition à l'identique. Nous l'associons plutôt à une *spirale herméneutique*¹¹⁸ : chaque retour transforme l'attention, élargit l'horizon, complexifie le portrait du paysage habité au lieu de le figer.

Le travail présenté dans ce mémoire constitue un prototype du dispositif mais il est également le premier mouvement de cette spirale. Nous l'avons abordé comme une expédition, en formant un « *équipage* », en nous mettant nous-mêmes en scène dans la découverte de Terre Valserhône. Ce premier cycle a mobilisé certains outils – journal de bord, arpentages, cartes – pour tracer, tester et cartographier un grand parcours carrossable en calèche. Il ne s'agit pas seulement d'une préparation : c'est déjà une mise en œuvre, à notre échelle et depuis notre point de vue de duo-équipage. La compréhension/connaissance du terrain qui se forme par ce premier mouvement du dispositif constitue une première base interprétative de l'enquête. Chaque nouveau mouvement du dispositif, chaque nouvel arpentage en calèche collectif, *actualise* cette compréhension du paysage habité et l'élargit.

Cette méthode demande un certain *régime de présence*. Les *modes d'attention* sont au cœur du dispositif. La lenteur de l'attelage, l'ancrage de la permanence, l'attention aux séquences, aux ambiances, aux détails vernaculaires et aux non-humains, impose une autre vitesse de connaissance. Ici, le moyen de locomotion *conditionne* ce que l'on *perçoit*, ceux que l'on rencontre, et ce que nous percevons du paysage habité. On pourrait dire que l'enquête est déjà une *manière d'habiter autrement*.

Ce prototype n'épuise pas le dispositif. À d'autres échelles, ou pour d'autres segments d'enquête, il pourra s'augmenter d'entretiens, de films, de dessins, de performances, selon ce que le terrain appellera et ce que les habitant·e·s auront envie d'inventer avec nous. Un outil, toutefois, demeure indispensable : *la carte*. Elle organise le *récit habitant*, *spatialise le paysage vécu*, sert de support de discussion et d'*archive évolutive* au fil des cycles. Sa forme pourra changer ; son rôle, lui, reste le même, celui de transformer le dispositif en outil de projet sur le territoire.

Ce chapitre ne présente donc pas un projet clé en main mais un dispositif expérimental. Il décrit une machine lente, un mouvement d'allers-retours par lequel nous tentons de revenir au territoire autrement, avec l'idée qu'à force de retours partagés, un récit collectif pourra émerger ; assez consistant pour être pris en compte – exister – dans l'aménagement du territoire.

118 Nous parlons de « spirale herméneutique » pour décrire la compréhension comme un mouvement de retours successifs. Cette idée prolonge le cercle herméneutique chez Heidegger et Gadamer : on comprend toujours une partie à partir d'un tout déjà supposé, et ce tout se précise en retour par les parties. Nous parlons de spirale pour souligner que ces retours ne ramènent jamais au même point : chaque reprise déplace et approfondit la compréhension. Ce mouvement rejoint enfin la phénoménologie herméneutique de Ricoeur, pour qui l'expérience se comprend à travers ses médiations (langage, récits, symboles) et leurs réinterprétations. D'après : Heidegger et al., *Être et temps*; Gadamer et al., *Vérité et méthode*; Motahari, « The Hermeneutical Circle or the Hermeneutical Spiral? »; Ricoeur, *Du texte à l'action*.

5.1. Se mettre en recherche à Valserhône

5.1.1 Bilan trimestriel : le cap de la fabulation est dépassé

« Mardi 10 décembre : La question de l'équilibre entre la participation au quotidien de ma permanence à la Bergère et notre travail de recherche a été abordée dans la notice de ce journal bord – cf. chapitre 4.3 Une enquête ré-habitante. Trois mois ont passé et cet équilibre est sur le point d'évoluer. Cette période correspond à ce que nous avions prévu comme temps de mise en recherche. Je sens qu'il est temps de me plonger dans l'écriture du mémoire.

Les dernières pages de ce journal se font plus clairsemées à l'image de mes visites à la Bergère.

Désormais, le texte se fait plus académique et se déplace dans d'autres chapitres de ce travail, les phrases se construisent au rythme – trop – prudent des lectures et de la pensée qui les construit. Je retrouve le corps de mes études, celui qui est assis, ankylosé et dont l'essentiel de l'activité se déroule entre les mains et le cerveau. J'essaie tout de même de me rendre régulièrement chez Dominique qui me transmet généreusement sa pratique de l'attelage et me présente un peu mieux à Lolita et Liqueur. Sur le « terrain », je reste l'étudiant qui mène un projet liant attelage et paysage, mais je quitte peu à peu ma posture d'observateur pour devenir membre à part entière de ce réseau. Mon attention, dans la relation que j'entretiens avec le monde de l'attelage, se déplace désormais vers la concrétisation du projet et le tissage du réseau qui l'accompagne.

Avant de changer de mode d'attention et de poursuivre la lecture de ce journal de bord, il me semble pertinent de refaire le chemin qui nous a mené jusqu'ici.

Au moment de m'immerger dans la permanence, le projet d'attelage existait comme une projection, que je partageais avec quelques personnes : Nina, Michael, et quelques enseignant-e-s. Je me souviens être allé voir Michael au printemps 2024 pour discuter de la faisabilité de cette idée, et savoir si lui et Laia seraient d'accord pour accueillir la permanence. À ce moment-là, j'imaginai mettre la main sur un chariot bâché, comme celui du Dr. Doxey – le charlatan de Lucky Luke qui se déplace de localité en localité pour distribuer son élixir miraculeux. Ce chariot, nous l'aurions bricolé à la Bergère pour en faire un dispositif modulable selon les contextes traversés qui permettrait à la fois d'expérimenter notre relation au paysage habité et les relations intersubjectives entre humain et cheval – c'est peut-être ici qu'il convient de préciser qu'enfant, ma chambre était tapissée de posters de chevaux... Nina et moi aurions ensuite arpenté le territoire, promettant comme Samuel Doxey, que se balader ensemble en calèche pourrait faire émerger une conscience du lieu, un pouvoir d'agir habitant.

Possible, selon Michael, mais trop ambitieux dans le cadre d'un mémoire. Le travail avec les chevaux à lui seul aurait demandé énormément de temps. Il m'avait alors conseillé de me mettre à la recherche de personnes pratiquant l'attelage, qui pourraient être intéressées par le projet et disposées à m'apprendre à mener ou à participer au projet.

Archenyl, James, Brigitte, Cottin, Honorine, Dominique, Marco, Patrick... A force d'arpenter en fabulant, l'image se fait de plus en plus nette. L'engouement d'Honorine à participer avec ses chevaux et ses calèches ainsi que celui de Dominique pour me faire entrer concrètement dans le monde de l'attelage et du TREC rendent palpable la concrétisation du dispositif imaginé. Il devient toutefois évident qu'il ne sera pas possible de parcourir l'ensemble de l'itinéraire en calèche avant la fin de l'été – et donc du mémoire. L'idée d'un carnet de voyage fictif continue de nous trotter en tête... En revanche, la perspective de poursuivre le projet dans les années à venir devient de plus en plus présente, voire inévitable. Dominique en parle autour d'elle, dans les différentes associations d'attelage dont elle fait partie, et moi j'entre petit à petit dans ce réseau, par le biais des formations. Le cap de la fabulation a été dépassé.

En parallèle de cet engouement, les entretiens réalisés avec les collectivités locales dégagent un sentiment plus nuancé. Ils confirment, à leur manière, que Terre Valserhône est à la recherche d'une vision territoriale qui mette en valeur le territoire. Le programme « Petites villes de demain » et la transition de Bellegarde à Valserhône en sont des indices. Mais le rôle de l'art, de l'expérimentation, et plus encore de la participation des habitant-e-s – cette fameuse « participation citoyenne » – ne semble ni défini, ni vraiment envisagé par les élu-e-s comme levier de transformation. Celle-ci est envisagée à travers une stratégie de marketing territorial soumettant ainsi ses principes et son discours aux logiques de marché.

Comme le dit l'un des élu-e-s de l'intercommunalité : « C'est simple, on doit se vendre à l'extérieur. Positiver notre image. Une collectivité comme la nôtre doit effectivement communiquer et se vendre auprès des autres, auprès des investisseurs, auprès des industriels, auprès des gens qui viennent visiter le territoire pour le tourisme par exemple.¹¹⁹ »

Le contraste constaté durant les dernières semaines confirme le fait que notre démarche n'a de sens que lorsqu'elle est « à ras du terrain ». C'est-à-dire quand elle entre en interaction directe avec le paysage habité et qu'elle arrive à emmener avec elle un réseau habitant. »

Placée à la fin de la période de trois mois que nous avons définie comme temps de mise en recherche, cette page de journal donne à voir un moment de bascule : la

119 Patrick Perréard, « 241128_Entr_TerreVals_Perreard », 28 novembre 2024.

permanence à la Bergère se fait moins dense, l'écriture du mémoire occupe davantage de place, tandis que le projet d'attelage s'est, lui, inscrit plus profondément dans un réseau de personnes, de lieux et de pratiques. Le journal ne clôt pas la mise en recherche ; il en marque plutôt un premier seuil, à partir duquel le dispositif commence à se stabiliser et à se raconter autrement.

Le sous-chapitre qui suit présente le premier mouvement du dispositif, que nous avons nommé précédemment **la mise en recherche**. Plutôt que de résumer le journal, il en déploie quelques dimensions : la recherche d'un lieu et d'un régime de présence pour l'enquête, la mise en recherche par le récit d'un parcours en calèche, puis les formes de réciprocité qui se sont négociées au fil de ces situations.

5.1.2 De la projection au début de l'enquête

« Raconter des histoires de paysages nécessite d'apprendre à connaître ceux qui y habitent, humains et non-humains. Ce n'est pas facile, et cela fait sens pour moi que d'utiliser toutes les pratiques d'apprentissage auxquelles je peux penser, y compris nos formes combinées de l'attention qui s'activent dans les mythes ou les histoires, dans les pratiques de subsistance, dans les archives, dans les rapports scientifiques ou dans les expérimentations. »¹²⁰

Le moment de la mise en recherche dans ce travail s'est traduit notamment dans la réflexion autour de la permanence, des techniques de transcription de l'enquête et dans la narration et l'expérimentation du projet d'attelage. Habiter sur place plusieurs jours par semaine pendant six mois s'est assez vite imposé comme condition de cette mise en recherche : c'était une façon d'immerger le corps – et avec lui mon quotidien – dans les lieux de l'enquête. Ce choix a demandé un certain engagement qui ne va pas de soi puisqu'il implique de laisser, en partie du moins, son propre lieu habité.

Se mettre à la recherche d'une forme de permanence et d'un lieu a alimenté la réflexion sur l'enquête elle-même. L'idée de tenir une permanence de territoire dans un lieu fixe à Valserhône a été abandonnée au profit d'une permanence ambulante qui ne demande pas aux habitant·e·s de se déplacer vers nous mais qui puisse se déplacer elle-même sur l'ensemble du territoire. Cette intuition pour la mobilité découle également de la présence constatée du cheval dans le paysage bellegardien et à l'opportunité de vivre chez un ami d'enfance de Loan ayant acheté une ferme pour lui et ses chevaux à Génissiat il y a six ans. Ces agencements ont conduit à la naissance du récit autour de l'idée de se déplacer en calèche pour écouter, enregistrer, discuter et raconter les différents modes d'habiter.

120 Tsing, *Le champignon de la fin du monde*, 240.

Concrètement, il n'a pas été possible d'habiter complètement à Valserhône mais je me suis donné comme principe, entre septembre 2024 et janvier 2025, de dormir entre 2 et 4 jours par semaine à la Bergère et de participer au quotidien de la vie sur place. Ce qui consistait pour ma part à aider avec les courses et la cuisine, avec le soin des chevaux, à « faire du bois » pour chauffer la maison ou encore avec la réalisation de petits travaux. Même si ma relation avec ce lieu était déjà existante depuis plusieurs années au moment de ce travail, le fait de rester sur place dans ce cadre-ci a effectivement permis de l'approfondir et de partager l'idée de cette enquête réhabitante avec ses habitant·e·s. Plus encore, cette permanence m'a permis de tisser d'autres liens avec les personnes rencontrées lors des arpentages et de ma recherche sur l'attelage qui ont certainement été renforcés par une présence régulière sur place.

5.1.3 Se mettre en recherche par le récit d'attelage

Comme le raconte le bilan trimestriel extrait du journal de bord, le projet d'attelage a d'abord existé sous une forme très imaginaire – chariot bâché, chevaux hypothétiques, promesse d'un parcours en calèche à travers Terre Valserhône. Plutôt que de reprendre en détail ce récit ici, c'est surtout la manière dont il a servi de point de départ pour entrer en relation avec le territoire qui est retenue : la calèche, d'abord envisagée comme simple outil d'arpentage, est devenue le sujet d'une histoire qui a guidé les rencontres avec le paysage habité.

« La rencontre avec les Archenyl s'est faite grâce à une ancienne collègue habitant la région. Le couple habite sur le plateau du retord, en dessus de Vouvray. Archenyl faisait de l'attelage et il aurait encore du matériel, des chevaux comtois et l'envie de partager sa passion. La route me mène sur la montagne du Jura qui entame à peine sa mue jaune orangé. Elle traverse plusieurs hameaux, des forêts entrecoupées de prés dans lesquels se prélassent quelques vaches et taureaux. Puis je vois deux chevaux qui paissent et m'indiquent la direction. Il n'y a pas d'autres maisons autour. Je m'arrête au bord de la route pour me préparer mentalement. Il n'est pas au courant que je viens. Je n'ai pas trop réfléchi à la manière d'entrer en contact avec les gens dans ce genre de cas. Je pense à nos discussions d'hier avec Nina, Luca et Laurence sur le lien entre fiction et réalité dans le récit de calèche que j'amène. Mon histoire aujourd'hui sur ce territoire est celle de créer un parcours en calèche. Qu'elle se réalise entièrement ou non n'a peut-être pas tant d'importance. C'est plutôt un fil conducteur qui oriente ma perception du paysage et guide les rencontres... Donc je vais leur parler de mon histoire et écouter les leurs.

Je redémarre la voiture et monte sur le chemin de gravier qui mène à la maison. Il y a une longue écurie à vaches délaissée, une vieille grange et une maison de montagne. Je parque la voiture et plonge la tête dans le coffre pour préparer mon matériel d'enregistrement quand j'entend des pas derrière moi, un vieux monsieur arrive depuis

l'écurie et marche lentement vers moi, un sceau de patates à la main. Je me présente et dis chercher Archenyl. "Lui-même."

[...]

Avant de partir, je note le contact d'autres personnes faisant de l'attelage et de ce voyageur jurassien. Archenyl me montre ses calèches avec une certaine fierté. Je réalise que c'est la première fois depuis le début de l'enquête que je me tiens devant une véritable calèche.

Je monte dans ma voiture sans avoir rencontré la personne qui m'apprendrait à mener un attelage. En revanche, cette rencontre a donné vie à mon imaginaire de cette pratique, éclairé les transitions agricoles et illustré l'évolution d'une génération de paysans dont les Archenyl sont de précieux témoins. » (Extrait de la rencontre avec Anne-Marie et Georges Archenyl, 9.10.24)

Les recherches se sont tissées au fil du récit qui a mené aux rencontres et qui a suscité d'autres récits habitants. Une personne qui raconte des histoires en les présentant comme véridiques peut être appelée fabulatrice. Cette appellation fait également penser au mot charlatan. Le récit peut être un moyen de se mettre en recherche en s'impliquant dans la conversation avec l'interlocuteur-ice. Or, pour ne pas rester une fable trompeuse, le récit soutenant la mise en recherche doit impliquer sa mise en action. Dans le cas présent, elle a consisté à arpenter les itinéraires possibles en vélo tout-terrain, à rechercher les habitant-e-s pratiquant l'attelage dans la région mais aussi à m'initier à l'attelage pour tenter de faire l'expérience par le corps de ses gestes et techniques, de son rapport au cheval et au paysage.

Au fil des rencontres l'envie d'apprendre l'attelage devient une envie personnelle qui va au-delà du projet. Loan s'y engage de plus en plus profondément. La sincérité qui en découle renforce les relations qui se construisent donnant ainsi à voir l'épaisseur des vécus, leurs différences et leurs nuances.

5.1.4 La réciprocité dans l'enquête

La question de l'équilibre entre la participation au quotidien de la Bergère et le temps consacré au travail de mémoire renvoie plus largement à la réciprocité dans l'enquête.

« Vendredi 29 novembre – La Bergère : Ce matin j'ai proposé d'aider Michael à construire une paroi en bois au milieu d'un de ses tunnels agricoles qui sert d'abri pour les chevaux. Le but est de couper le vent qui souffle à travers le tunnel.

Mais Laia me parle de faire des courses, du coup je vais plutôt avec elle en courses et je me propose de cuisiner à midi et le soir.

Mais du coup j'abandonne Michael. Je ne sais jamais vraiment s'il a besoin d'aide, s'il n'ose pas demander ou s'il préfère travailler tout seul. Mais bon, faire à manger fait partie des tâches quotidiennes de la maison. Le soir, je prépare une entrecôte achetée au supermarché

*coopératif « le tram paysan » avec ma première sauce au poivre.
Michael est ravi. »*

Pour réussir à articuler l'enquête à la vie du territoire, la permanence apparaît encore une fois comme un outil adapté car elle ancre la recherche – et la personne en recherche – dans le rythme du quotidien et des saisons. Habiter sur place participe à développer une sensibilité de la réciprocité qui peut être moins évidente lors d'une présence ponctuelle sur le terrain. Cette sensibilité a été mise à l'épreuve dans deux configurations différentes à l'occasion de cette enquête : dans la relation avec les habitant·e·s de la Bergère, qui ont hébergé gratuitement la permanence et dans celle avec Dominique qui a accepté de transmettre la pratique de l'attelage. Dans le premier cas, la tension se situait dans le fait d'être accueilli à bras ouverts pour réaliser une recherche de terrain dont l'apport direct pour le lieu n'était pas évident. L'un des moyens de la résoudre a été la participation aux tâches domestiques, principalement la cuisine et, plus ponctuellement, aux soins quotidiens des chevaux, à la réalisation de petits travaux et à « faire du bois » pour chauffer l'habitation. Ces activités ont également permis de s'immerger dans la vie du territoire et de comprendre en faisant.

La relation de réciprocité dans le cas de Dominique a été plus facile à définir. Le fait qu'il y ait toujours besoin d'être deux pour atteler a facilité la chose. Dès le début nous avons verbalisé clairement nos attentes : apprendre l'attelage pour pouvoir expérimenter cette pratique avant de la mettre en œuvre et avoir un équipier pour les concours de TREC¹²¹ ou pour les sorties en calèche. Etant retraitée, Dominique passe beaucoup de temps avec ses chevaux et apprécie toute aide pour porter les sacs de grains, nourrir les chevaux, ou effectuer de menus travaux dans la maison. Il est également arrivé que de la conduire dans un périple à travers la Dombes et l'Isère pour rendre visite à différentes cavalier·ère·s et récupérer du matériel. Michael dira plus tard à ce sujet qu'il est courant, dans le monde de l'équitation, que des personnes plus âgées transmettent leur savoir en échange d'un peu de temps et de main d'œuvre.

Donner du temps. Cette question se retrouve dans les discussions sur les méthodes d'observation en ethnologie ou en sociologie¹²². Suivant les approches, le partage entre le temps d'observation et le temps de participation diffère. La participation observante, la plus proche de notre enquête, met l'accent sur l'intégration aux activités des acteur·ice·s du terrain. Elle vise une proximité suffisante pour en saisir l'épaisseur, tout en gardant ouverte la question éthique du rapport au terrain évoquée plus haut. Durant la permanence effectuée à Valserhône, ce type de participation a posé la difficulté d'organiser le temps d'enquête consistant à écrire ses observations, réaliser des entretiens ou arpenter et le temps de la participation au quotidien. A la Bergère, il est souvent arrivé de fermer l'ordinateur pour aller aider avec les chevaux ou la cuisine.

121 TREC, Technique de randonnée équestre de compétition dont une épreuve consiste en une course d'orientation attelée durant laquelle l'équipier indique le parcours à l'aide d'une carte, d'une boussole et d'un chronomètre.

122 Bastien, « Observation participante ou participation observante? »; Fauvel et Yoon, « La participation observante en contexte interculturel: une posture méthodologique éthique ».

5.2 Le journal de bord

5.2.1 Ecrire la permanence

Dans la mise en recherche que nous avons menée, le journal de bord a pris une place centrale. En suivant la trame chronologique, le texte suit le relief du paysage habité plutôt que de s'amalgamer autour de noyaux thématiques. Il passe de l'arpentage à la cuisine, d'un entretien avec le maire au face à face avec un troupeau de vaches puis sort du fil narratif pour un encadré plus théorique. Le journal de bord permet de naviguer à mots d'un point à un autre de la carte en donnant de l'épaisseur aux trajets. C'est une manière d'une part, de faire exister les lignes relationnelles que la permanence appose sur le territoire arpenté et d'autre part, de rendre perceptible le mouvement de construction des attachements et de la connaissance par couches successives. Ainsi, le journal de bord comme mode d'écriture de l'ordinaire est un outil du dispositif qui suit l'idée d'une spirale herméneutique.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'écriture n'a pas toujours été régulière et rigoureuse car soumise au rythme de la permanence *in situ* donnant la priorité aux situations d'interaction du quotidien. En cela, le journal de bord n'est pas un compte-rendu neutre. Le fil narratif est construit autour du temps certes mais aussi à partir du ressenti de la personne en recherche lui-même conditionné par le contexte du travail de mémoire.

Dès le début du journal, le choix a été fait de se libérer d'une démarche suivant un protocole de recherche pour suivre les aléas de la permanence et laisser de la place au sensible tout en gardant à l'esprit qu'un travail de mémoire consiste à essayer de répondre à une problématique dans un temps donné. Lors de la préparation du cahier pour ce mémoire, un travail de montage a été nécessaire : certains passages ont été coupés ou légèrement condensés pour alléger la lecture et respecter les contraintes de format. Nous avons cependant choisi de ne pas réécrire les entrées de fond en comble, afin de préserver autant que possible le moment de l'écriture tel qu'il s'est inscrit dans la permanence. Il faut tout de même rendre compte des arpentages, parler des rencontres avec le paysage habité ou encore interroger son rapport au terrain.

Le journal rend donc bien compte mais en s'éloignant délibérément d'une écriture scientifique ou même naturaliste pour adopter le « je » subjectif. Le texte laisse entrevoir le rôle de l'affect mais aussi du corps dans la construction d'un récit situé.

Le fil narratif de l'attelage permet au journal de bord de raconter l'enquête dans ses différentes dimensions : l'expérience de la permanence comme méthode avec les rencontres, le partage du quotidien, l'immersion et la question de la réciprocité ; l'arpentage en vélo pour tester le relief et la matérialité du réseau de routes et chemins tout en identifiant différentes thématiques paysagères qui constitueraient un itinéraire carrossable en Terre Valserhône ; l'étude de la faisabilité d'inclure l'attelage dans le

dispositif avec la recherche des personnes le pratiquant et la découverte par l'apprentissage du TREC ; les questionnements théoriques émergeant au fil de l'enquête.

5.2.2 Repères de lecture du journal de bord

Afin de ne pas perdre les différents fils que chacune de ces dimensions tirent à travers le temps du journal, plusieurs éléments de forme tentent de faciliter la navigation dans le texte. Lors de la préparation de ce cahier, un travail de montage a été nécessaire : certains passages ont été coupés ou légèrement condensés, notamment lorsque des notations se répétaient ou que le texte devenait trop dense pour la lecture. Nous avons en revanche évité, autant que possible, de réécrire les entrées elles-mêmes : il s'agissait moins de lisser le journal que de le rendre lisible, en conservant la texture du moment de l'écriture dans la permanence.

Le fil du quotidien est structuré par date et chaque date comporte une localisation et un sous-titre décrivant en quelques mots le texte qui suit. L'idée de paysage habité et la dimension relationnelle qu'elle sous-tend ont plaidé pour la mise en évidence de la plupart des rencontres vécues durant la permanence. Les apartés théoriques ou historiques apparaissent sous forme d'encadrés, insérés au moment où l'enquête les fait surgir plutôt que regroupés dans un chapitre séparé : ils signalent les allers-retours entre situations vécues et mise en perspective qui nourrissent la dynamique herméneutique du dispositif.

Enfin, l'ensemble du journal a été découpé en cinq chapitres qui correspondent aux grands mouvements de la mise en recherche et de la mise en action du dispositif. Ce chapitrage ne constitue pas une analyse supplémentaire, mais une manière de proposer des points d'entrée dans le cahier : il regroupe des périodes, des lieux et des préoccupations qui font écho à la construction du mémoire – de la mise en recherche à la concrétisation du projet attelé. Dans les pages qui suivent, nous proposons d'abord un bref résumé de chacun de ces cinq chapitres avec un plan d'orientation détaillé – dates, lieux et sous-titres – qui peut servir de guide de lecture à travers le journal de bord.

5.2.3 Plan d'orientation dans le journal de bord

Chapitre I – Se mettre en recherche

Et maintenant on fait quoi ? Début de la permanence sur place, arpentages, premières rencontres et technique des objets.

Ce premier chapitre suit les tout débuts de l'enquête entre Genève, la Bergère et les alentours : les premiers trajets en VTT, les courbatures, les pneus crevés. La mise en recherche commence par se demander comment entrer en relation avec le terrain, avec qui parler, avec quel matériel.

Les arpentages font déjà apparaître le contraste entre chemins cadastrés et chemins réellement pratiqués. Les premières rencontres posent le décor : le hibou grand-duc, un fonctionnaire-apiculteur, les tilleuls de Sully, les Archenyl sur le plateau du Retord, Katharina et le château de Pyrimont. Ces rencontres nourrissent la réflexion sur le « paysage habité » et ancrent l'enquête dans des trajectoires humaines et non humaines. La tension entre l'écriture et le terrain se fait déjà sentir avec le passage à l'écriture télégraphique par endroits.

En arrière-plan, la fabulation du parcours en calèche commence à jouer son rôle de moteur : se présenter avec l'histoire d'un dispositif attelé à venir permet d'ouvrir des conversations, de tester la position de charlatan potentiel. Le chapitre suit ainsi la mise en route simultanée de trois choses : la permanence, l'arpentage, et un certain rapport au récit comme technique d'enquête.



La Loire et les nouveaux quartiers de Nantes

Lundi 23 septembre 2024 – Genève

Immersion. Comment commencer. Aller au gré des rencontres. Encadré sur la recherche-création...

****Recherche-création**

Mardi 24 septembre – Genève

Réflexion. Comment aller vers les gens, avec quel matériel et comment arpenter sans cheval ? ...

Lundi 30 septembre – La Bergère

Effervescence. Premier café à la Bergère. Soleil. Arpentage en VTT : Le piémont de Craz à Villes. De la carte au terrain. Pneu crevé. Carrossable. Rencontre avec le hibou grand-duc...

Mardi 1er octobre – La Bergère

Être alerte. Dévier de la trace. Arpenter avec le poids du corps. Rencontre d'un fonctionnaire-apiculteur. Du piémont au Rhône, territoire en terrasses. Le Rhône, les hameaux, les tilleuls de Sully. Des lieux qui ouvrent les imaginaires...

****Rencontre « Tilleuls de Sully »**

Jeudi 3 octobre 2024 – Genève

Courbatures. Cartographie des arpentages. Michael me parle des incohérences entre chemins cadas-trés et chemins pratiqués/entretenus. Les limites du vélo électrique. Où sont les chevaux ? ...

Vendredi 4 octobre 2024 – Genève

Rencontre avec la toponymie et sa relation à l'environnement vécu. De Bellegarde à Valserhône...

Mercredi 9 octobre – Plateau du Retord

Rencontre avec les Archenyl, paysannerie et attelage. Préparation de l'arpentage vers Pyrimont...

****Rencontre Archenyl**

Jeudi 10 octobre – Terre Valserhône

Trouver l'équilibre entre l'écriture et le quotidien de la permanence. Ecriture télégraphique. Premier contact avec James Basset, meneur d'attelage. Pneu crevé, en voiture à Pyrimont. Lieu mystérieux, grottes, château, riches propriétaires et gardien dans une caravane. Port médiéval sur le Rhône, mines. Rencontres avec Malcolm et Katharina.

****Rencontre Malcolm, gardien de Pyrimont**

****Rencontre Katharina**



1



2



3



4



5



6

1 Aval du barrage de Génissiat

2 Au bord du Rhône, centre de traitement des déchets de Génissiat

3 Chemin du piémont vers Billiat, entrevue des lotissements de Billiat

4 Calèche d'Archenyl à vendre

5 Vue sur Terre Valserhône depuis le sud

6 Chemin abandonné menant à une source au-dessus de Davanod

7 Statue au fond d'un champ à Davanod

8 Vue du Rhône en amont de Génissiat

9 Tilleul de Sully à Craz

10 Moulin abandonné de Villes

11 Deversoir du centre de traitement des déchets



Chapitre II : S'atteler au projet

Les œillères se resserrent : trouver les meneuses et meneurs avec leurs chevaux. L'idée de l'attelage se concrétise et l'arpentage continue.

Dans le deuxième chapitre, la question « où sont les calèches ? » prend le relais et oriente la mise en recherche vers celles et ceux qui pratiquent déjà l'attelage. Les rencontres avec Stéphane Cottin, éleveur-meneur « de père en fils », puis avec James et Brigitte Basset donnent corps à une pratique qui, jusque-là, restait surtout imaginée : on parle de course d'orientation attelée – le TREC –, de balades, de travail en traction, de transmission familiale, mais aussi de convivialité autour des repas, de champignons. Les attachements liés au cheval commencent à se faire sentir.

En parallèle, les arpentages continuent de densifier la connaissance du territoire : Dorches, ses vignes et son ancien relais de diligences, Chanay, sa montagne et ses vaches, le « plus bel endroit du monde », Vouvray, autoroute et rutabagas, promenades rurales et bars multifonctions. En arrière-plan, des allers-retours avec le PAV et le Lignon maintiennent en arrière-plan d'autres formes de paysages habités.

L'idée d'un dispositif attelé se précise dans ce va-et-vient : la calèche n'est plus seulement une fable d'enquêteur, elle commence à se négocier avec des personnes, des animaux, des matériaux et des contraintes très situées, sans que l'élan de la fabulation disparaisse pour autant.

Lundi 14 octobre – Terre Valserhône

Où sont les calèches? Cueillette de champignons. Rencontre avec Stéphane Cottin, éleveur-meneur de père en fils. Discussion avec Bassem, le père de Michael et cuisine ratée à la Bergère.

****Rencontre Cottin**

****Rencontre Bassem**

Mardi 15 octobre – Terre Valserhône

TREC, tradition, balade. Entrée dans le monde de l'attelage. Rencontre avec James et Brigitte Basset. Partage d'idées autour du projet. L'importance de la convivialité. Arpentage à Dorches avec Laïa. Vignes, hameaux médiéval et relais de diligences. Epuisement physique et jurons.

****Rencontre James**

Jeudi 17 octobre – Genève

Quartiers en chantier au PAV, mettre en récit pour désamorcer les controverses ? L'art comme adoucissant. Parler du cheval à des paysagistes.

Lundi 28 octobre – Genève

Réflexion et écriture. Un âne et des poneys, personnages populaires de la cité du Lignon.

Mardi 29 octobre – Terre Valserhône

De Chanay à Châtillon. « Le plus bel endroit du monde ». Montagne, vaches, campagne-loisir, rutabagas et autoroute. La pause du midi des ouvriers au bar-tabac-hôtel-restaurant le Marinet. Premier bilan du parcours envisagé.

**** Rencontre Vaches**



1



2



3



4



5



6

1 *A qui est-ce cheval ?*

2 *Cabane d'estive à Chanay*

3 *Château de Dorches*

4 *Chemin carrossable vers Craz*

5 *Chemin non carrossable*

6 *Chevaux à Davanod*

7 *Rencontre vaches au dessus de Chanay en direction du col de Richemont*



7



8



9



10



11

8 *James Basset montre ses calèches*

9 *Jardin à Surjoux*

10 *Vue depuis les hauts de Surjoux*

11 *Le jour où les chevaux s'échappent de la Bergère*

Chapitre III : Faire partie du paysage habité et tourmenté

A côté des voies carrossables, s'installer dans la permanence et se mêler au réseau. Adopter une perspective habitante.

Le troisième chapitre marque un changement de profondeur dans la manière d'habiter l'enquête. La permanence est bien installée : les tâches quotidiennes à la Bergère – « faire du bois », inspecter les clôtures, s'occuper des chevaux, bricoler – s'entremêlent avec les arpentages et les entretiens. Le journal quitte le regard d'observateur pour décrire ce que cela fait de « faire partie » d'un paysage habité, même temporairement.

Parallèlement, le chapitre est traversé par des déplacements plus lointains, notamment le voyage à Nantes pour un séminaire sur les écritures alternatives dans la recherche scientifique. La notion de « paysage tourmenté » y apparaît et vient résonner avec Terre Valserhône : marges métropolisées, tensions entre attractivité et vécu ordinaire, ruptures dans les récits territoriaux. Dans ce contexte, les rencontres avec des habitant·e·s, des élu·e·s, et des « fonctionnaires-habitants » font apparaître les récits institutionnels qui cadrent le territoire, que les encadrés prolongent.

C'est aussi dans ce chapitre que Dominique fait son entrée fracassante dans l'enquête : première rencontre à Frangy, découverte de Lolita, Angelita et Liqueur, théorie du TREC, puis retour à la Bergère pour « faire encore du bois » et s'interroger sur ce que l'on peut apporter au quotidien de la ferme. Le chapitre donne ainsi forme à la position « d'habitant à mi-temps » qui travaillera la suite de l'enquête.



La Loire et les nouveaux quartiers de Nantes

Jeudi 7 et vendredi 8 novembre – Nantes

Un voyage à Nantes. Séminaires sur les écritures alternatives de la recherche. Paysages tourmentés et métropolisation...

***Métropolisation*

Lundi 11 novembre – Terre Valserhône

Economie du bois de chauffage à la Bergère. Rhum. Visite à Chantemerle. Intégrer l'urbain dans le projet.

Mardi 12 novembre – Terre Valserhône

Audio store Bellegarde. Arpentage sur la voie du tram. Vues dégagées. Zone d'activité, pont des pierres, Valserine Dîner avec Maeva à Coupy. La conscience du lieu entre ville et campagne.

Mercredi 13 novembre – La Bergère

Tâches quotidiennes auprès des chevaux de La Bergère. Préparation entretien avec Matthieu Lasvènes sur Toponymie de Valserhône.

Jeudi 14 novembre – Terre Valserhône et Genève

Entretien avec Matthieu Lasvènes. Petites villes de demain. La question de l'attractivité e Valserhône

Entretien avec Laurent Matthey. Arpenter les chemins carrossables. Régimes d'attentions. Le risque de raconter des histoires. Fabuliste ou fabulateur ?

Lundi 18 novembre - Frangy

Rencontre avec Dominique Ganière, Lolita, Angelita et Liqueur. Mon premier cours d'attelage TREC.

Mardi 19 novembre - La Bergère

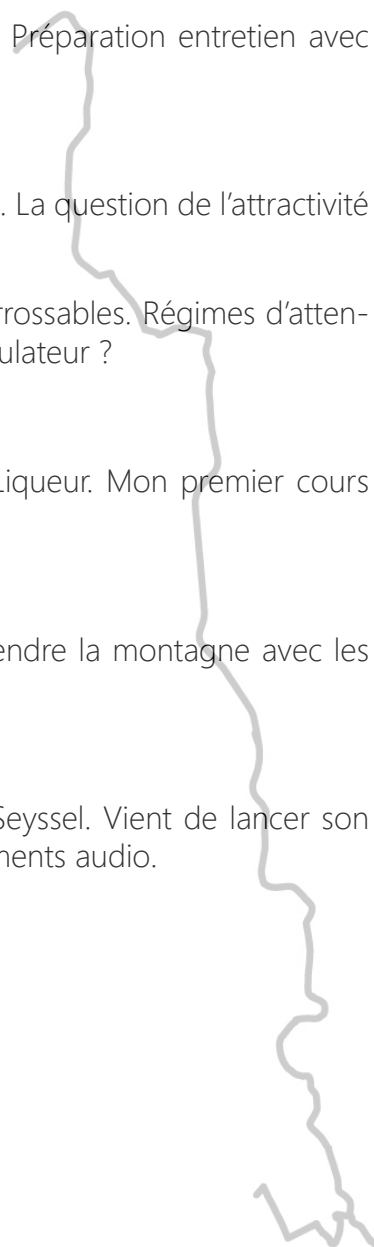
Matinée pour aider Michael. Faire encore du bois. Descendre la montagne avec les chevaux...

Mercredi 20 novembre - La Bergère

Téléphone à Honorine. Contact donné par Dominique. Seyssel. Vient de lancer son activité de balade en calèche. Classement des enregistrements audio.

Jeudi 21 novembre - Genève

Travail sur les cartes. Visite à Hydromondes



Samedi 23 novembre - Paris

Paris, travail sur toponymie Valserhône et réformes territoriales en France. Achat du livre recommandé par Hydromondes : Le Grand Paris après effondrement de Agnès Sinai¹²³.

Dimanche 24 novembre - Paris

Recherche aux archives de cartes des routes de poste équestre.

Coches d'eau, diligence, carrosse, relais de poste.

Jeudi 28 novembre - Terre Valserhône

Un territoire qui doit se vendre : entretien avec le président de l'intercommunalité.

Le maillage ferroviaire représente le futur de la région.

Expression de la définition positive de la marge.

Ecouter l'eau sous les prés, tournée avec Michael

Drainer et construire une bergerie.

*** Marges territoriales – Penser depuis l'entre-deux*

Vendredi 29 novembre - La Bergère

Permanence et réciprocité, que puis-je apporter au quotidien de La Bergère ?



Kabir et Tao habitants de la bergère

123 Sinai et al., Le Grand Paris après l'effondrement.



1



2



3



4



5



6

1 *Vue sur chantemerle*

2 *La petite des alpes*

3 *Chemins en direction du pont des pierres*

4 *Faire du bois à la Bergère*

5 *Sur la voie du tram, ancienne station*

6 *Le pont des pierres*

7 *Sur la voie du tram vue sur la zone d'activité de Valserhône*



7

Chapitre IV : Tracer des voies – entrée en traction

Premiers essais d'attelage avec Dominique, validation des pistes carrossables, et entrée dans le monde du TREC.

Ce chapitre suit le moment où l'attelage cesse d'être une pure projection pour devenir une pratique. Les premières séances d'attelage chez Dominique, le rôle de groom, les nids-de-poule ressentis dans le corps et les consignes de sécurité permettent de vérifier ce que les arpentages en VTT avaient esquissé : certains chemins, certaines pentes, certains revêtements sont réellement carrossables, d'autres beaucoup moins. Le rythme du cheval, entre pas et trot, apparaît comme une bonne échelle pour regarder le paysage et imaginer de futurs parcours habités. La compagnie du cheval ouvre à d'autres modes d'attention à l'environnement.

En parallèle, l'entretien avec le maire de Valserhône ouvre une autre série de lignes : trains, gares, marketing territorial, futur de la mobilité vue depuis l'institution. Les encadrés sur la convivialité chez Illich, sur le cheval de travail et les anciens réseaux de poste replacent la calèche dans une histoire longue des transports, des vitesses et des manières de traverser les territoires. L'attelage devient ainsi un point de contact entre mobilité, paysage et outils « à taille humaine », plutôt qu'un simple décor pittoresque.

Enfin, la rencontre avec Honorine, ses chevaux de balade et son envie de rejoindre le projet ouvrent de nouvelles perspectives de concrétisation. Le « bilan trimestriel » clôt le chapitre sur une bascule : la mise en recherche a trouvé des appuis solides dans le monde de l'attelage, l'écriture du mémoire prend plus de place, et le dispositif commence à se penser en termes de réseau plutôt qu'en simple idée de parcours.



Fresque de Bellegarde peinte par Marie-Noëlle Dérobert, devant le bureau du maire

Samedi 30 novembre - Chilly

Première leçon d'attelage avec Dominique. Tarte aux poires et meringue

De l'intuition à la vérification : la piste carrossable et les arpentages sont validés.

Lundi 2 décembre - La Bergère

Entretien avec le maire de Valserhône. Sans Lyon et Genève, Bellegarde n'aurait jamais existé

**** *Le micro comme outil convivial ?***

Trains et maquignons

*****Porter l'attention sur le cheval***

Jeudi 5 décembre - HEPIA

Séance avec la direction du mémoire

Lundi 9 décembre - HEPIA

Etre contaminés par nos rencontres.

Le rythme de l'écriture

Mardi 10 décembre - Seyssel

Honorine, Rainbow et Karma rejoignent le projet. Préparation du test attelé d'un des tronçons

**** « *Bilan trimestriel* » : *De la mise en recherche à la mise en action***



Toutes ces photos ont été prises lors de la première sortie avec Dominique - 30 novembre 2024



Chapitre V : Mettre à l'épreuve le dispositif

Densifier l'apprentissage, tester un premier parcours attelé et recentrer le mémoire sur la permanence.

Ce chapitre suit le moment où le dispositif commence vraiment à se frotter au réel. Les séances répétées chez Dominique transforment peu à peu la relation en compagnonnage. L'apprentissage de l'attelage et la construction du réseau s'intensifient : périple entre la Dombes et le Dauphiné, formations de lecture de carte en TREC, découverte des clubs et des associations. L'attelage apparaît comme un milieu structuré par la convivialité, le bénévolat et une fine connaissance des paysages traversés.

Le chapitre est marqué par un moment charnière : l'arpentage attelé avec Honorine et Rainbow entre Chanay et Pyrimont, où Nina et Laurence montent pour la première fois dans la calèche. La journée ouvre un autre régime d'attention au paysage, à la vitesse et au cheval. Cela donne lieu à un récit croisé prolongé par la carte sensible dessinée par Nina. Le projet d'itinérance attelée n'est plus seulement raconté, il est essayé à petite échelle.

Une pause hivernale prenant de la distance avec le terrain permet de reposer la question des formes de restitution. Plutôt que de forcer un carnet de voyage fictif sur l'ensemble du parcours, le choix se fait de prendre au sérieux ce qui existe vraiment : la permanence, les allers-retours, le journal de bord. Ce chapitre prépare ainsi le déplacement du journal depuis le statut de « matière brute » vers celui de partie intégrante du mémoire avec les cartes.



Formation de lecture de carte chez Dominique (pour la course d'orientation ou trek à cheval)

Jeudi 12 décembre – Chilly

Le ciel bleu au-delà du Vuache. Gabions. Paddock et lecture de carte chez Dominique. Panettone et tarte aux pommes.

Mardi 7 janvier – Genève

Les routes de Dominique

Samedi 11 janvier – Ain. Dombes et Dauphiné

Course de relais sur la route de Chélieu. Bernatets, Amélie, Patrick, Gégé. Fondue dans la périphérie lyonnaise.

Dimanche 12 janvier – Chélieu

Formation lecture de carte TREC, Club-Elite

Lundi 13 janvier – La Bergère

Préparation de l'arpentage attelé avec Honorine. Creuser dans un sol gelé à Chante-merle. Réciprocité avec Dominique.

Mardi 14 janvier - Valserhône

Arpentage attelé avec Honorine entre Chanay et Pyrimont

**Récit de l'arpentage par Nina

Dimanche 2 février– Totutla, Mexique

Faire territoire avec l'escargot selon Vinciane Despret

Lundi 3 mars – Genève

Intermède hivernal

Jeudi 6 mars – La Cry

Chez Dominique. Apprentissage avec longues guide et aide pour poser le lambris du grenier. Les vertiges de Dominique.

Samedi 15 mars - La Cry

Formation lecture de carte TREC chez Dominique. Rencontre avec l'association équitation Vuache.

Jeudi 27 mars - Genève

S'engager au-delà de la fiction. Le fonds culturel du Grand Genève

Samedi 29 mars – La Cry

Dominique me donne les guides



1



2



3



4



5

1 Formation de lecture de carte chez dominique le 15 mars 2025

2 Sortie avec Dominique

3 Lieu de la formation à Chélieu

4 Pyrimont vestiges de l'ancien pont

5 Sortie en calèche avec Honorine, Nina et Laurence

6 Mur de soutènement le long de la voie sncf et route de Pyrimont



6

issues du récit de Loan et de ses rencontres, de l'arpentage avec Honorine et de la carte sensible. Elle constitue selon moi la partie la plus importante de ce travail cartographique car elle donne toute sa profondeur au circuit de Chanay à Pyrimont en réunissant plusieurs registres cartographiques. Pour finir, ce travail cartographique aboutit à une Strip map ou carte-frise du parcours allant de Chanay à Pyrimont ; il serait un outil qui accompagnerait les participant.es lors du futur arpentage que l'on a appelé Assemblée itinérante.

5.3.1 Premier arpentage en calèche de Chanay à Pyrimont

Notre premier arpentage en calèche s'est déroulé en janvier, avec un cheval (Rainbow) et une calèche quatre places, pilotée par Honorine Guedon. Honorine est basée à Seyssel, et y tient une activité de calèche. Nous avons fait le choix de tester l'arpentage en calèche sur un morceau du circuit allant de Chanay à Pyrimont, en passant par Dorches. Lors de ses premiers repérages sur le terrain, Loan avait enregistré ses traces en format gpx avec IGNrando. J'ai récupéré les tracés pour en faire une carte d'arpentage simple pour se repérer, courbe de niveau, routes, bâti et tracé.

J'ai rencontré Honorine le 14 janvier, matin froid et ensoleillé.

Départ de Genève hepia avec Laurence en camionnette. Nous sommes passées au-dessus du Rhône sur ce pont en métal repeint en bleu (pont appelé pont de la Vezeronce), on a longé la paroi du mur de la voie ferrée qui était gelée, les mousses et les graminées saxicoles s'étaient transformées en stalactites et avec les rayons de soleil du matin, le mur brillait. C'était très beau.

Nous sommes arrivées sur le devant de la mairie de Chanay, vieux bâtiment qui donne sur la route. En cherchant des toilettes j'ai découvert l'arrière de la mairie et l'aménagement tout nouveau du pôle poste - école - bureau de la mairie de Chanay. J'ai échangé quelques mots avec un agent de service de la ville.

Honorine est arrivée avec le fourgon du cheval et deux chiens également à l'intérieur. Honorine avait une longue tresse brune et s'est roulé une cigarette. On a brossé le cheval, (j'ai brossé les crins sur la queue et la tête), pendant ce temps il mangeait dans une sorte de sac en filet rempli de foin.

Nous avons descendu la calèche de la camionnette d'Honorine à l'aide de rampes amovibles puis harnaché le cheval, il était très doux et calme.

Nous démarrons la balade, Laurence et moi à l'arrière ; on se faisait face. Honorine aux commandes et Loan était le groom. Il descendait souvent. Avec Laurence nous tenions les deux chiens au bout de grandes laisses. Ils étaient plutôt sages mais avaient envie de courir plus vite par moment, les laisses s'entremêlaient. Le cheval (je ne me souviens plus de son nom) était un peu agité sur la départementale au départ de la mairie. Il prenait son rythme.

Chapitre VI : Nous ne sommes pas des charlatans

Chercher comment prolonger le dispositif au-delà du mémoire, sans renoncer à la part de récit.

Le dernier chapitre accompagne le passage de l'enquête à la tentative de mise en œuvre concrète du dispositif au-delà du mémoire. La rédaction d'un dossier de financement destiné au fonds culturel du Grand Genève occupe une place importante : elle impose de clarifier ce que pourrait être une première année de projet, de définir des partenaires, de traduire le langage du journal et des rencontres en objectifs, en budget, en calendrier. Le journal y documente des journées entières consacrées au dossier.

Le retour final du hibou grand-duc et l'invitation de Baptiste Morizot à « suivre la piste des animaux » relance la spirale. Il referme une boucle narrative ouverte dès les premiers arpentages. Ce dernier chapitre laisse ainsi entrevoir le dispositif comme quelque chose qui déborde le cadre du mémoire : une enquête qui a commencé par une fabulation et qui cherche maintenant les moyens de se poursuivre dans le paysage habité.

Jeudi 3 avril – Genève

Travail sur le dossier de demande de fonds

Lundi 7 avril – Ambérieux-en-Dombes/Genève

Patrick, Dominique, Lolita et Liqueur s'entraînent dans la Dombes.

Mardi 15 avril – La Cry/Genève

Visio avec LEAST. Dominique et Patrick attèle Lolita et Liqueur en double

Jeudi 8 mai 2025

Bubo Bubo, le retour. La piste des animaux.

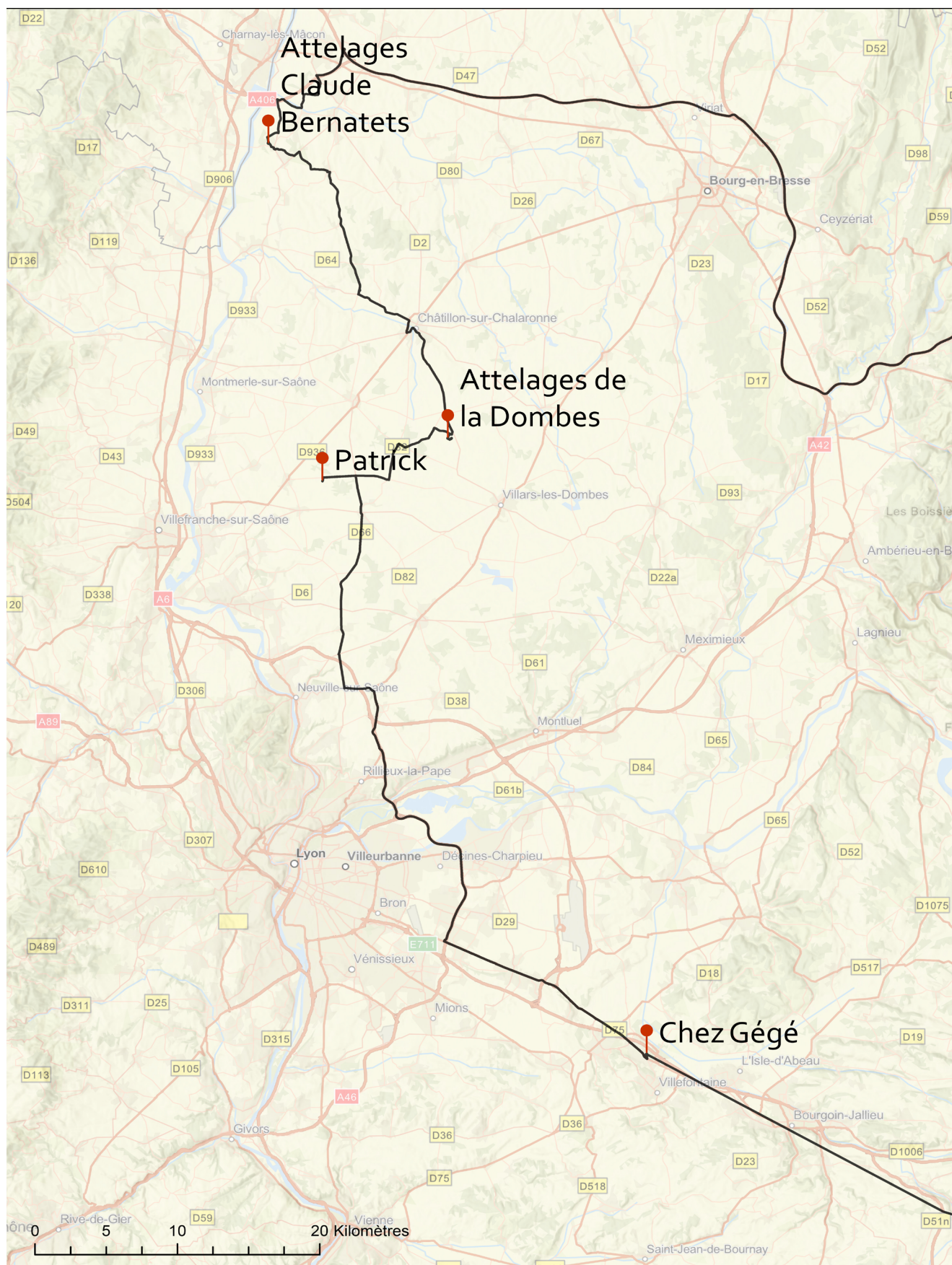


1 *Harnachage de Lolita*

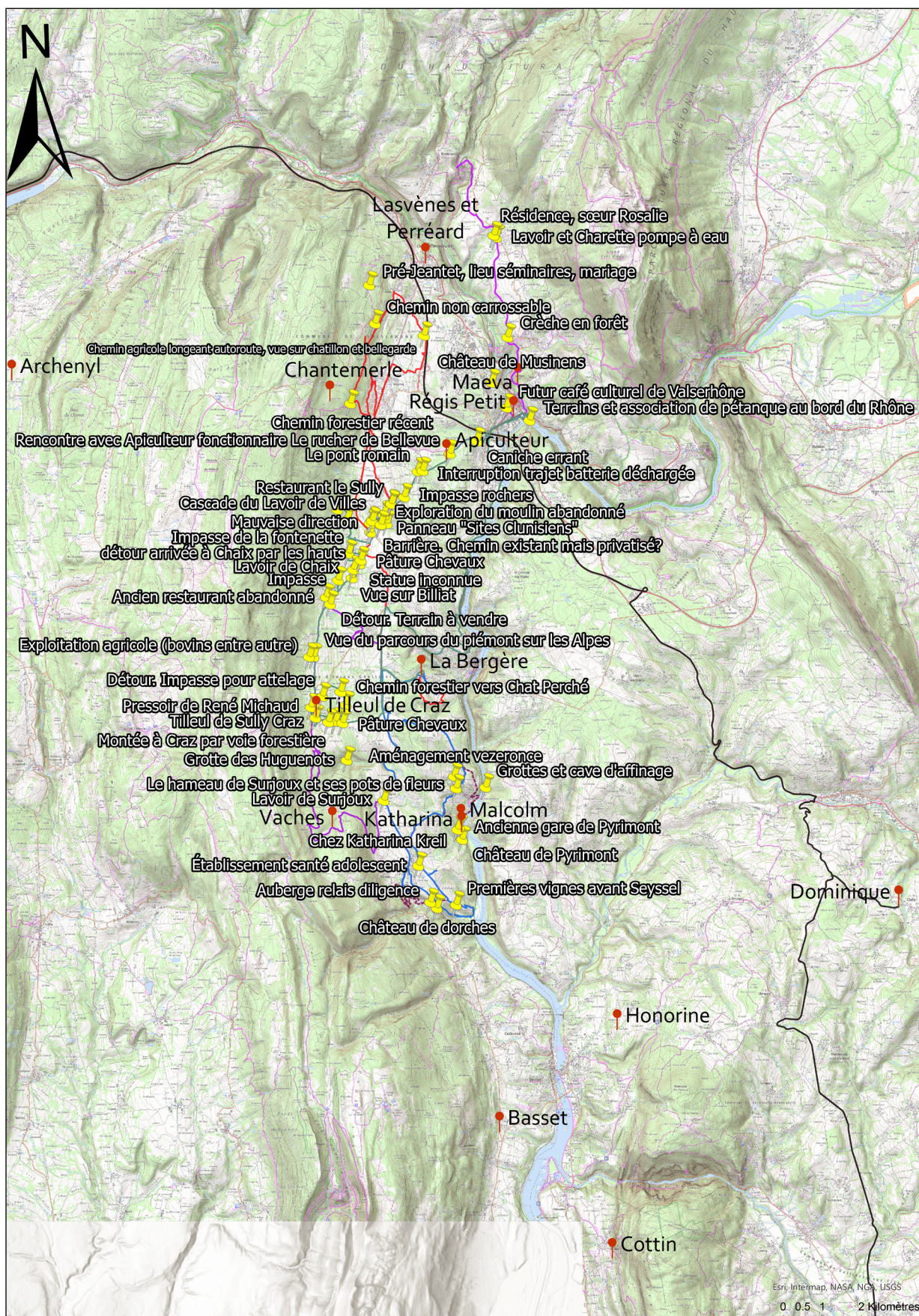
2 *Liqueur et Dominique*

3 *Lolita et Liqueur en double*

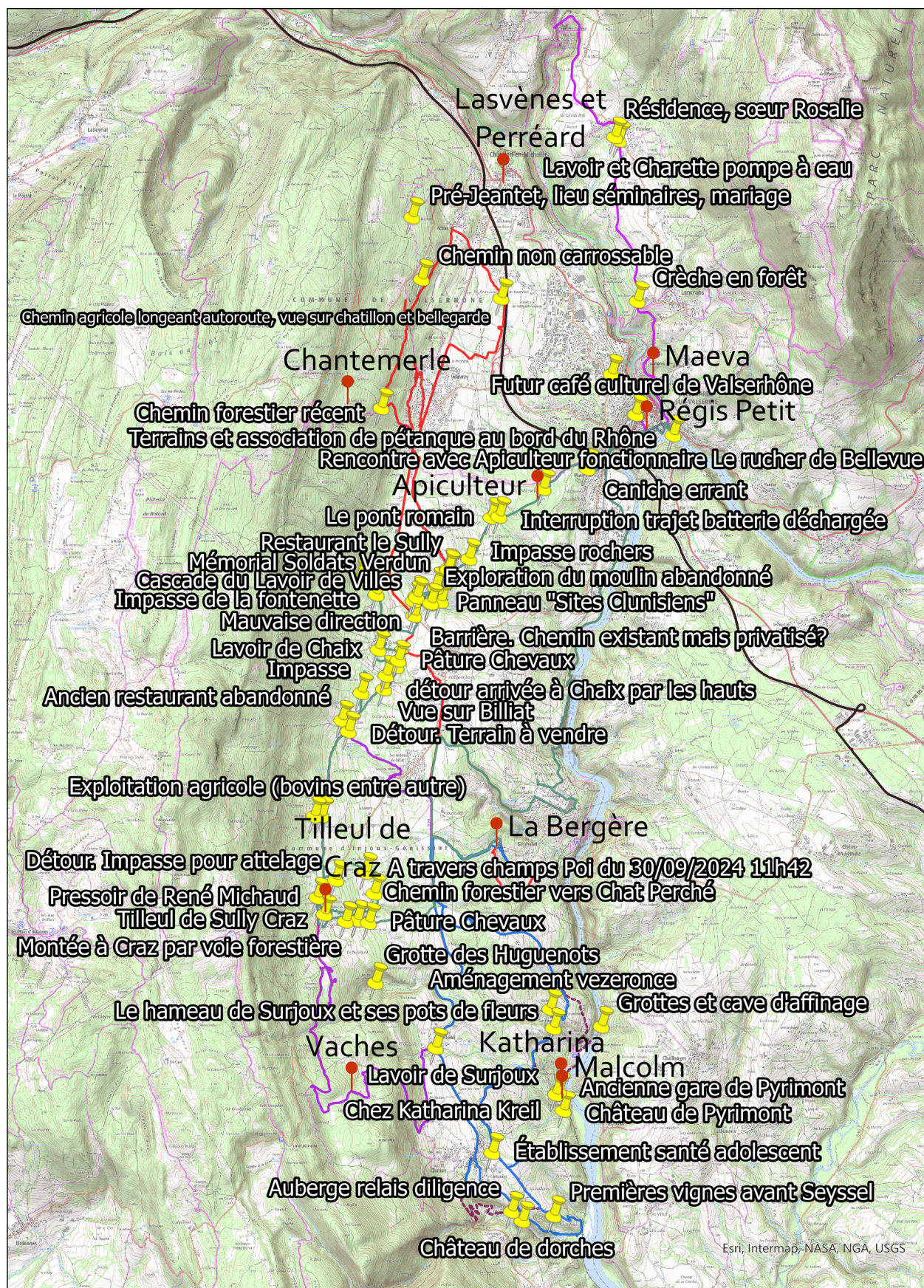
4 *Travail au paddock chez Dominique*



Carte des rencontres en Pays bellegardien et au-delà - échelle 1/320'000



Carte de travail d'arpentage cadre élargi 1/80'000



Carte de travail d'arpentage au 1/70'000

5.3 Le travail cartographique

L'enjeu de notre projet est de concevoir un itinéraire ou Grand parcours sur le territoire de Valserhône adapté à un mode de transport précis qui est la calèche. Notre objectif final est de parcourir cet itinéraire en plusieurs portions, avec des habitant.es, afin de co-construire un portrait du paysage habité de la région parcourue (assemblée itinérante).

L'outil cartographique intervient à plusieurs moments de la préparation de ce projet.

De manière évidente, la carte nous a servi à imaginer, choisir et tracer l'itinéraire, selon ce que nous voulions partager de nos propres découvertes du paysage habité de ce territoire. Aussi la carte a permis de raconter une expérience vécue du paysage, l'expérience d'arpentage en calèche. Enfin, la carte est un guide pour suivre l'itinéraire, un objet transportable sur le parcours qui aide à se repérer dans l'espace et à orienter notre regard sur des éléments, mineurs ou majeurs, mais toujours marquants, du paysage habité.

Pour construire un portrait du paysage habité par la carte, il s'agit selon moi de relever et représenter les éléments physiques qui constituent le socle du territoire (géologie, hydrologie, géomorphologie), ceux qui le couvrent (végétation, bâti), les formes de vie qui habitent le territoire (habitant.es, faune et flore), les formes sociales ancrées sur le territoire (établissements de santé, associations, groupes d'habitant.es), rapporter des morceaux d'histoire, oubliés ou déjà mis en valeur. Elle peut aussi rapporter l'expérience vécue d'un habitant.e ou d'un visiteur.ice sur celui-ci. Finalement la carte peut être descriptive, analytique, narrative ; elle peut rapporter des récits multiples ou un seul récit, celui de l'arpenteur.

Ce travail de cartographie est présenté selon l'ordre chronologique dans lequel je l'ai réalisé.

En premier lieu, en février 2025, nous avons organisé une promenade en calèche entre Chanay et Pyrimont afin d'expérimenter pour la première fois une portion du parcours. Conduit par Honorine et guidé par nous-même, notre petit convoi a retracé les routes que nous avons prévu d'arpenter en plan. Suite à cette expérience, et pour mieux m'en rappeler, j'ai dessiné une carte sensible. Cette carte représente la dimension sensible du paysage en mouvement.

En parallèle, je cartographiais le grand parcours sur la base de données tangibles SIG et d'extraits du carnet de bord. Une ligne sur fond de plan SIG, annoté de citations du carnet de bord. Cela a nécessité une lecture approfondie du carnet de bord sous l'angle du paysage, puis une sélection d'informations localisables sur la carte.

Une fois ce travail fait à l'échelle du grand territoire (1/10'000^{ème}), j'ai choisi de me concentrer sur l'itinéraire Chanay-Pyrimont au 1/5000^{ème} pour représenter de manière plus précise cette portion du grand parcours. Cette carte mêle données tangibles issues du travail préalable de SIG et de recherche documentaire et données sensibles

Quand on descend une pente un peu forte l'animal retient la calèche, ce qui le gêne un peu, donc on descendait pour l'aider.

Dans les montées au contraire il pâtissait davantage du poids de la calèche et il nous arrivait de descendre pour alléger.

Nous étions tous.tes enchanté.es de cette journée, il faisait très beau, temps clair et très froid. C'était ma première expérience de promenade avec un cheval. Beaucoup de sensations : l'odeur, la vapeur qui se dégageait du cheval, le souffle, le rythme, les apostrophes d'Honorine, le mouvement, le balancement, les démarrages saccadés quand il faut se tenir pour ne pas partir à l'arrière et être éjecté de la calèche, même si la vitesse n'est pas grande. Nous avons croisé peu de voiture.

J'avais préparé des fonds de plan que j'ai annotés mais peu pratique de dessiner dans la calèche. Cependant j'ai pris beaucoup de photos et Laurence quelques vidéos.

Un simple plan topo et un fond de plan openstreet map avec annotations et noms des lieux.

Nous les suivions quand même assez souvent pour nous repérer et nous rendre compte de notre avancée dans le parcours.

Même si nous allions lentement (5 à 6 km/h), les éléments du paysage qui ont retenu mon attention étaient nombreux et arrivaient vite, c'était intense. Je découvrais un nouveau paysage et sous une forme et des sensations que je n'avais jamais éprouvées. La hauteur, la vitesse, le mouvement du cheval que je ressentais, impliquaient une certaine concentration et, en même temps, un certain lâcher prise. Je devais imprimer une image mentale sans pouvoir m'arrêter à ma guise, à chaque instant il fallait choisir ou regarder, il fallait être attentif et vif. Il fallait pouvoir s'accrocher à tout moment en cas d'arrêt ou de freinage ou de prise de vitesse (rare), bref il fallait être mobile. Pouvoir descendre du char pour marcher à côté si besoin et pouvoir remonter quand la calèche était en mouvement. Il y avait parfois des moments de calme, c'était souvent sur des sections de routes droites bordées de forêts où la vue pouvait juste filer droit.

A l'arrivée de la balade, à la maison d'Honorine, le cheval était fumant, son poil brillant de sueur. Honorine lui a enlevé ses œillères et le cheval a repris son souffle. Nous l'avons caressé et remercié, il était réceptif. Nous étions fascinés par la puissance de l'animal et les efforts qu'il a été capable de fournir. Nous sommes ensuite retourné.e.s au Pain de Sucre, nous avons laissé le cheval pour faire un tour dans le cirque de calcaire, le sol était gelé et nous nous sommes tenus à une corde prévue à cet effet. Le cirque autour de nous était ocre et blanchi par les arbres gelés qui poussent sur la paroi, l'eau était turquoise.

Pour finir, nous avons mangé au Pain de sucre, pas loin du cheval qui mangeait son foin dans le filet, accompagné de carottes et d'eau fraîche. Discussion avec Honorine sur son activité (les coûts liés au cheval, achat de nourriture, frais de vétérinaire), sur l'activité gênante des chasseurs à côté de chez elle, de son potager et de l'endroit où elle s'approvisionne en viande à côté de chez elle (elle avait apporté un saucisson excellent...).

Cette journée d'arpentage de Chanay à Pyrimont était en quelque sorte le test d'un parcours en calèche, avec nous-même dans le rôle des participant.e.s.



Photo de droite, Honorine aux commandes sur la route du plateau agricole à Chanay, photo de gauche, la calèche longe le Rhône à l'approche de Pyrimont

5.3.2 La carte sensible - carte mémoire de l'arpentage

«Je laisse apparaître ce que le geste et le souvenir me restituent»¹²⁴

Dès le lendemain j'ai commencé une carte « sensible » pour rendre compte du parcours de la journée et de ce dont je me souvenais, comme une carte de mémoire, avec les reliefs augmentés, basée sur un fond de plan au 1/5000^{ème}.

Cette carte je l'ai gardé précieusement car c'est une forme de compte rendu de la journée, représentation dessinée que j'ai faite de manière spontanée, au fur et à mesure que je me remémorais les éléments découverts tout au long du parcours. Elle fait effectivement partie du processus de la recherche cartographique mais pourra aussi être utilisée comme exemple de représentation sensible produite après un parcours.

C'était pour moi une façon instinctive de représenter le parcours et les éléments du paysage dont je voulais me souvenir. Cela m'a permis de me concentrer sur le paysage que nous avons arpenté en laissant de côté les sensations liées au cheval et les réalités pratiques du parcours en calèche. Je l'ai fait de mémoire avec juste un fond de plan openstreet map.

Mon expérience retranscrite sur cette carte est influencée par le mode d'arpentage. Il y a d'abord la hauteur que nous prenons depuis la calèche, qui n'est pas négligeable (1m50), le fait de parcourir un chemin tout en pouvant se retourner (j'avais une certaine liberté pour me retourner et donc capter les points de vue). Les vues sur le grand paysage sont une des caractéristiques mémorables de ce circuit. Parfois ces vues se déroulent sans obstacle et nous projette dans le grand paysage, parfois elles apparaissent au détour de creux et de bosses, de vides et de pleins proches du chemin.

124 Poisson, « Graphie du déplacement ».

Ruisseau des Lades

BENI PAYSAGE HORRIBLE BOUGES

LE DENS DE FORT L'EALUÉ

Closures en bois

Cabane N°1

Forêt des PELLETES

DORURES SOUS LES PALMIERS

Pays de l'Eloué

VERDER

LIMETEAU

eau qui coule
Reliefs
Vues

Extrait de la carte sensible de l'arpentage Chanay-Surjoux

5.3.3 Cartographie du grand parcours à partir de données SIG et fragments du carnet de bord

Je suis partie du récit de Loan, carnet de bord que j'annote. Je retiens de ce récit les rencontres animales, humaines, les anecdotes, les discussions concernant les réalités de vie des personnes rencontrées, souvent liées à des activités agricoles ou rurales, ainsi que quelques éléments du paysage, les sensations et les impressions de Loan face au paysage qu'il arpente.

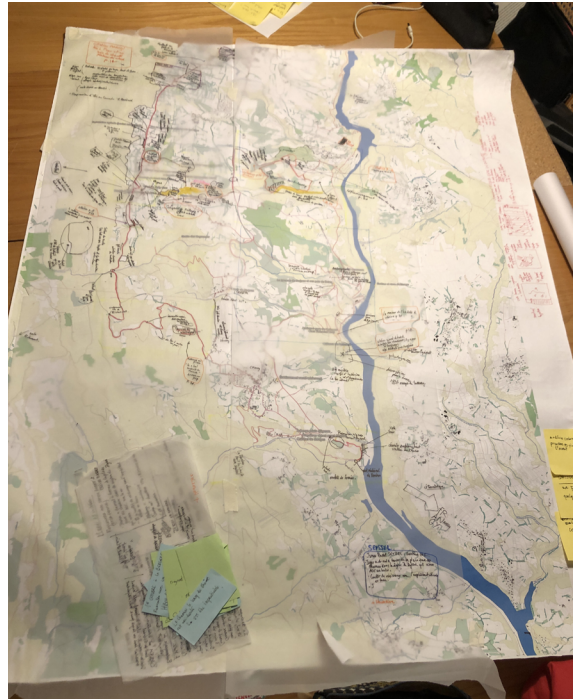
A partir du carnet de bord annoté, je choisis et collecte certaines données en opendata. J'en fais une carte que j'imprime au 1/15'000^{ème} cadrée sur le grand circuit.

A partir de ce fond de plan au 1/15'000^{ème} imprimé, nous nous sommes réunis avec Loan le temps d'un week-end afin d'écouter les enregistrements qu'il avait fait de lui-même lors des premiers arpentages. Pendant l'écoute, nous annotons la carte, écrivons des citations et les localisons sur la carte, entourons des espaces, des communes, redessinons sur la carte.

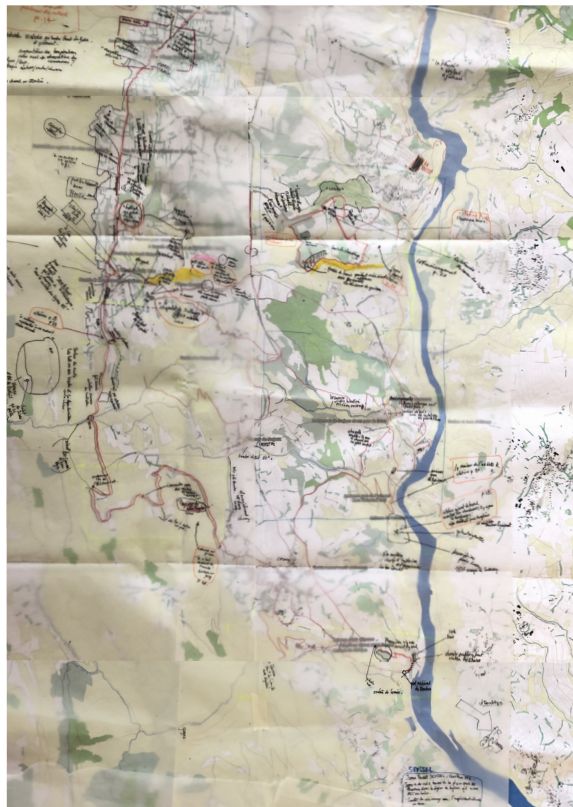
Ce travail aboutit à une carte à l'échelle du territoire, que l'on nomme Carte du grand parcours. Cette carte est confectionnée à partir de données SIG, sur lesquelles ressort le parcours que nous avons conçu pour arpenter le territoire en calèche. Le grand parcours est décomposé en cinq portions que nous avons légendées et titrées (cf. image suivante). La carte s'accompagne de citations du carnet de bord ainsi que de documents relevés lors d'arpentages (photos, croquis, carte sensible) géoréférencés sous forme de point que l'on peut interroger. Puisqu'elle est fabriquée sur un logiciel SIG (Système d'Information Géographique), cette carte a pour vocation d'être mise à disposition de tous.tes en ligne. Elle serait le meilleur moyen de garder trace des informations récoltées lors de la préparation des arpentages, et des résultats des assemblées itinérantes avec les habitant.es.

Le circuit final, celui que l'on retient avec Loan, se présente sous forme d'une ligne suivant la trame viaire, et se décompose en 5 portions.

- De Chantemerle à Montanges : ***Du balcon aux valons du Jura***
- De Montanges à Bellegarde sur Valserine : ***Des gorges de la Valserine au Rhône perdu de Valserhône***
- De Bellegarde à Villes : ***Sous le bitume la campagne***
- De Billiat à Chanay : ***Les hameaux du Piémont***
- De Chanay à Pyrimont : ***Par monts et par vaux, voyage dans les entrailles de la terre***

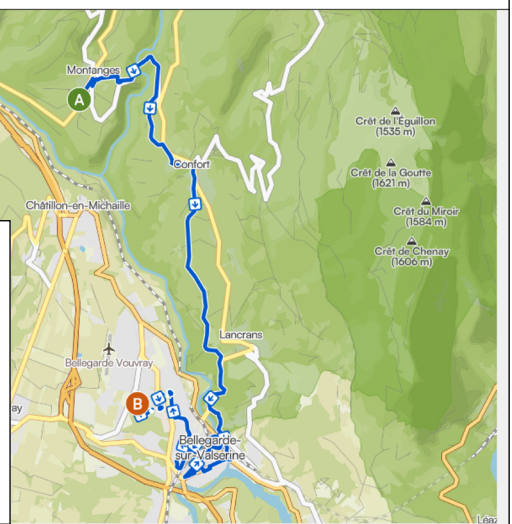
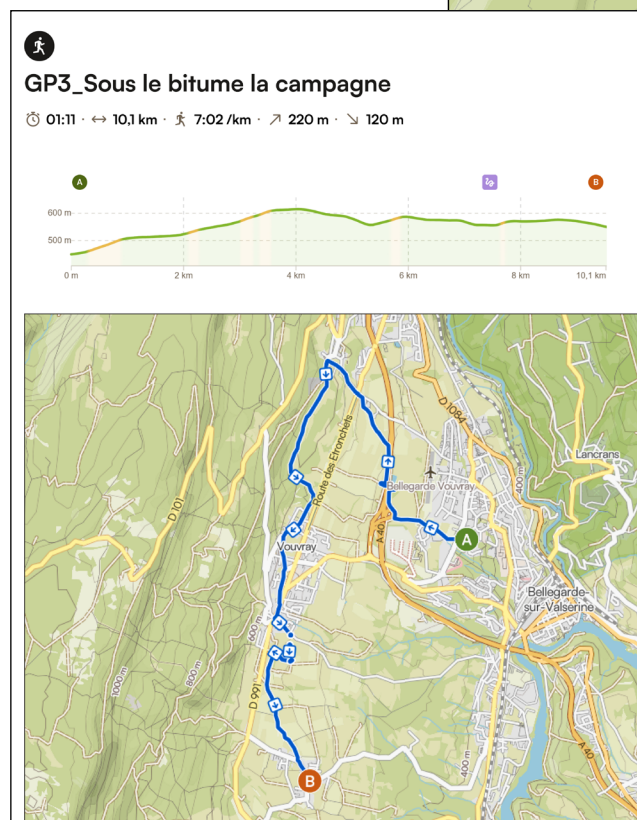
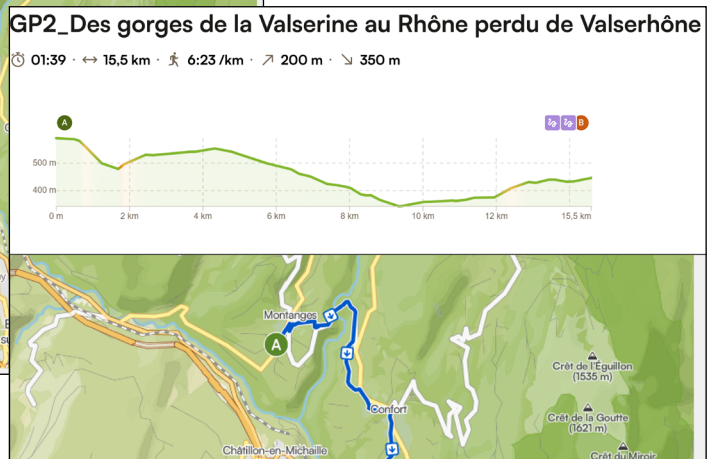
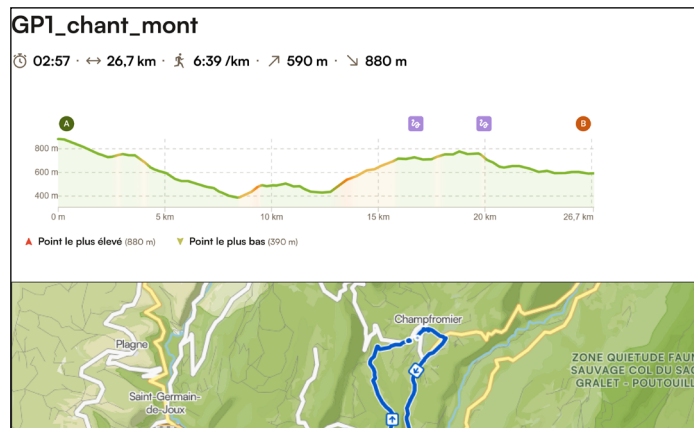


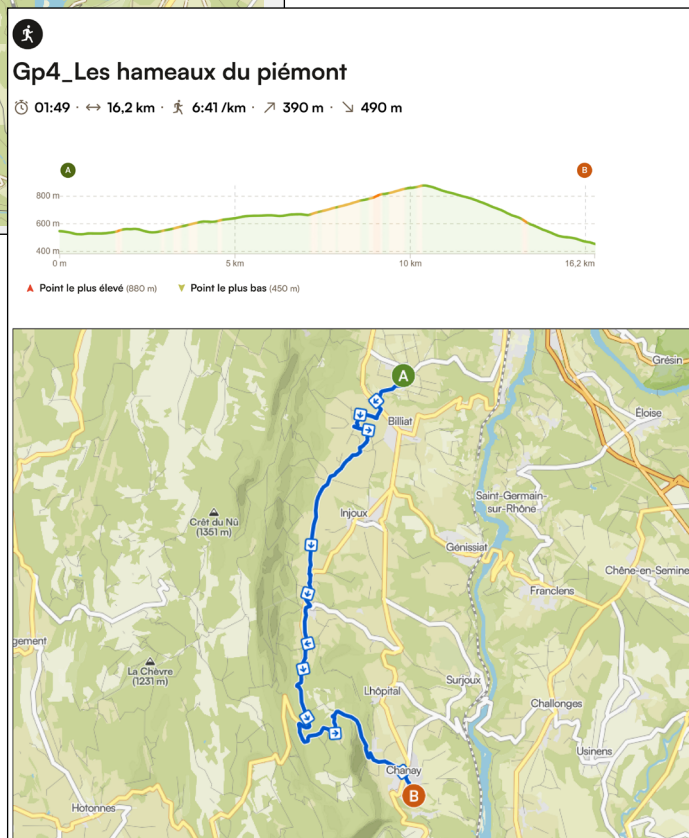
Carte de travail commune échelle 1/15'000^{ème} (A0) avec notes du journal de bord



Zoom sur carte de travail commune

La construction de cette carte a aidé à construire le circuit et vice-versa. Par la simple exploration sur carte, nous obtenons des informations sur la praticabilité de tel ou tel chemin. La carte nous permet de faire des choix, voulons-nous passer par ici pour observer l'autoroute par en-dessous ? Ou plutôt par ici pour emprunter un pont ?





Ci-dessus les fiches itinéraires de chaque portions du Grand parcours.

- De Chantemerle à Montanges : *Du balcon aux valons du Jura*
- De Montanges à Bellegarde sur Valserine : *Des gorges de la Valserine au Rhône perdu de Valserhône*
- De Bellegarde à Villes : *Sous le bitume la campagne*
- De Billiat à Chanay : *Les hameaux du Piémont*
- De Chanay à Pyrimont : *Par monts et par vaux, voyage dans les entrailles de la terre*

Quelle perception voulons-nous avoir de l'autoroute ? Voulons-nous le longer ? Ou juste le croiser ? Souvent la topographie, la qualité du chemin (route, chemin, le revêtement et la largeur), l'intérêt et la visibilité du patrimoine que nous approchons, les nuisances sonores, sont les arguments qui nous aident à choisir le tracé du circuit.

En outre, la conception du circuit nous a aussi permis de faire des choix de représentations cartographiques, quels seront les éléments prégnants dans la lecture de tel ou tel paysage traversé ? Est-il utile de représenter le bâti ou les haies bocagères sur telle portion du circuit ? Qu'est ce qui nous intéresse de montrer de la forêt à cet endroit ? Sa lisière que nous longeons ? Ou bien sa composition et ses milieux puisque nous traversons des ambiances forestières ? En effet, chaque portion du circuit offre une perception du paysage différente alors que les éléments/entités représentés sont les mêmes.

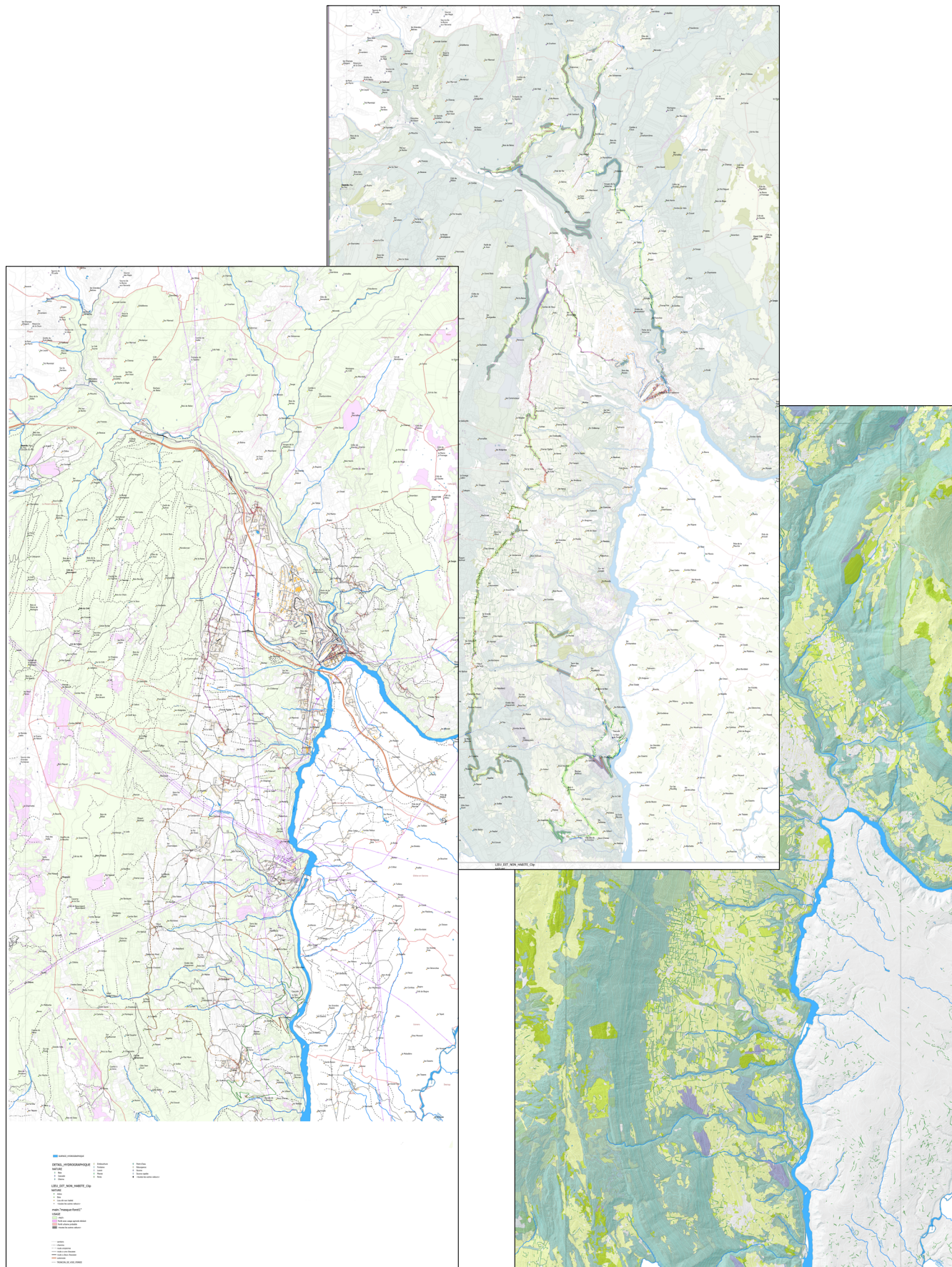
Alors quelle information doit-on lire sur carte pour chaque portion de circuit ? Et comment la représenter ?

Ces réflexions nous ont mené à un choix de changement d'échelle pour représenter la valeur de chaque portion du grand parcours. Dans le cadre de notre mémoire nous avons décidé d'opérer ce changement d'échelle sur une portion du circuit, celle que nous connaissons le mieux car nous l'avons arpentée en calèche, et documentée.

5.3.4 Le passage à la carte au 1/5000^{ème} pour la portion Chanay-Pyrimont

Autour de cette portion de parcours, je choisis tout d'abord de représenter la composition des forêts et la nature des espaces ouverts, l'hydrographie, les lieux dits et les objets liés à l'hydrographie (lavoir, source, mares, réservoirs). Sur ce circuit, la géomorphologie et les reliefs que nous suivons avec la route m'ont marquée. La richesse des milieux forestiers et des milieux ouverts est tantôt liée à la qualité de la roche mère tantôt à la topographie tantôt au parcellaire. Cette carte montre parfois de courts passages en forêt, forêts en réalité bien plus grandes sur le territoire et qui parlent d'un sol, d'une morphologie du socle : ces informations ne sont pas visibles sur la carte mais écrites dans la légende dessinée.

Cette carte donne aussi au circuit une dimension sensible que la carte au 1/15'000^{ème} ne permet pas. Elle représente les sons (ruisseaux, aboiements des chiens de chasse, train qui passe, silence, rythme de marche du cheval, résonnance des sabots du cheval sur le sol), les vues notables le long du parcours, ou les informations liées à l'itinéraire en calèche (dangers liés à la pente, au bruit, aux routes dangereuses, aux croisements dangereux - là où il faut ralentir).



Différentes couches de la carte au 1/15'000^{ème} numérique. A gauche les données ponctuelles, à droite les données surfaciques, au milieu la couche sur laquelle figure le grand parcours.

Dans la légende dessinée je détaille et j'annote les lieux clés et/ou marquants du parcours par des petites brèves de paysage¹²⁵, des anecdotes historiques, évoquer les personnes rencontrées sur cette portion de territoire.

Pour alimenter cette légende, je me suis documentée sur l'histoire de ce territoire dans des ouvrages, des articles (et lors d'une discussion avec Katarina et ses amis le dimanche 23 novembre).

Voici quelques exemples d'éléments recherchés

- patrimoine historique bâti et non bâti

pour cela j'utilise le service Atlas des patrimoines du ministère de la Culture, le serveur cartographique géoportail.gouv et la carte de Cassini.

j'utilise aussi le livre «Les gorges perdues du Haut Rhône De la Suisse à Génissiat» il retrace l'histoire du barrage, avec cartes et contenus d'archives historiques (coupure de journal, photo, dessin etc), par tronçon du Rhône.

L'église de surjoux, les légendes de la vezeronce, la très vieille abandonnée de Chapelle dont Katarina nous a parlé, les mines d'asphaltes, les carrières de pierre blanche de Seyssel, le château de dorches, les ponts détruits puis reconstruits à côté de pyrimont, ...

J'ai ciblé ces éléments sur un fond de plan imprimé pour ne pas les oublier.

- patrimoine naturel lié à l'eau - lié à la géologie

Articles Le Messager, Le Dauphiné Libéré

A partir de photos google publiées sur des lieux dits et géoréférencées (urbex dans les mines d'asphalte, visites interdites des grottes le long du rhone en partie inondées par le rhone, certaines accessibles que par l'eau)

- équipements construits imposants sont des repères du paysage tels que l'équipement de santé MGEN, pylônes électriques, transformateur électrique, barrage de Seyssel, voie ferrée,

- vestiges, les fouilles archéologiques qui ont eu lieu dans la région, repertoriés dans la « Carte archéologique de la Gaule - L'Ain », André Buisson, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Maison des Sciences de l'Homme Paris, 2017

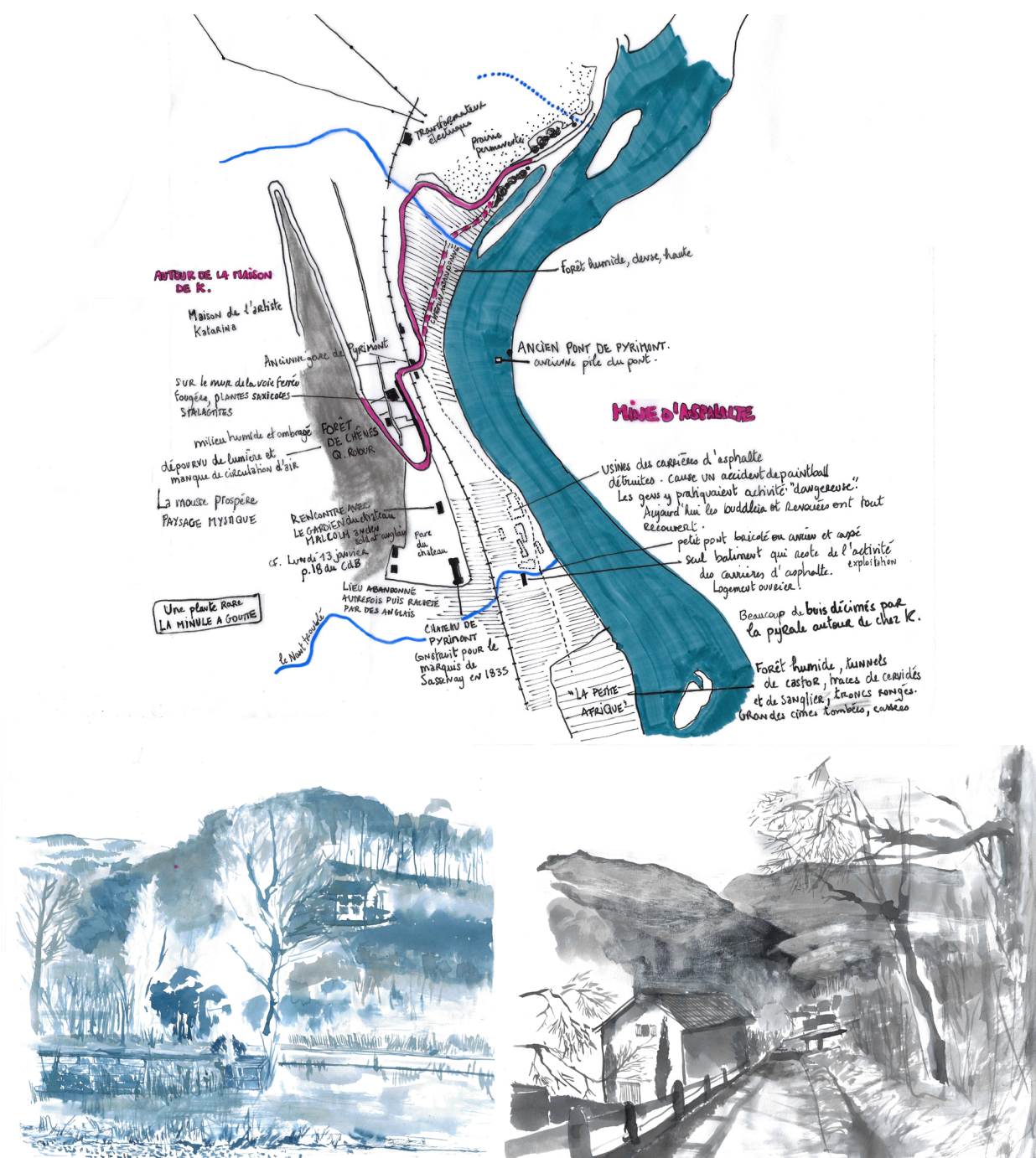
Finalement, par la mise en synthèse de l'ensemble de ces éléments, la carte rend compte d'un paysage habité à travers plusieurs registres : la dimension physique du paysage, exprimée par le fond de plan et le dessin ; le registre sensible, évoqué par les symboles liés aux sons, aux points de vue et aux signaux de danger rencontrés lors du trajet en calèche ; enfin, le registre du récit, porté par la légende annotée.

Le choix de l'échelle du 1/5000^{ème} permet de croiser des données sensibles et tangibles de manière claire. Le long du chemin, nous percevons des éléments proches de nous et des vues lointaines ; cartographier ce parcours de cette manière permet ainsi d'évoquer le territoire à partir de ce qui est perçu depuis le chemin lui-même. Cette carte

¹²⁵ A la manière du travail de Marglinov publié dans : Marlin et al., « Paysages Ordinaires : Petites histoires récoltées sur le cadre de vie des agriculteurs et paysans du Pays basque intérieur ».

met en évidence la richesse et l'ampleur des observations et des expériences vécues lors de ce trajet en calèche entre Chanay et Pyrimont.

La sélection de dessins, de photographies, d'extraits du carnet de bord et d'informations issues de recherches documentaires, qui accompagnent ce travail de cartographie, sont aussi mobilisés et montrés plus en détail dans une strip map qui accompagnera les participant.es lors des futurs arpentages en calèche.



En haut, détail du lieu «Autour de la maison de Katarina» à Pyrimont. En bas deux dessins à l'encre, « face au rhône en bas de chez Katarina » et « vue sur la combe de Dorches »

Carte du parcours de Chanay à Pyrimont

Séquence 1 - Descente dans la combe de Dorches, découverte du vieux hameau de Dorches

Nous partons de Chanay pour atteindre Dorches. La route descend en pente, rejoignant le fond de la combe le long de laquelle se déploie le hameau de Dorches, la Dorcheuse rivière du même nom coule à cet endroit. On entend à plusieurs endroits, quand la route croise la ligne d'un talweg, le bruit des ruisseau qui rejoignent la Dorcheuse. Sur les derniers mètres de route on voit des prés en terrasses ou plateaux un cheveu, puis vergers et enfin potagers. Cette descente dans la combe de Chanay à Dorches témoigne d'un géomorphologie typique du Jura, il s'agit d'un plateau incisé par une reculée creusée par la Dorcheuse. Les collines qui entourent le bas des pentes sont responsables de la topographie accidentée de la combe. L'érosion, en facilitant le décapage de la combe, permet le passage de la route départementale de Chanay à Dorches.

De belles maisons anciennes s'alignent le long de la route. Depuis un vieux moulin à aube, un chemin part en direction du château de Dorches et de la cascade de la Dorcheuse. Tout le long de l'itinéraire, des spécialistes, le village est bordé d'un côté par une petite falaise et de l'autre par la Dorcheuse. A l'entrée du village, on remarque au sud un pré avec un abri et un ensemble champêtre, à la sortie du village le grand séquoia d'une maison de maître se fait repère de ce hameau.

Séquence 2 - Montée sur le plateau agricole et bocager : Vues sur le Rhône et les chaînes de montagne

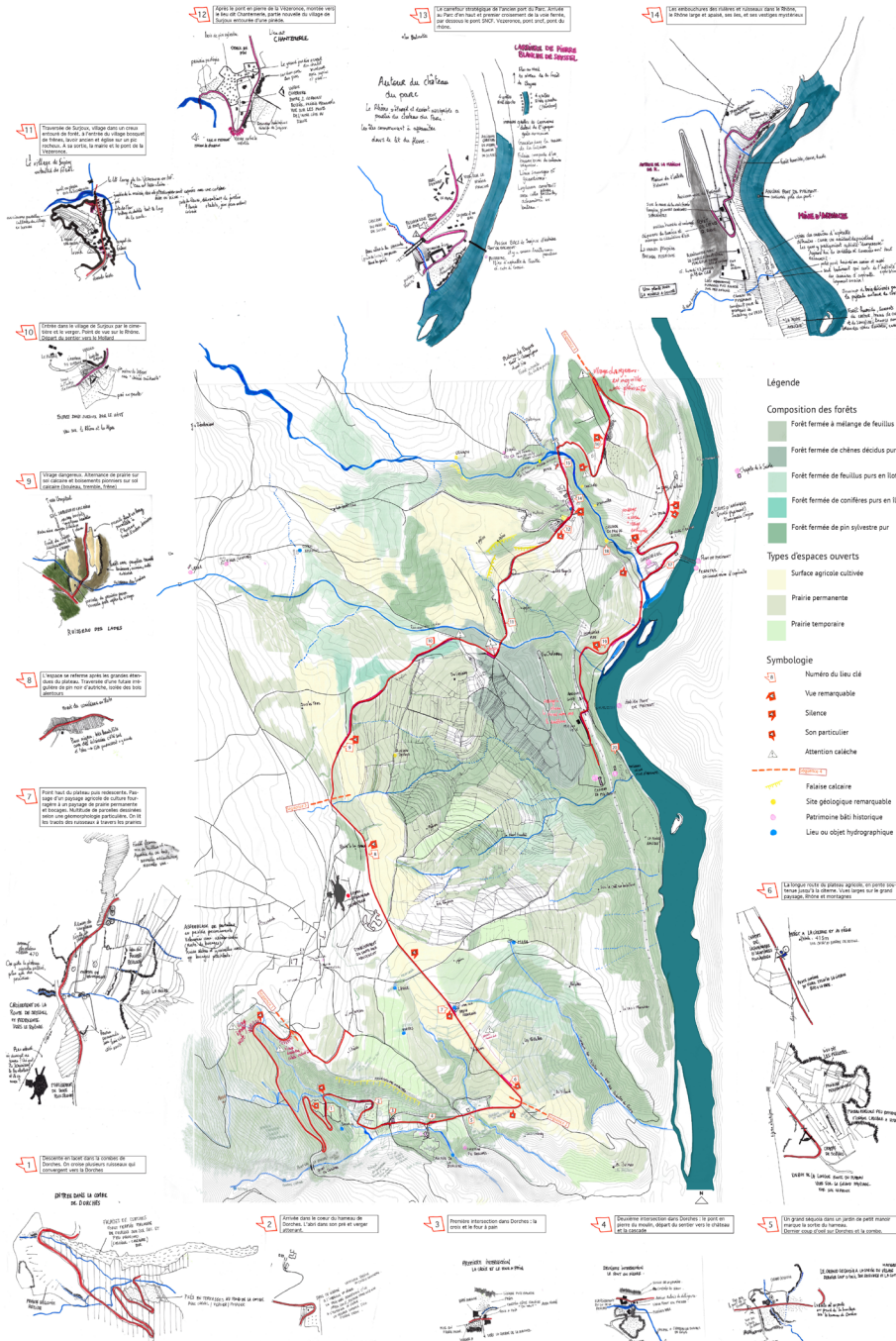
A la sortie de Dorches, changement de direction d'est à nord grand virage en courbe. A la sortie du virage on longe un pré humide appartenant à la commune de Chanay quelques vues discrètes mais belles s'offrent à nous, collines et forêts par une haute bocagère sur le plateau du Retout. On chemine sur une route en pente montagne régulière, depuis la quelle on se projette dans le grand paysage. Quand on se retourne, vers le sud on voit un méandre du Rhône et le barrage de Seyssel au creux de ce méandre. Au-dessus du Rhône on observe les montagnes autour du lac du Bourget à l'ouest la chaîne du mont Blanc au loin et au premier plan la montagne du Vauchet. A l'est tout proche de nous le plateau du Retout. C'est une route bordée de champs de céréales et légumineuses, avec quelques arbres isolés qui sont les restes de bocages.

Séquence 3 - Descente vers Surjoux prairies et forêts sur éboulis calcaire

Depuis le carrefour en X de la route de Seyssel, point culminant de l'itinéraire, le parcours amène une descente vers le Rhône en direction du nord-est. Se dessinant devant nous le défilé de Fort l'Ecluse et la Vaulche. Le paysage évolue : les cultures fourragères laissent place à des prés bocagères et à des prairies permanentes, ponctués d'arbres isolés et marqués, en lisière de pré, par des traces de sangliers. La chemise créée à plusieurs reprises des lignes électriques et longe de grands pylônes, avant de s'enfoncer dans une succession de bois aux atmosphères contrastées : pinède en futaie, chêne de chênes nobles, puis bocagement d'espaces pionniers saules, que broussaux, trembles et robiniers. A l'entrée du village de Surjoux, un bosquet de hautes fougères gauloises annonce l'approche des habitations. Entre le cimetière et l'église perchée sur son rocher, la descente, courte mais particulièrement raide, impose de progresser à pied afin d'alléger la calèche. Le village, entouré de forêts, s'organise autour de la route principale, partiellement fleurie par une haubertine. Les défilés s'éparpillant dans des pots comme dans des massifs disposés au bord de la chaussée.

Séquence 4 - Le long du Rhône et de la voie ferrée : ruines et forêts alluviales

Après le virage en épinglé en bas de Surjoux, la route prend une nouvelle direction plein sud vers le nord s'étendant le plateau de Bognes et sa forêt répète pour ses chemins, ainsi que les anciennes carrières de pierre de Seyssel, creusées au bord du Rhône. Notre parcours mène aux abords du Parc d'en haut, un petit hameau composé de maisons anciennes et de vastes jardins distendus, tous proches de la voie ferrée et du fleuve. A cet endroit, le Rhône demeure inaccessibles, barré par la ligne de chemin de fer, mais il se laisse apercevoir. Autrefois, ce hameau constituait le dernier port sur le Rhône depuis son delta. Les bateaux chargés de sel en provenance de la Méditerranée y étaient livrés, à contre-courant par des chevaux le long des chemins de Surjoux. Ensuite les embarcations repartant vers le sud, leurs calées de pierre blanche extraies des carrières voisines, matériau destiné à la construction des grandes villes. L'une de ces grottes, toute voisine à proximité de la cascade, il y a aussi l'histoire plus récente des mines d'anthracite sous le château de Pyrimont. Les mines et carrières ont laissé place aujourd'hui à des paysages de forêt humide et sauvage au bord du Rhône, occupée par des castors.



Réduction du panneau sur lequel figure la carte au 1/5000, la légende dessinée et les textes présentant les quatre séquences de l'itinéraire Chanay-Pyrimont

5.3.5 La strip map - la carte du parcours de Chanay à Pyrimont

Souvenons-nous que le premier objectif de cette recherche cartographique est d'établir un grand parcours divisé en portion sur le territoire de Valserhône, afin de le réaliser avec des habitant.es et élus, portion après portion. Le deuxième objectif est de préparer ces arpentages par la carte.

Comme nous l'avons vu précédemment, il est nécessaire de se concentrer sur chaque tronçon à une échelle augmentée (1/5000^{ème}) afin de préparer l'arpentage. Préparer signifie ici planifier l'itinéraire (tracé, distance, direction, altitude), mais aussi planifier les arrêts, thèmes à aborder, les éléments à observer, de quelle manière ce circuit peut s'animer et avec qui.

Pour cela, la carte du parcours Chanay-Pyrimont au 1/5000^{ème} offre quelques pistes. Mais il nous a paru important de compléter cette carte avec un outil facile à transporter, qui contienne les informations utiles à l'arpentage, un outil qui guide à la fois le convoi et le regard des participant.es lors de ces arpentages habitant.es que nous avons appelé Assemblée itinérant.e.

Dans cette optique, la strip map nous a paru être l'outil adéquate. La strip map dans sa traduction littérale signifie carte-bande mais le terme carte-itinéraire a plus de sens. Quentin Morcrette a écrit l'historique de cet outil cartographique¹²⁶. Sont résumées ci-dessous quelques informations importantes tirées de son analyse des cartes itinéraires, ainsi que des strip maps de référence qui ont guidé l'élaboration de la nôtre, puis dans un dernier temps nous expliquons les libertés prises dans les modes de représentation de notre propre strip map.

La première proposition que nous retenons des écrits de Morcrette est la conception de l'itinéraire par la ligne, selon lui le récit dans la carte itinéraire est représenté par la ligne, « qui est la valeur centrale du trajet ». Il cite Tim Ingold dans son ouvrage « Une grande histoire des lignes » : « la ligne est l'élément central de la carte ».

Morcrette nous partage aussi la première acception de la carte itinéraire : la carte itinéraire est à l'origine une représentation des itinéraires suivis par les personnages historiques et les explorateurs.

Il souligne que ces cartes mettent en scène un « espace récit », où le territoire se construit à partir du chemin parcouru. Il démontre, par la sémantique des termes « carte », « récit » et « itinéraire », que la carte itinéraire est comme un récit au sens premier du terme, car elle met en rapport des événements successifs. Il s'appuie sur un texte de Louis Marin datant de 1973 intitulé *Utopiques, jeux d'Espaces* : « l'énoncé d'un récit avec la scansion de ses séquences et de ses segments narratifs »¹²⁷. La carte

126 Morcrette, « L'espace récit de la carte d'itinéraire ».

127 Marin, *Utopiques*, 261 cité dans: Morcrette, « L'espace récit de la carte d'itinéraire : exemples français et américains ».

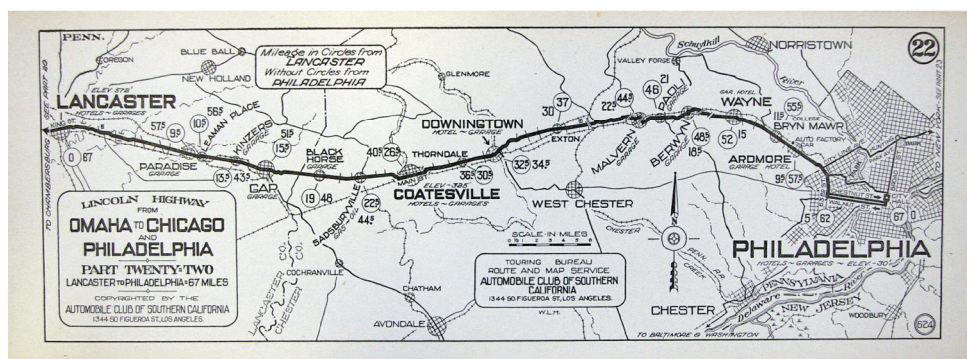
itinéraire se structure en effet de la même manière qu'un récit, avec succession, mouvement, arrêts, évènements.

Enfin, Morcrette propose de catégoriser les cartes d'itinéraire en deux grands types : les cartes d'itinéraire suivi (comprenant les itinéraires d'exploration) et les cartes d'itinéraire à suivre ou carte d'itinéraire proposé qu'on pourrait aussi qualifier de cartes prescriptives.

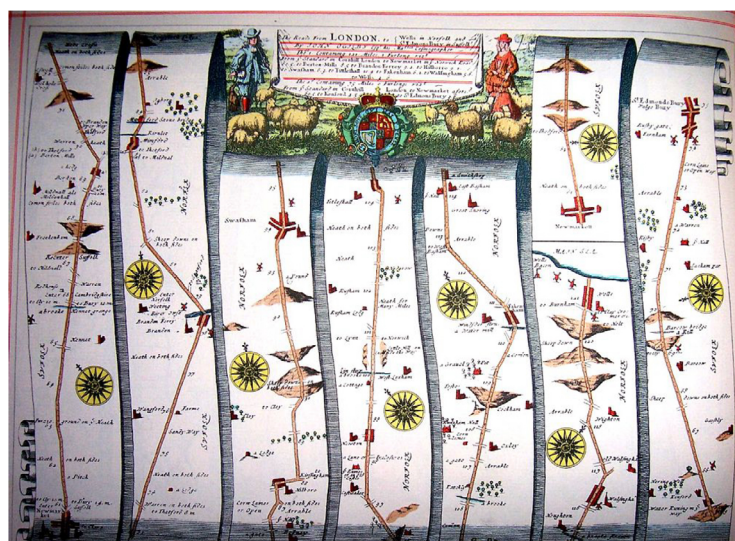
Toutefois Morcrette rappelle à plusieurs reprises que toutes ces cartes ont en commun qu'elles représentent l'itinéraire de manière centrale, en omettant l' « espace encaissant » de l'itinéraire, c'est à dire le territoire traversé par l'itinéraire. Il ajoute que les informations sont concentrées autour du tracé lui même et de plus en plus éparées à mesure qu'on s'éloigne de celui-ci.

Deux exemples de carte itinéraires

Sur la carte ci-dessous la route est un tracé simple représenté par un trait gras. Pas de couleur, la forme urbaine est réduite au croisement des rues, les localités sont représentées par des symboles de « bulle ».



Strip Maps of Marked Highway routes in the U.S, Lincoln Highway, Omaha to Chicago and Philadelphia, feuille 22, Automobile Club of Southern California, Los Angeles, 1925,



Extrait de l'atlas Britannia par John Ogilby, 1675. Domaine public

Ci-dessus une carte du réseau routier de l'Angleterre et Pays de Galles. On remarque la présence simple d'une ligne représentant la route, des boussoles ou roses des sables donne les directions à chaque intersection de route. Il n'y a pas de contexte mais quelques repères viennent jaloner le tracé, comme des bosquets, des églises ou hameaux, des points hauts, des moulins, des ponts. Les éléments sont parfois éloignés de l'itinéraire mais peut être sont ils à portée de vue depuis la route. On remarquera le cartouche joliment illustré avec le titre de l'itinéraire représenté, l'itinéraire traverse sans doute un paysage rural de pâturages.

Le parcours de Chanay à Pyrimont se décompose en 4 séquences.

1. Descente dans la combe de Dorches . découverte du vieux hameau

Nous partons de Chanay pour atteindre Dorches.

La route descend en lacets, rejoignant le fond de la combe le long de laquelle se déploie le hameau de Dorches, la Dorches rivière du même nom coule à cet endroit. On entend à plusieurs endroits, quand la route croise la ligne d'un talweg, le bruit des ruisseaux qui rejoignent la Dorches. Sur les derniers lacets de route on voit des prés en terrasses où pâture un cheval, puis vergers et enfin potagers. Cette descente dans la combe de Chanay à Dorches témoigne d'une géomorphologie typique du Jura. Il s'agit d'un plateau incisé par une reculée creusée par la Dorches. Les colluvions qui empâtent le bas des pentes sont responsables de la topographie adoucie de la combe. L'érosion, en facilitant le dégagement de la combe, permet le passage de la route départementale de Chanay à Dorches.

De belles bâtisses anciennes s'égrènent le long de la route. Depuis un vieux moulin à aube, un chemin part en direction du château de Dorches et de la cascade de la Dorches, haut lieu de biodiversité reconnu par les spécialistes. Le village est bordé d'un côté par une petite falaise et de l'autre par la Dorches. A l'entrée du village, on remarque un joli pré avec un abri et un érable champêtre isolé, à la sortie du village le grand séquoia d'une maison de maître se fait repère de ce hameau.

2. Montée sur le plateau agricole et bocager : Vues sur le Rhône et les chaînes de montagne

A la sortie du virage on longe un pré humide appartenant à la commune de Chanay, quelques vues discrètes mais belles s'offrent à nous, cadrées et filtrées par une haie bocagère sur le plateau du Retord.

On chemine sur une route en pente montante régulière, depuis laquelle on se projette dans le grand paysage. Quand on se retourne, vers le sud, on voit un méandre du Rhône et le barrage de Seyssel au creux de ce méandre. Au-dessus du Rhône on observe les montagnes autour du lac du Bourget, à l'ouest la chaîne du mont Blanc au loin et au premier plan la montagne du Vuache, à l'est tout proche de nous le plateau du Retord. C'est une route bordée de champs de céréales et légumineuses, avec quelques arbres isolés qui sont les restes de bocages.

3. Descente vers Surjoux : prairies et forêts sur éboulis calcaire

Depuis le carrefour en X de la route de Seyssel, point culminant de l'itinéraire, le parcours amorce une descente vers le Rhône en direction du nord-est. Se dessinent devant nous le défilé de Fort l'Écluse et le Vuache. Le paysage évolue : les cultures fourragères laissent place à des prés bocagers et à des prairies permanentes, ponctués d'arbres isolés et marqués, en lisière de pré, par des traces de sangliers.

Le chemin croise à plusieurs reprises des lignes électriques et longe de grands pylônes, avant de s'enfoncer dans une succession de bois aux atmosphères contrastées : pinède en futaie, chênaie de chênes pubescents, puis boisement d'essences pionnières telles que bouleaux, trembles et robiniers. À l'entrée du village de Surjoux, un bosquet de hauts frênes graciles annonce l'approche des habitations.

Entre le cimetière et l'église perchée sur son rocher, la descente, courte mais particulièrement raide, impose de progresser à pied afin d'alléger la calèche. Le village, ceinturé de forêts, s'organise autour de la route principale, patiemment fleurie par une habitante âgée : iris et dahlias s'épanouissent dans des pots comme dans des massifs disposés au bord de la chaussée.

4. Le long du Rhône et de la voie ferrée : ruines et forêts alluviales

Après le virage en épingle en bas de Surjoux, la route prend une nouvelle direction plein sud. Vers le nord s'étendent le plateau de Bognes et sa forêt réputée pour ses champignons, ainsi que les anciennes carrières de pierre de Seyssel, creusées au bord du Rhône. Notre parcours mène aux abords du Parc d'en Haut, un petit hameau composé de maisons anciennes et de vastes jardins dissimulés, tous proches de la voie ferrée et du fleuve. À cet endroit, le Rhône demeure inaccessible, barré par la ligne de chemin de fer, mais il se laisse apercevoir. Autrefois, ce hameau constituait le dernier port sur le Rhône depuis son delta. Les bateaux chargés de sel en provenance de la Méditerranée y faisaient halte, tirés à contre-courant par des chevaux le long des chemins de halage. Ensuite les embarcations repartaient vers le sud, leurs cales pleines de pierre blanche extraite des carrières voisines, matériau destiné à la construction des grandes villes. L'une de ces grottes reste visible à proximité de la cascade. Il y a aussi l'histoire plus récente des mines d'asphaltes sous le château de Pyrimont. Les mines et usines ont laissé place aujourd'hui à des paysages de forêt humide et sauvage au bord du Rhône, occupée par des castors.

Dans chacune de ces séquences, il y a des lieux clés (représentés en légende de la carte au 1/5000^{ème}). Parmi eux nous avons retenu un lieu par séquence sur lequel nous arrêterions la calèche afin de laisser place à un moment de rencontre sur le parcours (se rapporter à la partie 5.4 Mise en scène du dispositif).

1. Descente dans la combe de Dorches

Arrêt au croisement du Moulin à Aubes, départ vers la cascade de la Dorches et du château.

2. Montée sur le plateau agricole et bocager : Vues sur le Rhône et les chaînes de montagne

Arrêt au niveau de la citerne d'eau et du noyer isolé - point haut de la route et rupture de pente, très belle vue, et proximité de l'établissement de santé de Chanay.

3. Descente vers Surjoux : prairies et forêts sur éboulis calcaire

Arrêt au niveau du cimetière ou au niveau de la mairie de Surjoux, proche de la Vézère, il y a un pré face à la mairie de Surjoux.

4. Le long du Rhône et de la voie ferrée : ruines et forêts alluviales

Arrêt à la cascade du Pain de Sucre, grand parking à l'entrée, sous le grand pont ferroviaire.

Nous avons également rencontré des habitant.es ou connaisseur.euse.s de ce territoire, ces personnes que nous avons identifiées comme personnes ressources pourraient avoir un rôle d'intervenant.es lors de l'assemblée itinérante Chanay-Pyrimont.

- Katarina Kreil artiste et habitante de Pyrimont et de Genève ;
- Son voisin professeur de philo originaire de la Gruyère ;
- Malcolm l'ancien soldat anglais qui s'est retrouvé gardien du château de Pyrimont ;
- La dame jardinière de Surjoux ou le maire de Surjoux tout deux rencontrés lors de l'arpentage test en Calèche de février ;
- Juliette Gêrôme éducatrice spécialisée qui intervient auprès des jeunes de l'établissement de santé de Chanay, nous serions curieux de rencontrer des ados de ce centre également ;
- Non rencontré encore mais serions curieux de connaître un.e des adhérent.e.s de l'association de la Dorcherane ;
- Honorine Guedon habitante de Seyssel, a lancé son activité de guide en Calèche, personne ressource « calèche » ;

Pour conclure...

La ligne conductrice de ce travail cartographique est l'itinéraire. Il s'agit, dans l'ordre, de déterminer son tracé, montrer son intérêt, vérifier sa faisabilité, expliciter son contexte spatial, représenter l'espace qu'il traverse, déterminer la cadence du parcours (arrêts

possibles, rencontres, ralentissements, observations), et enfin formuler une proposition de celui-ci avec les informations pratiques telles que distance, directions, praticité de l'itinéraire, lieux d'intérêts. Le processus cartographique pourrait s'articuler comme suit.

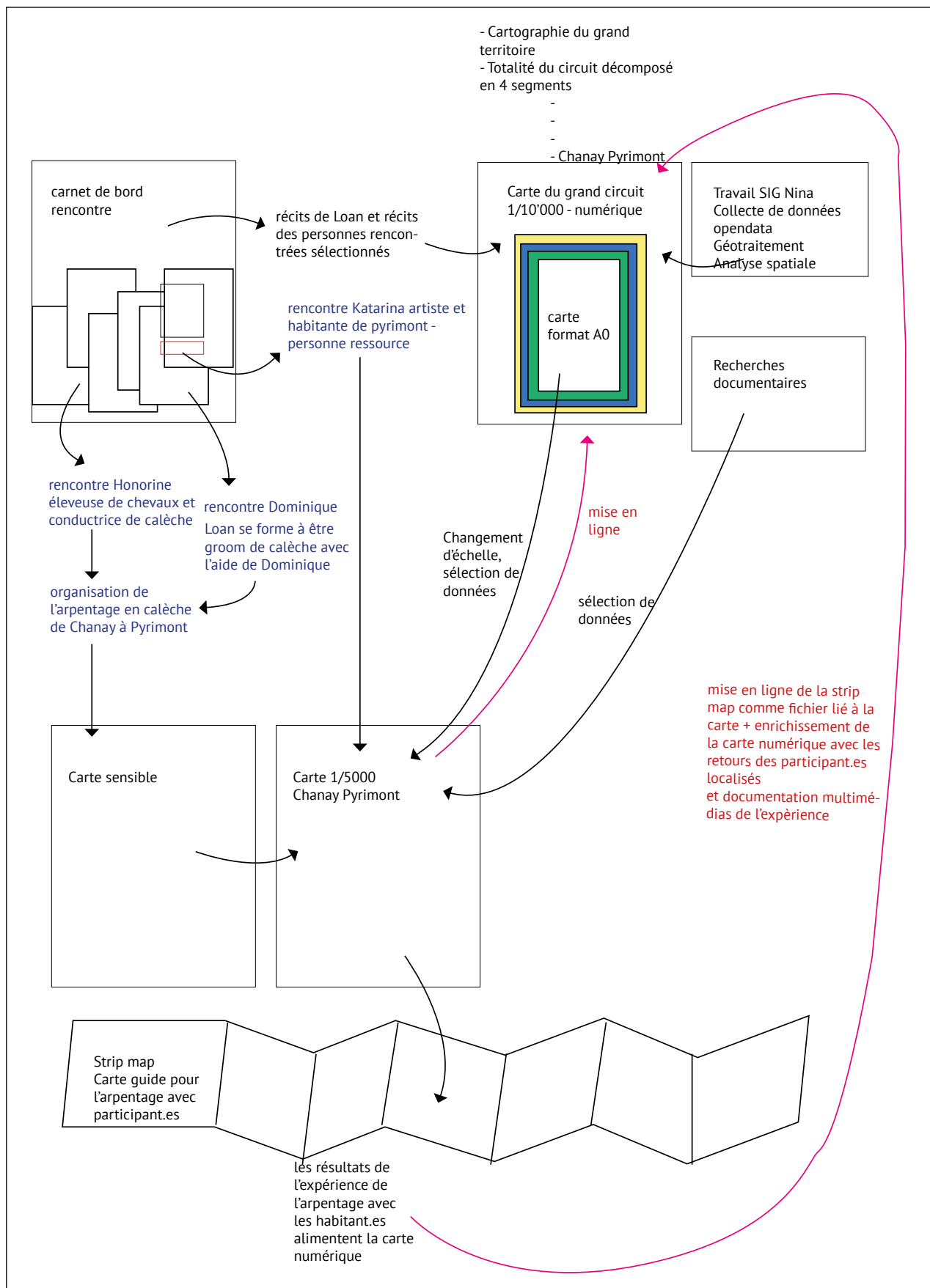
Il y a d'abord la carte sensible ou narrative réalisée à la suite de l'arpentage en calèche et de la découverte du parcours Chanay Pyrimont. A l'instar de Loan et de la rédaction de son carnet de bord, j'ai conçu la carte sensible comme un **récit par le dessin de ma propre exploration du territoire**, avant même de prendre connaissance de la carte topographique : « le but de la carte topographique est de « traduire la forme et la disposition du paysage », donc, de décrire le monde, la carte d'itinéraire à suivre, au contraire, est de l'ordre de l'utilitaire »¹²⁸. Cette carte narre le tout premier arpentage de ce morceau de territoire encore inconnu pour moi (Chanay-Pyrimont).

La carte du Grand parcours est une carte plus technique ou « scientifique » qui rend compte de la nature du territoire exploré. Sur cette carte numérique au 1/15'000^{ème} figure l'entiereté du Grand Parcours et de ses portions, qui sont déterminés au moment de la conception de la carte. Conçue après l'exploration, elle apporte une vision neutre de l'espace traversé et renseigne sur les spécificités géographiques du territoire, à laquelle sont ajoutés les citations du carnet de bord. Cette carte vient réunir et spatialiser les données du carnet de bord de manière non exhaustive. Par la suite, elle peut s'enrichir des récoltes faites lors de la préparation et des résultats des assemblées itinérantes.

Puis un changement d'échelle est opéré, nous nous rapprochons de la portion d'itinéraire Chanay - Pyrimont. La carte au 1/5000^{ème} est une carte d' « itinéraire proposé » (Morcrette, 2016), elle présente l'itinéraire et les espaces qu'il traverse de manière plus fine, avec les lieux d'arrêts, les repères et les rencontres qui jalonnent le parcours.

Enfin, la strip map est fabriquée sur la base de la carte au 1/5000^{ème}. Elle constitue l'outil cartographique support des assemblées itinérantes, c'est un outil destiné aux participant.e.s qui oriente et guide leur perceptions lors de l'arpentage en calèche.

128 Harvey, The History of Topographical Maps cité dans: Morcrette, « L'espace réité de la carte d'itinéraire : exemples français et américains ».



Explication schématique du dispositif cartographique

5.4 Mise en scène du dispositif

Dans la continuité du journal de bord et du travail cartographique, cette section vise à expliciter les conditions de mise en œuvre du dispositif, c'est-à-dire son passage de l'outil d'enquête – récits, traces, cartes – à une situation collective d'arpentage et de discussion. Le travail cartographique a notamment permis de stabiliser un itinéraire carrossable et de produire des supports embarqués – strip map – destinés à guider des participant·e·s au cours du parcours pilote.

L'enjeu méthodologique est double : (1) organiser une expérience située susceptible de faire émerger des récits et des controverses sur les paysages habités ; (2) concevoir cette expérience comme un moment réinscriptible dans un cycle itératif où les matériaux produits – récits, discussions, traces – reviennent nourrir la carte et la reconfiguration du dispositif. Cette logique de va-et-vient – terrain ↔ mise en forme ↔ activation publique ↔ retour au terrain – est constitutive de la démarche, qui procède moins par linéarité que par reprises successives.

Le terme de mise en scène, propre aux arts vivants, est utilisé pour souligner le caractère sensible et subjectif de ce qui est présenté. Lors du premier mouvement, nous avons choisi de transmettre notre lecture du paysage habité par l'écriture narrative et la cartographie. Dans ce cas, la traduction de notre vécu est unilatérale. Or, l'enjeu du deuxième mouvement et de ses parcours collectifs est de multiplier et partager les récits du paysage habité à partir d'un travail de mise en recherche préalable mêlant arts, sciences humaines et environnementales. Les parcours attelés « publics » sont ainsi des moments de traduction – de mise en forme – de ces moments de résidence qui visent à perturber l'ordinaire par le biais du théâtre de rue.

Dans cette perspective, le théâtre de rue est mobilisé moins comme « habillage » artistique que comme véritable technique d'activation de l'espace public : il s'inscrit hors les murs, prend le lieu comme matière de création, et superpose un événement à l'ordinaire des usages. L'architecte et chercheuse Catherine Aventin montre que ce type d'intervention opère un déplacement des perceptions routinières – un « arrachement » – qui rend à nouveau lisibles des qualités spatiales, sociales et sensibles habituellement peu verbalisées¹²⁹. En outre, la réception n'y est pas seulement cognitive : les spectateurs s'engagent physiquement, ajustent leurs positions, se déplacent, et font l'expérience d'un « public » comme forme collective – ce que Louis Quéré qualifie de « communauté d'aventure », exposée ensemble à ce qui peut affecter et révéler¹³⁰. Appliqué au dispositif, ce cadre éclaire le rôle des assemblées itinérantes : la dramaturgie sert à constituer un collectif provisoire en mouvement, à ouvrir la controverse, et à transformer le parcours – guidé par la strip map et la cadence attelée – en situation d'enquête partagée.

129 Aventin, « L'engagement du spectateur de théâtre de rue. Revivre l'espace urbain ».

130 Louis Quéré, « Le public comme forme et comme modalité d'expérience », dans Cefai et al., *Les sens du public*.

5.4.1 Présentation de l'Assemblée itinérante Chanay–Pyrimont

Le travail d'enquête mené jusqu'ici a permis : (a) de recueillir des récits d'habitant·e·s ; (b) de constituer un réseau local autour de l'attelage ; (c) d'éprouver nous-mêmes le territoire par l'arpentage et d'en conserver des traces – journal de bord, cartes sensibles et analytiques ; (d) de tracer une boucle carrossable sur Terre Valserhône.

Une partie de ce travail est synthétisée en deux objets cartographiques complémentaires : une carte du parcours (échelle 1/5000^{ème}) et une strip map de la séquence Chanay–Pyrimont, conçue comme support du parcours pilote – points d'intérêt, thématiques, rencontres clés.

Sur cette base, nous proposons une Assemblée itinérante d'une journée, au cours de laquelle des participant·e·s – majoritairement habitant·e·s des communes traversées – embarquent dans des voitures hippomobiles menées par des membres d'associations d'attelage, et prennent part à une mise en scène itinérante articulant déplacement, navigation cartographique, rencontres et discussion.

Le déroulé présenté ci-dessous relève d'une préfiguration : il ne décrit pas un événement déjà réalisé mais un scénario-type construit à partir de l'enquête préliminaire et de l'arpentage attelé. Sa concrétisation et son extension à l'ensemble de la boucle supposent des résidences complémentaires de création et d'enquête, en lien avec des artistes, paysagistes et habitant·e·s, dans une logique de prototype évolutif.

...Un samedi matin devant la mairie de Chanay.

Plusieurs voitures hippomobiles attendent les participantes et les participants, habitant les environs pour la plupart. Dominique, Honorine, James, Olivier, Véronique et les autres personnes adeptes de l'attelage que nous avons rencontrées lors de l'enquête préliminaire à ce projet et membres pour la plupart de l'association équestre du Vuache (AEV) harnachent leurs chevaux.

Un récit introduit et accompagne le parcours, c'est une aventure qui se présage. Un voyage qui installe les participant·e·s dans un imaginaire. Ce récit semble réaliste, on pense partir pour une balade durant laquelle le maire ou X nous présente la région et les différents projets liés à celle-ci.

Avant d'embarquer, le contexte du parcours et ses particularités sont évoquées. S'ensuit une présentation de la pratique de l'attelage et de la place qu'occupe la question de la traction animale dans les différents futurs climatiques possibles. La relation humain-cheval et les différents débats qui y sont liés sont présentés et les participantes sont sensibilisées à l'attention à porter aux chevaux durant le parcours. Il sera nécessaire par exemple, de descendre lors des montées, éventuellement d'aider les chevaux en poussant la voiture. Mais aussi tenter de s'immerger dans l'environnement sensoriel du cheval, les

bruits qui pourraient l'effrayer, les gestes ou les différents revêtements des chemins parcourus.

Dans l'esprit de la course d'orientation attelée, le TREC, chaque équipage reçoit une strip map leur indiquant le chemin à suivre. Les passager-ère-s sont copilotes et donnent les directions à suivre à la meneuse ou meneur. L'équipage s'aide d'une boussole et des indices dessinés sur la carte – éléments paysagers remarquables tels qu'un arbre, une maison, un puits etc...

Les chevaux se mettent en marche le long de la départementale qui mène à Seyssel. Des voitures dépassent ou croisent. La carte indique une bifurcation à la hauteur de la rivière Dorches. « A gauche. » Les chevaux quittent la route principale et s'engagent dans une descente en lacets vers le hameau de Dorches. La tour du château en ruine se dessine au loin. Le chemin étant relativement simple à suivre, il y a de la place pour les discussions informelles durant le trajet mais aussi pour se plonger dans la contemplation des paysages traversés. Les équipages s'installent dans le rythme cahotant des calèches, ses grincements, le claquement des sabots plus ou moins fort selon les sols foulés, les mots lancés par la meneuse aux chevaux...

En traversant Dorches, l'équipage croise une femme sur un banc qui semble travailler sur son ordinateur portable. Elle lève les yeux et les interpelle. « Ah, je vous attendais ! » Elle se présente comme urbaniste de la commune¹³¹ et commence à raconter l'histoire du hameau et de ses habitant-e-s. Elle continue en présentant les projets sur lesquelles elle travaille pour cet endroit. Son enthousiasme emporte l'auditoire au début mais au fil de son récit, un malaise s'installe... Les projets ont l'air de plus en plus farfelus. Pourtant, elle a vraiment l'air de savoir de quoi elle parle. Les participant-e-s n'osent pas intervenir jusqu'à ce qu'elle les incite à donner leur avis. Le débat s'engage petit à petit. Les chevaux piaffent, il faut repartir...

Durant le reste du trajet, plusieurs arrêts ou événements de ce type se produisent. Les personnes rencontrées sont parfois urbanistes, artistes, jardinière, gérant d'un refuge pour animaux ou encore résidentes de l'établissement de santé de Chanay. Elles racontent leur relation avec le territoire et le paysage. L'urbaniste un peu étrange de la commune interagit à chaque arrêt avec les personnes rencontrées et encourage les interactions avec les équipages.

En sortant de la combe de Dorches par les chemins agricoles, la vue s'ouvre à l'est sur le Rhône et les Alpes et au sud-ouest, le pays de Seyssel où les prairies font place au traits réguliers des vignes. Puis la route asphaltée redescend en escalier vers la Vézeronce en traversant le hameau de Surjoux, sa chapelle perchée sur un rocher et son étrange jardin décoré. Mines d'asphaltes et carrières romaines, passerelle de Chanay, pain de sucre, géomorphologie, Maison-atelier et cartes de Katharina, Château de Pyrimont et son parc, arbres remarquables...

La journée se termine dans le domaine du château de Pyrimont. Avant de passer au banquet, intermèdes musicaux et autres réjouissances une assemblée est tenue pour faire une synthèse de la journée.

131 Rôle de la comédienne

L'urbaniste est cette fois accompagnée d'une facilitatrice¹³² pour accompagner les discussions. Il est discuté des impressions à chaud du trajet en calèche et des rencontres effectuées. L'urbaniste dévoile alors le vrai du faux – il y a dans cette performance théâtrale une part de fiction et une part de réalité.

Le but du projet est d'encourager les équipages à identifier leur propre manière d'habiter le territoire et d'ouvrir un espace de discussion pour construire un discours habitant à même de participer aux politiques d'aménagement du territoire vécu. Autrement dit, un espace relationnel pour faire exister la conscience du lieu de Terre Valserhône.

L'assemblée itinérante entre Chanay et Pyrimont fait partie d'une série d'autres assemblées itinérantes qui, mises bout à bout, constituent une boucle de plus de 100 km parcourant l'ensemble de l'intercommunalité.

5.4.2 Précisions sur le projet - cadre, objectifs et déploiement

Le dispositif vise à valoriser et renforcer la conscience du lieu des habitant·e·s de Terre Valserhône, entendue comme capacité collective à formuler des attachements, des usages, des conflits et des perspectives à partir du paysage vécu.

Il s'agit (1) d'amener les habitant·e·s à expliciter leurs modes d'habiter, puis à les mettre en dialogue avec d'autres vécus locaux, afin de faire apparaître convergences et controverses ; (2) de créer et accompagner une assemblée habitante susceptible de disposer d'un pouvoir d'agir, c'est-à-dire une forme de continuité collective au-delà de l'événement.

Le projet articule création artistique, arpentage attelé, cartographie sensible et participative, agoras itinérantes, et coopération avec des institutions liées au paysage et à l'aménagement telles que le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain (CAUE-01).

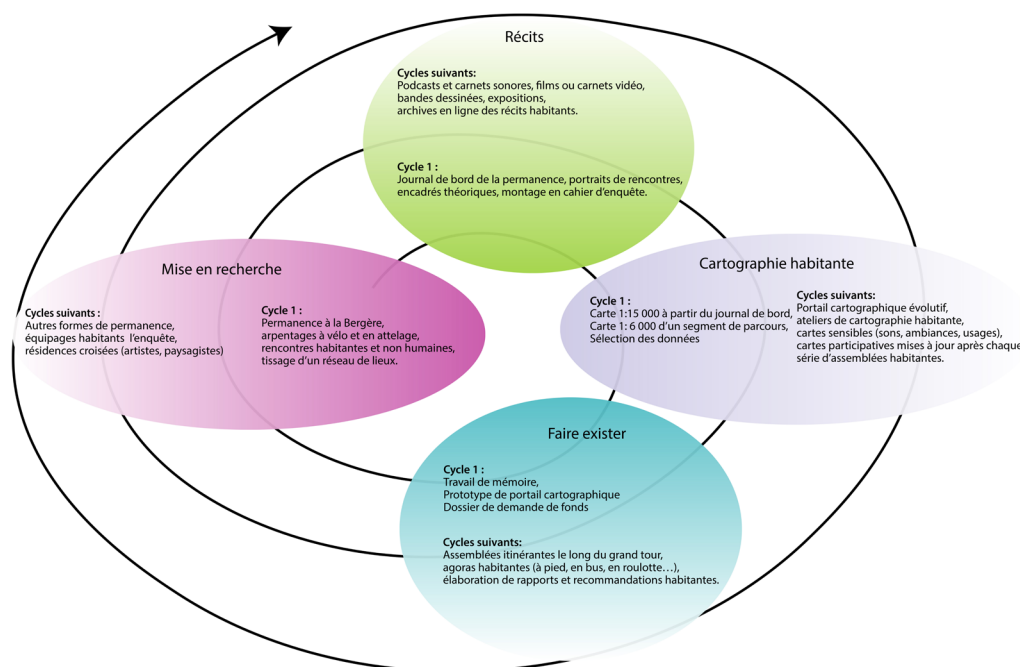
5.4.3 Phasage itératif

1. **Enquête habitante** : constitution d'une équipe pluridisciplinaire et réalisation d'un arpentage attelé de 1 à 2 semaines sur le « grand tour », avec recueil de récits et évaluations sensibles – entretiens, micros-trottoirs, cartographie sensible.
2. **Assimilation et mise en scène** : mise en commun des matériaux, découpage du grand tour en séquences thématiques, écriture des assemblées itinérantes avec

approfondissements ciblés, et mise à jour des supports cartographiques – carte 1/15 000, strip map.

3. **Préfiguration d'un espace de débat** : deux modalités restent ouvertes – articulation avec des institutions – paysage/aménagement – ou constitution « par le bas » avec les habitant·e·s – la décision pouvant dépendre des alliances et des contraintes locales.
4. **Déploiement des assemblées itinérantes** : organisation sur plusieurs fins de semaine, par séquences, dans un format hybride – orientation, conférence participative, médiation par les arts vivants ; mise en réseau progressive.
5. **Portail cartographique** : mise en ligne de la carte au 1/15000 du paysage vécu et des itinéraires, comme support de discussion et de travail. Réunit et spatialise les données récoltées. Possibilité d'afficher les couches et l'itinéraire à sa guise, possibilité de zoomer et d'interroger des points.
6. **Consolidation d'une assemblée habitante** : accompagnement sur la durée – mois/années – afin que l'assemblée ne reste pas un événement mais devienne une capacité collective stabilisée.

Enfin, il est important de rappeler que le choix de l'attelage relève d'un parti pris méthodologique : il facilite certaines rencontres, fédère un réseau déjà présent sur le territoire, et constitue un médium d'enquête à la fois narratif, sensible et pragmatique – mobilités, topologie, ambiances, attention au non-humain.



6. Conclusion

Le premier cycle du dispositif a permis de constituer un réseau d'acteur·ice·s autour de l'hypothèse qu'un itinéraire attelé et sa conception, conçues comme situation d'enquête et de rencontre, peuvent contribuer à une lecture partagée du paysage habité de Terre Valserhône. Au-delà de l'itinéraire lui-même, ce premier mouvement pose les bases d'une politique paysagère susceptible d'être formulée collectivement, en prenant pour point de départ l'organisation politique la plus élémentaire du territoire : ses habitant·e·s.

Ce mémoire ne relève ni d'une démonstration expérimentale au sens strict, ni d'un projet d'aménagement au sens classique. Il se situe dans une logique de recherche par le dispositif : élaborer une méthode, la mettre à l'épreuve, et rendre explicites les conditions de sa transférabilité. L'objectif est moins de produire une forme aboutie que d'ouvrir un régime d'attention, de relation et de description qui permette à certains enjeux territoriaux – souvent présents mais faiblement formulés – d'être rendus discutables.

6.1 Revenir au début : pourquoi ouvrir une enquête ici, maintenant ?

Le chapitre 2 a mis en évidence trois dynamiques de transformation : la submersion du Haut-Rhône et l'effacement d'un paysage industriel et fluvial ; l'intégration progressive au Grand Genève et la recomposition métropolitaine ; la fusion communale et le changement de nom, de Pays Bellegardien à Terre Valserhône, accompagnés d'une stratégie d'image et d'attractivité.

Ces mouvements dessinent un territoire fortement reconfiguré, traversé par le risque d'une réduction fonctionnelle – résidentielle, économique, touristique – et d'une identité recomposée qui peine parfois à « prendre » du côté des habitant·e·s. C'est depuis ce constat que le mémoire a choisi d'explorer la marge positive de Terre Valserhône et de retourner la perspective : ouvrir l'enquête aux récits, usages et attachements habitants, et examiner dans quelle mesure une démarche située – par la permanence, l'itinérance et la mise en forme – peut contribuer à faire territoire autrement.

6.2 Faire exister : portée méthodologique et portée politique

La problématique posait une question méthodologique et conceptuelle : dans quelle mesure la conception d'un dispositif itinérant d'enquête habitante permet-elle de faire exister les paysages habités de Terre Valserhône ?

Le mémoire répond d'abord en précisant le sens de « concevoir » : non pas produire un objet finalisé, mais construire une méthode expérimentale destinée à rendre visibles certains éléments du territoire et à rendre articulables des expériences souvent dispersées. Concevoir, ici, consiste à agencer des situations – permanence, rencontres, parcours – et des formes – journal, cartes, itinéraires – afin de documenter la valeur habitante des paysages et d'ouvrir des possibilités de mise en discussion. Il ne s'agit pas d'annoncer une solution mais de fabriquer des prises pour réhabiter – au sens d'entrer en relation, de prendre appui.

Dans ce cadre, « faire exister » ne renvoie pas à l'idée d'un paysage habité absent qu'il faudrait révéler. Le journal de bord et les cartes montrent au contraire une réalité déjà constituée par une multiplicité de relations, de récits, d'usages et de cohabitations entre humains et non-humains. Dans la démarche lente explorée à travers ce travail, faire exister se rapporte plutôt à la capacité de ce paysage habité à tenir dans la discussion publique : à apparaître comme une matière légitime, partageable, discutable – pas seulement comme une somme d'impressions individuelles, ni comme un décor secondaire des politiques d'aménagement.

De ce point de vue, le travail a articulé trois registres : rendre visible – par la carte, rendre racontable – par le journal et les portraits de rencontres, rendre partageable – par les itinéraires attelés, les arts, le récit, les cartes et les assemblées.

La réponse que nous pouvons formuler aujourd'hui est donc une réponse de méthode, mais aussi une réponse de portée politique : la conception du dispositif n'a pas résolu les tensions territoriales, ni défini une vision pour la communauté de communes. En revanche, elle a commencé à outiller un mouvement circulaire : de l'expérience du paysage au récit, du récit aux formes cartographiques, de ces formes à une scène possible de débat et à une capacité collective à prendre soin du territoire.

6.3 Une affaire de prises : réseau, formes intermédiaires, continuités d'enquête

La conception du dispositif fait émerger plusieurs éléments du paysage habité auxquels s'accrocher. Le journal de bord et ses portraits de rencontres traduisent d'abord l'émergence très concrète d'un réseau organisé autour de la conception des parcours

attelés. Les personnes rencontrées, les lieux-ressources identifiés et les associations mobilisées apparaissent selon des liens qui n'existaient pas forcément sous cette configuration avant l'ouverture de l'enquête. Elle nous a permis d'entrer dans le monde de l'attelage, de commencer à s'y former avec Dominique, de tester une portion du parcours en calèche avec Honorine, d'identifier des lieux-ressources mais également de présenter une première demande de financement en vue d'une suite.

Cette émergence est étroitement liée à la permanence et au régime d'attention qu'elle engage : non une présence orientée par l'extraction d'informations, mais une présence qui laisse place à la réciprocité des relations, à la temporalité du quotidien, et aux conditions matérielles de l'enquête – déplacements, fatigue, seuils, contraintes. Cette prise reste néanmoins fragile : elle dépend des temporalités disponibles, des ressources, et du soin accordé à la continuité des relations.

D'autre part, la conception a permis de produire des formes intermédiaires suffisamment stabilisées pour servir d'appuis : cartes d'arpentage, repères, boucle carrossable, strip map, points d'attention, extraits de récits localisés. Ces formes ne sont pas des résultats conclusifs ; elles constituent des supports de poursuite. La cartographie n'intervient pas comme synthèse finale mais comme modalité d'enquête : elle oblige à spatialiser des récits, à mettre en tension socle physique et expériences vécues, et à rendre visibles continuités, ruptures et seuils.

Les cartes d'arpentages et celle du parcours relient les lieux en portant l'attention sur la matérialité et les usages de ces lignes : quelles formes d'entretien, qui les suit, leurs seuils – vaches, rivières, barrières, ronces et arbres, autoroutes, voitures et pentes. Le travail cartographique croise ce que nous appelons le socle – relief, hydrographie, fond de vallée, versants – avec des éléments plus directement vécus : des extraits de récits, des lieux-ressources et des points d'attention.

Les cartes dessinées par le dispositif ne donnent pas une vision d'ensemble du territoire. Elles sont situées dans le dispositif proposé. Leur construction est guidée par les éléments du premier mouvement : le parcours attelé, les rencontres et les arpentages. En tant que cartes subjectives et modifiables, elles permettent de s'orienter tout en étant matière à discussion.

Dans ce même mouvement, le journal de bord permet de suivre de manière accessible la conception du dispositif et de faire exister le paysage habité à travers plusieurs dimensions : temporelle, processuelle et intersubjective. Il raconte les relations existantes et en train de se construire, les modes d'organisation du quotidien et le rapport au paysage des habitant·e·s rencontrées et notre propre vécu de celui-ci. Il raconte également le paysage physique, ses chemins, son relief, son histoire et les formes qu'y donnent humains et non-humains.

Enfin, il convient de noter une limite structurante : à ce stade, le paysage habité ainsi rendu visible et racontable existe principalement à l'échelle du réseau mobilisé. Le mémoire documente donc une existence micropolitique du paysage habité – au sens d'une capacité à circuler entre personnes, milieux et situations – sans que l'on

puisse encore conclure à une inscription durable dans les cadres des politiques d'aménagement.

6.4 Un socle pour une politique paysagère : conditions de poursuite et légitimité

Bien que le réseau inclue des élu·e·s, des agent·e·s de la communauté de communes et des partenaires culturels à l'échelle du Grand Genève, il reste prématuré d'affirmer que le paysage habité, tel que travaillé ici, ait trouvé une place dans le récit institutionnel de l'aménagement. Une telle inscription suppose des cycles supplémentaires.

Un point de tension apparaît alors : les stratégies territoriales s'élaborent sur le temps long, tandis que les démarches participatives, en particulier lorsqu'elles reposent sur la permanence et la continuité, peinent à obtenir une légitimité durable – y compris au regard des dispositifs de financement. Le mémoire met ainsi au jour une question politique centrale : à quelles conditions une démarche d'enquête habitante peut-elle être reconnue comme une composante pertinente de l'action publique, et non comme un complément ponctuel ou un dispositif d'accompagnement ?

La tension que nous souhaitons expliciter ici ne tient pas uniquement à un décalage d'agendas entre, d'une part, la temporalité longue des politiques territoriales et, d'autre part, l'économie plus discontinue des démarches de terrain. Elle renvoie à une possible incompatibilité entre deux régimes de production du territoire : celui de l'enquête ré-habitante, telle que nous l'avons mobilisée, et celui des politiques institutionnelles – y compris lorsqu'elles se réclament de la participation.

Notre démarche prend au sérieux une définition composite du paysage : ni décor ni simple somme d'objets, mais articulation de formes matérielles, d'usages, de mémoires et de valeurs, indissociable de la manière dont il est perçu et pratiqué. Avec J. B. Jackson, cela implique que le paysage est d'emblée un espace de négociation et de conflit entre « autorité » et « vernaculaire ». Dès lors, la participation ne peut pas être pensée comme un ajout visant à pacifier un projet déjà cadré ; elle engage la question de qui peut qualifier le territoire, rendre visibles des attachements, et peser sur les arbitrages.

À l'inverse, nombre de politiques institutionnelles abordent la participation comme une procédure : un moment, un format, un public, un jeu de questions – avec pour horizon la stabilisation d'un diagnostic et la production de livrables. Cette rationalité permet la continuité administrative, mais elle entre en friction avec l'enquête ré-habitante (chap. 4.3), qui repose sur la durée, la réciprocité et une attention située, et dont les effets ne se laissent pas réduire à un « rendu ». Le risque est alors double. Soit l'institution considère l'enquête comme une phase amont, utile mais refermée une fois le projet repris par les circuits décisionnels. Soit, à l'inverse, l'enquête est tolérée à condition de se plier à des formats qui neutralisent précisément ce qui faisait sa portée : la possibilité de déplacer le cadrage des problèmes, de faire exister des attachements

et des usages ordinaires comme des enjeux publics, et d'assumer la conflictualité inhérente au paysage.

Cette tension se retrouve dans les conditions de possibilité du dispositif. L'enquête ré-habitante suppose une présence, un travail de reprise, de reformulation et de restitution qui implique de « rendre des comptes » au fil de l'enquête : expliciter des choix, revenir sur des désaccords, maintenir des relations. À l'inverse, l'action publique est structurée par des discontinuités de financement, de calendriers, d'équipes, et par une pression à la clôture. Mais elle est aussi structurée par des cadres plus profonds, c'est-à-dire par des récits dominants qui orientent ce qui est jugé désirable, viable ou légitime avant même l'ouverture d'une scène participative.

Comme nous l'avons montré au chapitre 2, ces récits s'articulent souvent à une logique de marchandisation du territoire : le territoire est mis en projet comme une image, une promesse de valeur. Cette mise en récit se matérialise aussi dans des stratégies toponymiques qui contribuent à « mettre en marque » des lieux, en stabilisant des identités communicables et en hiérarchisant ce qui mérite d'être rendu visible. Cette opération a des effets politiques : elle stabilise un sens, hiérarchise des usages, et rend plus audibles certains registres – ceux de l'innovation, de l'événementiel, du projet – que d'autres – ceux de l'ordinaire, des attachements, des contraintes matérielles d'habiter. Dès lors, la participation risque d'être convoquée à l'intérieur d'un récit déjà équipé, où l'enjeu implicite n'est pas de délibérer sur les finalités, mais d'ajuster – à la marge – les modalités d'un cadre déjà institué.

De plus, les outils paysagers que nous avons discutés tels que l'atlas des paysages organisent une mise en commun et peuvent ouvrir des espaces de débat, mais ils sont rarement contraignants et demeurent dépendants de leurs conditions d'appropriation. La tension devient alors très concrète : plus la démarche demeure ouverte, appropriable et révisable, plus elle risque de « ne pas rentrer » dans les attentes de stabilisation ; mais plus elle se conforme à ces attentes, plus elle risque d'être requalifiée en participation sans portée. Dans ce contexte, l'enjeu est aussi de se donner les moyens de mettre en discussion les cadrages narratifs, plutôt que de seulement commenter des options déjà rendues « évidentes ».

Cette situation invite à considérer la « marge » non comme un simple extérieur aux politiques publiques, mais comme une condition d'expérimentation. Les espaces et micro-territoires que nous avons identifiés au chapitre 3 peuvent jouer ce rôle : ils permettent de tester des formes de mise en discussion du paysage habité, d'éprouver des outils et des scènes de débat à faible coût politique, et de construire progressivement des prises collectives. Cependant, cette position est ambivalente : elle protège l'enquête de la clôture prématurée, mais elle peut aussi l'enfermer dans un statut d'exception – culturel, événementiel ou « projet pilote » – sans effet durable sur les arbitrages. L'enjeu est donc de transformer la marge en interface : un espace où l'expérimentation reste ouverte, tout en se reliant explicitement aux moments et aux arènes où se décident les orientations d'aménagement.

À partir de là, nous pouvons préciser en quoi notre proposition rend les politiques d'aménagement plus démocratiques. Elle ne promet pas une co-décision immédiate, mais elle agit sur un plan plus fondamental : la démocratisation des capacités à qualifier le territoire et à orienter ce qui compte. Premièrement, en traitant les habitant·e·s non comme des répondant·e·s mais comme des producteur·rice·s de savoirs situés, notre dispositif déplace l'autorité de définition : il ouvre un droit d'initiative sur les questions à instruire, et pas seulement un droit de réaction à un projet préformé. Deuxièmement, en s'appuyant sur des outils et des supports pensés comme conviviaux – au sens d'Illich encore – nous cherchons à produire des objets réellement appropriables : des formes qui peuvent être reprises, critiquées, complétées, et qui évitent la confiscation par un langage expert. Troisièmement, en assumant le paysage comme un objet composite et conflictuel, nous ne faisons pas de la participation une technique de pacification, mais une méthode de composition : rendre visibles les désaccords, les attachements, les arbitrages, et permettre qu'ils soient discutés publiquement.

Reste alors la question décisive, qui est aussi celle de la compatibilité : comment ces capacités démocratiques peuvent-elles persister et peser dans l'action publique ? Avec Magnaghi, on peut reformuler l'enjeu comme un renforcement des capacités collectives à « faire territoire », c'est-à-dire à produire des orientations à partir des milieux, des pratiques et des patrimoines, plutôt qu'à partir d'une gouvernance centrée sur des objets administrables et des séquences de projet. Notre hypothèse est qu'il faut tenir ensemble deux exigences souvent séparées : d'un côté, préserver les conditions relationnelles de l'enquête – durée, réciprocité, ouverture ; de l'autre, construire des interfaces explicites avec les cadres institutionnels – moments de révision, espaces de suivi, modalités de reconnaissance – afin que la participation ne soit ni absorbée ni marginalisée. Autrement dit, la tension n'est pas à « résoudre » en choisissant un camp ; elle est à gouverner comme un problème politique central : faire en sorte que la conflictualité du paysage et la pluralité des savoirs ne soient pas converties en simple consultation, mais deviennent une ressource durable pour orienter l'aménagement.

Dans cette perspective, le socle posé par le premier cycle tient à la mise en place d'une chaîne de traduction : rendre visible et accessible le processus même de conception du dispositif à travers le journal de bord et les cartes constitue une étape vers la démocratisation des procédures de l'aménagement. Le paysage habité n'existe politiquement que s'il peut circuler, être repris, être contredit mais surtout s'il est ancré dans les récits habitants. C'est le sens des assemblées itinérantes et du portail cartographique envisagé dans le dispositif : créer des scènes où ces récits rencontrent d'autres discours, où le paysage vécu dialogue avec les politiques territoriales et où la carte tente d'en porter la traduction. L'enjeu n'est pas d'ajouter une « couche participative » à des politiques déjà écrites mais bien de les réécrire depuis le paysage habité.

6.5 Et maintenant ?

La poursuite du dispositif dépasse le cadre du mémoire : elle demande un engagement plus conséquent, des ressources, et des modalités d'organisation capables de soutenir le temps long. Elle implique également de clarifier un ensemble de conditions : continuité du réseau, cadre de partage des récits – y compris les questions d'exposition et de réutilisation, modalités de mise en discussion – assemblées, outils cartographiques, et articulation avec les temporalités institutionnelles.

En ce sens, la fin du mémoire ne constitue pas une clôture mais une étape : elle documente un premier cycle, stabilise des appuis méthodologiques et relationnels, et ouvre une question qui demeure centrale pour la suite : comment faire en sorte que le paysage habité ne soit pas seulement décrit, mais qu'il puisse devenir, durablement, une matière de débat et d'action dans la conduite du territoire ?

7. Bibliographie

Académie Française. « IMMERGER ». In *Dictionnaire en ligne*, 9e éd. Consulté le 23 octobre 2025. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9I0239>.

AMF Association des maires de France et des présidents d'Intercommunalités. « Nom des communes nouvelles : une circulaire rappelle les règles ». Association des Maire de France et des présidents d'intercommunalité de France - AMF. Consulté le 23 novembre 2024. <https://www.amf.asso.fr/documents-nom-communes-nouvelles-une-circulaire-rappelle-les-regles/24518>.

Ardrey, Robert. *Le Territoire. Enquête personnelle sur les origines animales de la propriété et des nations*. Stock, 1967.

Aventin, Catherine. « L'engagement du spectateur de théâtre de rue. Revivre l'espace urbain ». *Tangence*, n° 108 (mai 2016): 95-105. <https://doi.org/10.7202/1036456ar>.

Bacqué, Marie-Hélène, et Carole Biewener. *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*: La Découverte, 2015. <https://doi.org/10.3917/dec.bac-qu.2015.01>.

Bastien, Soulé. « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales ». *Recherches qualitatives* 27, n° 1 (2007): 127. <https://doi.org/10.7202/1085359ar>.

Bazin, Jean. *Des clous dans la Joconde: l'anthropologie autrement*. Avec Alban Bensa et Vincent Descombes. Essais. Anacharsis, 2008.

« Bellegarde/Châtillon/lancrans - fusion. Commune nouvelle : Valserhône, un nom qui dérange ». 18 septembre 2018. <https://www.leprogres.fr/ain-01-edition-oyonnax-et-haut-bugey/2018/09/18/commune-nouvelle-valserhone-un-nom-qui-derange>.

« Bellegarde/Châtillon/lancrans - Sur les réseaux sociaux, les critiques vont bon train. Commune nouvelle : Valserhône, ce nom qui dérange ». Consulté le 29 novembre 2024. <https://www.ledauphine.com/ain/2018/09/18/commune-nouvelle-valserhone-ce-nom-qui-derange>.

Bensa, Alban. « De l'autre côté du mythe - Vacarme ». 21 juin 2008. *Vacarme* - No 44. <https://vacarme.org/article1604.html>.

Bensa, Alban. *La fin de l'exotisme: essais d'anthropologie critique*. Collection Essais. Anacharsis, 2006.

- Bensa, Alban, et Bertrand Richard. *Après Lévi-Strauss: pour une anthropologie à taille humaine entretien mené par Bertrand Richard*. Conversations pour demain. Textuel, 2010.
- Bensa, Alban, et Bertrand Richard. *Après Lévi-Strauss: pour une anthropologie à taille humaine entretien mené par Bertrand Richard*. Conversations pour demain. Textuel, 2010.
- Bideau, Gabriel, et Frédéric Giraut. « Faire territoire : logiques de la dénomination des communes nouvelles françaises ». *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n° 43 (mars 2022): 43. <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.9898>.
- Bonneau, Emmanuelle. *L'urbanisme paysager : une pédagogie de projet territorial*. 2017.
- Bougrain, Aurélie, et Cunxiao Zhang. *Rapport Final - PACA Bellegarde*. Rapport d'étude Nos. 110-1. 2012. https://www.grand-geneve.org/wp-content/uploads/cahier-n-110-1-rapport_paca_bellegarde_juin2012.pdf.
- calameo.com. « ValserhoneMag - N°1 - Juillet 2022 ». Consulté le 6 décembre 2024. <https://www.calameo.com/read/007078645c63370d2e659>.
- CAUE de l'Ain. *La Charte de paysage de la vallée de l'Ain - Mettre en valeur pour un développement harmonieux*. CAUE Ain, 2000.
- Cayla, Nathalie, Fabien Hoblea, Vincent Biot, Michel Delamette, et Anne Guyomard. « De l'invisibilité des géomorphosites à la révélation géopatrimoniale ». *Géocarrefour* 87, n°s 3-4 (2012): 171-86. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.8817>.
- Cefaï, Daniel, Dominique Pasquier, et Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, éd. *Les sens du public: publics politiques, publics médiatiques*. Presses universitaires de France, 2003.
- Chauvier, Éric. *Anthropologie de l'ordinaire: une conversion du regard*. Collection Essais. Anacharsis, 2011.
- Chauvier, Eric. *Contre Télérama*. Allia, 2014.
- Chauvier, Eric. « Eric Chauvier - Anthropologie de l'ordinaire & Contre Télérama ». 2011. Librairie Mollat. <https://www.dailymotion.com/video/xih4k1>.
- Chauvier, Éric, et Dominique Viart. « Rencontre avec Éric Chauvier: Propos recueillis par Dominique Viart ». *Revue critique de fiction française contemporaine*, n° 18 (juin 2019). <https://doi.org/10.4000/fixxion.1993>.
- Codice dei beni culturali e del paesaggio ai sensi dell'articolo 10 della legge 6 luglio 2002, n. 137 (Decreto Legislativo 22 Gennaio 2004, n. 42) (2004).

- Delaugerre, Jean-Baptiste, Maria Gal, et Bertrand Lévy. « De la métropole définie à la métropole ressentie ». *Le Globe. Revue genevoise de géographie* 152, n° 1 (2012): 57-80. <https://doi.org/10.3406/globe.2012.6481>.
- Dietsch, François, et François Meyer. « Les fondamentaux sur l'intercommunalité, une approche juridique ». Centre National de la Fonction Publique Territoriale, 2017.
- Donadieu, Pierre. *Sciences du Paysage: Entre Théories et Pratiques*. Technique et Documentation, 2012.
- Fauvel, Mylène, et Cheolki Yoon. « La participation observante en contexte inter-culturel: une posture méthodologique éthique ». *Les cahiers du GERACII* 3, n° 1 (2018).
- Favret-Saada, Jeanne. *Les mots, la mort, les sorts*. Collection Folio Essais 3. Gallimard, 1994.
- Findeli, Alain. « La recherche-projet en design et la question de la question de recherche : essai de clarification conceptuelle ». *Sciences du Design* n° 1, n° 1 (2015): 45-57. <https://doi.org/10.3917/sdd.001.0045>.
- Frinaut, Thomas. « Les communes nouvelles : l'invité surprise de la réforme territoriale: » *Revue française d'administration publique* N° 162, n° 2 (2017): 277-94. <https://doi.org/10.3917/rfap.162.0277>.
- Gadamer, Hans-Georg, Pierre Fruchon, Jean Grondin, et Gilbert Merlio. *Vérité et méthode: les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*. L'ordre philosophique. Ed. du Seuil, 1996.
- Giraut, Frédéric. « Au-delà du toponyme, la dimension politique de la territorialisation par la nomination ». *Pasquali, S. & Gonzalez J. (Éd.), Au delà du toponyme. Approches interdisciplinaires de la territorialité. Egypte et Méditerranée anciennes*. (Montpellier), 2017.
- Giraut, Frédéric. « Pour une théorie de la nomination des communes nouvelles françaises : des localités aux territoires ». Billet. *NEOTOPONYMIE/NEOTOPONYMY*, 7 janvier 2020. <https://doi.org/10.58079/rrpk>.
- Guattari, Félix. *Les trois écologies*. Collection L'Espace critique. Galilée, 2008.
- Gygax, Loan. « La participation de l'École territorialiste florentine à l'élaboration des Plans Paysagers Territoriaux. Le cas de la Toscane et des Pouilles Un nouveau paradigme pour les politiques du paysage italiennes ». Travail d'étudiant. Université de Genève, 2023.
- Hallauer, Edith. *Du vernaculaire à la déprise d'oeuvre: Urbanisme, architecture, design*. 2017.

Harvey, Paul D. A. *The History of Topographical Maps: Symbols, Pictures and Surveys*. Thames and Hudson, 1980.

Heidegger, Martin, François Vezin, Rudolf Boehm, Martin Heidegger, et Martin Heidegger. *Être et temps*. Nachdr. Oeuvres de Martin Heidegger Sect. 1, Écrits publiés de 1914 à 1970. Gallimard, 1995.

Illich, Ivan. *La convivialité*. 2^e éd. Seuil, 2021.

Jackson, John Brinckerhoff. *A la découverte du paysage vernaculaire: essai*. Actes sud, 2003.

Jackson, John Brinckerhoff. « The Accessible Landscape ». *The Point Foundation, Whole earth review*, n° 58 (1988). Internet Archive. https://archive.org/details/wholeearthreview00unse_13.

Jackson, John Brinckerhoff, Xavier Carrère, Jean-Marc Besse, et Gilles A. Tiberghien. *À la découverte du paysage vernaculaire*. Actes Sud ENSP, 2003.

Laboratoire d'écologie pirate. *Résister à l'extractivisme : entretien avec Olivier Labussière*. 23 août 2020. <https://ecologiepirate.org/entretiens/olivier-labussiere/>.

Lafoucrière, Jean. « Bellegarde, naissance et mutations d'un site industriel ». *Bulletin d'histoire de l'électricité* 13, n° 1 (1989): 83-109. <https://doi.org/10.3406/helec.1989.1094>.

Langlois, Amandine. « Processus de permanence dans la fabrique urbaine : contribution d'une pratique de design in situ à l'émergence du lieu anthropologique ». Tours, 2018. https://www.applis.univ-tours.fr/theses/2018/amandine.langlois_7509.pdf.

Lasvènes, Matthieu. *Orientations stratégiques et plan d'actions*. Projet de territoire - Petites villes de demain et Opération de revitalisation de territoire. CCPB, 2019.

Latour, Bruno. *Où atterrir? comment s'orienter en politique*. La Découverte, 2017.

Latour, Bruno, et Nicolas Guilhot. *Changer de société, refaire de la sociologie*. La Découverte poche. La Découverte, 2007.

Lehmann, Bernard, Urs Steiger, et Michael Weber. *Paysages et habitats de l'arc alpin Entre valeur ajoutée et valeur appréciée*. s. d.

Lejeune, S., et M. Tamine. « La toponymie en action... Quelques réflexions à partir des dénominations de « communes nouvelles » ». *Cahiers de la société Française d'onomastique*, n° 9 (2018).

- Lenclud, Gérard. « Le grand partage ou la tentation ethnologique ». In *Vers une ethnologie du présent*, édité par Gérard Althabe, Daniel Fabre, et Gérard Lenclud. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1996. <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.3875>.
- Les territoire laboratoires* - Marginov. s. d. Consulté le 7 mai 2025. <https://www.marginov.cnrs.fr/territoireslaboratoires/>.
- Magnaghi, Alberto. *Il territorio degli abitanti: società locali e autosostenibilità*. Dunod ; Masson, 1998.
- Magnaghi, Alberto. *La conscience du lieu*. Rhizome. Eterotopia France, 2017.
- Magnaghi, Alberto. *La pianificazione paesaggistica in Italia Stato dell'arte e innovazioni*. Firenze University Press, 2016.
- Magnaghi, Alberto. *Le principe territoire*. Eterotopia France, 2022.
- Manola, Théa. « Rapports multisensoriels des habitants à leurs territoires de vie. Retours critiques sur une démarche méthodologique ». *Norois*, n° 227 (juin 2013): 25-42. <https://doi.org/10.4000/norois.4649>.
- Margarito, Mariagrazia. « Dire le paysage-patrimoine dans la Convention européenne du paysage ». *Culture & musées* 33 (2019): 157-79. <https://doi.org/10.4000/culturemusees.3210>.
- Marin, Louis. *Utopiques: jeux d'espaces*. Critique 11. Les Editions de Minuit, 1988.
- Marlin, Cyrille, Anita Duhau, Jean-Baptiste Poinot, et al. « Paysages Ordinaires : Petites histoires récoltées sur le cadre de vie des agriculteurs et paysans du Pays basque intérieur ». Marglnov, 2019.
- Martel, Edouard-Alfred. *La France ignoree, sud-est de la France*. Delagrave, 1928.
- Mbembe, Achille. *La communauté terrestre*. La Découverte, 2023.
- Mendini, Alessandro, Pierangelo Caramia, et Catherine Geel. *Écrits d'Alessandro Mendini: architecture, design et projet*. Propos d'artistes. Les Presses du réel, 2014.
- Morcrette, Quentin. « L'espace récite de la carte d'itinéraire : exemples français et américains ». *M@ppemonde*, no 118 (2016). <https://mappemonde.mgm.fr/118as5/>.

- Morisi, Massimo, Daniela Poli, et Maddalena Rossi, éd. *Il paesaggio nel governo del territorio: riflessioni sul piano paesaggistico della Toscana*. Territori 29. Paesaggio e la sua struttura nel governo del territorio (Conference), Firenze, Italy. Firenze University Press, 2018.
- Motahari, Mohammad. « The Hermeneutical Circle or the Hermeneutical Spiral? » *The International Journal of Humanities* 15, n° 2 (2008): 99-112.
- « PAYS BELLEGARDIEN. Que pensent-ils de "Valserhône", le nom de leur commune nouvelle ? » 25 juillet 2018. <https://www.ledauphine.com/ain/2018/07/25/que-pensent-ils-de-valserhone-le-nom-de-leur-commune-nouvelle>.
- Pernet, Alexis. *Le grand paysage en projet, entre trajectoires institutionnelles et territoires vécus. L'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance (Parc naturel régional Livradois-Forez, Auvergne, France)*. 2011, 616.
- Poulard, Frédéric. « Les écomusées: Participation des habitants et prise en compte des publics ». *Ethnologie française* Vol. 37, n° 3 (2007): 551-57. <https://doi.org/10.3917/ethn.073.0551>.
- Resseguier, Blandine. « Réviser un atlas des paysages à partir des représentations sociales, l'exemple de l'atlas d'Isère ». Séminaire. Séminaire de coopération régionale transfrontalière - Vers un paysage de qualité : Pour qui ? Comment ?, Université Rennes 2, 12 mai 2022. <https://www.lairedu.fr/media/video/conference/reviser-un-atlas-des-paysages-a-partir-des-representations-sociales-l'exemple-de-l'atlas-disere/>.
- Ricard, Sophie, et Edith Hallauer. « La permanence architecturale ». *L'école du terrain*, octobre 2022. <https://lecoleduterrain.fr/maniere-de-faire/la-permanence-architecturale/>.
- Ricoeur, Paul. *Du texte à l'action*. Essais d'herméneutique 2. Éd. du Seuil, 1998.
- Rollot, Mathias, Marin Schaffner, et Emmanuel Constant. *Qu'est-ce qu'une biorégion ?* Nouvelle éd. mise à jour et Augmentée. Petite bibliothèque d'écologie populaire 12. Wildproject, 2024.
- Saint-Pierre, Dominique. *Les gorges perdues du Haut-Rhône: de la Suisse à Génissiat*. M&G, Musnier-Gibert, 2013.
- Saussure, Horace Bénédicte de, et Julie Boch. *Voyages dans les Alpes*. Collection Le voyage dans les Alpes. Georg, 2002.
- Sinaï, Agnès, Yves Cochet, et Benoît Thévard. *Le Grand Paris après l'effondrement: pistes pour une Île-de-France biorégionale*. Nouvelle éd. augmentée. Avec Biorégions 2050 et Forum vies mobiles. Petite bibliothèque d'écologie populaire 6. Wildproject, 2024.

- Soulier, Nicolas. *Reconquérir les rues: exemples à travers le monde et pistes d'actions pour des villes où l'on aimerait habiter*. Ulmer, 2012.
- Tardy, Roger. « Le rôle de la frontière dans le développement économique d'une petite ville : Bellegarde-sur-Valserine de 1871 à 1997 ». *Le Globe. Revue genevoise de géographie* 137, n° 1 (1997): 33-59. <https://doi.org/10.3406/globe.1997.1371>.
- Théry, Hervé. « Mondialisation, déterritorialisation, reterritorialisation (Globalization and territory) ». *Bulletin de l'Association de géographes français* 85, n° 3 (2008): 324-31. <https://doi.org/10.3406/bagf.2008.2628>.
- Tommasi, Greta. « Renégocier le lien entre territoire et appartenance: L'exemple de la Montagne limousine ». *Pour N° 228*, n° 4 (2016): 113-22. <https://doi.org/10.3917/pour.228.0113>.
- Tsing, Anna Lowenhaupt. *Le champignon de la fin du monde: sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*. Collection dirigée par Philippe Pignarre. Les Empêcheurs de penser en rond-la Découverte, 2017.
- Weber, Florence. « L'enquête, la recherche et l'intime ou : pourquoi censurer son journal de terrain ? » *Espaces Temps* 47, n° 1 (1991): 71-81. <https://doi.org/10.3406/espat.1991.3788>.

